

Rapport d'activité & développement durable à Orléans Métropole



2020

SOMMAIRE

P.

ÉDITO	1
CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE	2
OÙ AGIT LA MÉTROPOLE ?	4
2020, UNE ANNÉE COVID	6
UNE ANNÉE BUDGÉTAIRE SANS PRÉCÉDENT	10
UNE MÉTROPOLE AU SERVICE DES HABITANTS ET DE LEURS COMMUNES	11
• COMPÉTITIVITÉ, ÉCONOMIE, EMPLOI	12
• MOBILITÉS	14
• ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET FORMATION	17
• ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE	19
• HABITAT ET URBANISME	22
• SANTÉ, SOLIDARITÉ	24
• CULTURE ET LOISIRS	26
• GRANDS ÉQUIPEMENTS	27
• TOURISME	28
• DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE	30
• EAU ET ÉNERGIE	32
• ESPACES PUBLICS	34
• GESTION DES DÉCHETS	36
• RESSOURCES HUMAINES	40
• SYSTÈME D'INFORMATION	42
• COMMANDE PUBLIQUE	43
• RAPPORT FINANCIER 2020	45
L'ACTION DE LA MÉTROPOLE AU PLUS PRÈS DES COMMUNES ET DE LEURS HABITANTS	56
GOUVERNANCE	58
LA COMPOSITION DU BUREAU	60
LES ÉLUS MÉTROPOLITAINS PAR COMMUNE	62
ORGANIGRAMME	64

ÉDITO

L'année 2020 aura été complexe à bien des égards. Crise sanitaire sans précédent, périodes de confinement et de couvre-feu : Orléans Métropole a su s'adapter à toutes ces situations en continuant d'assurer ses missions de service public avec une réactivité permanente.

Dans le même temps, l'année 2020 a vu le renouvellement du conseil métropolitain en juillet, à la suite des élections municipales. Il s'agissait sur ces premiers mois de fixer le cadre de la gouvernance d'une métropole engagée dans la proximité au service des habitants et d'accompagner les nombreux projets déjà engagés.

Certains de nos habitants et particulièrement nos étudiants, de nombreux acteurs économiques ont particulièrement souffert de cette crise. Avec l'ensemble des communes de notre territoire, nous avons veillé à les accompagner et à aider nos acteurs locaux à traverser cette période. Je pense notamment à notre fonds TPE que nous avons mobilisé et abonder, pour soutenir nos petites entreprises et commerçants. Je pense également à la gratuité des abonnements à notre réseau de transport, que nous avons mise en place pour toutes et tous mais aussi pour nos étudiants durement touchés et, pour beaucoup, isolés.

Les remerciements que nous recevons des habitants témoignent, s'il en est besoin, que notre Métropole a été au rendez-vous et a su répondre aux très fortes attentes qui étaient alors les leurs. Je tiens d'ailleurs à saluer l'engagement et la mobilisation de nos agents des services métropolitains, sans qui la continuité de nos services et la poursuite de nos projets dans un contexte contraint n'auraient pas été possibles.

Christophe Chaillou,
Président d'Orléans Métropole

22

communes sur

330 km²

287 000

habitants

147 000

emplois sur le territoire

20 000

étudiants dans
l'enseignement supérieur

4 600

chercheurs



BOIGNY-SUR-BIONNE

7,5 km²

2 111 habitants

1 élu au conseil
métropolitain



BOU

6,3 km²

980 habitants

1 élu au conseil
métropolitain



CHANTEAU

28,9 km²

1 508 habitants

1 élu au conseil
métropolitain



CHÉCY

15,5 km²

8 636 habitants

3 élus au conseil
métropolitain



COMBLEUX

1,1 km²

493 habitants

1 élu au conseil
métropolitain



FLEURY-LES-AUBRAIS

10,1 km²

21 070 habitants

6 élus au conseil
métropolitain



SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN

8,9 km²

5 939 habitants

2 élus au conseil
métropolitain



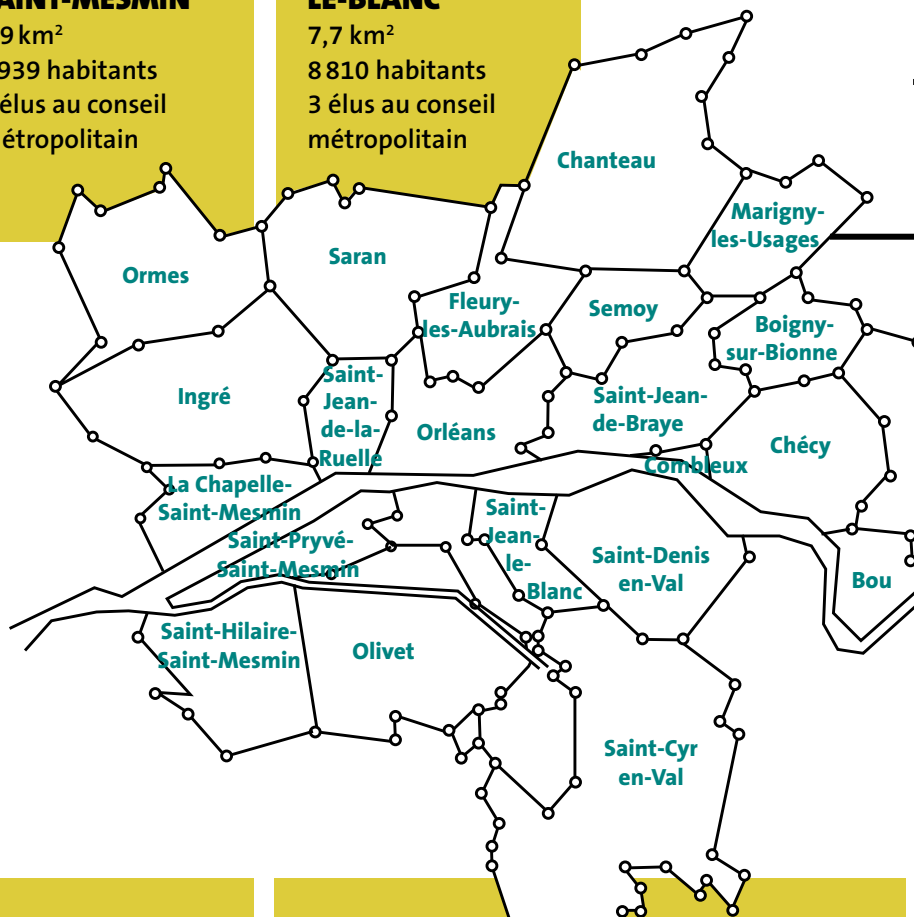
SAINT-JEAN-LE-BLANC

7,7 km²

8 810 habitants

3 élus au conseil
métropolitain

**CA
D'IDE**

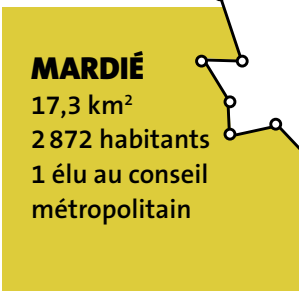


INGRÉ

20,8 km²

9 284 habitants

3 élus au conseil
métropolitain

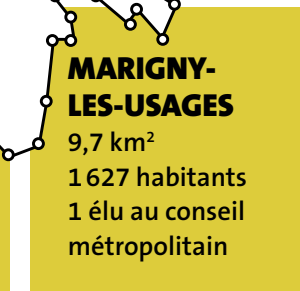


MARDIÉ

17,3 km²

2 872 habitants

1 élu au conseil
métropolitain



MARIGNY-LES-USAGES

9,7 km²

1 627 habitants

1 élu au conseil
métropolitain

300 M€

de budget pluriannuel
d'investissement
(période 2014-2020)

209

hectares sur les

37

parcs d'activités
d'Orléans Métropole

17 838

établissements
sur la Métropole

135 000

salariés

Insee <https://statistiques-locales.insee.fr/#c=home>

MAPTE NTITÉ DU TERRITOIRE



SARAN

19,6 km²
16 344 habitants
5 élus au conseil
métropolitain



SEMOY

7,8 km²
3 182 habitants
1 élu au conseil
métropolitain

SAINT-JEAN- DE-LA-RUELLE

6,1 km²
16 445 habitants
5 élus au conseil
métropolitain



SAINT-JEAN- DE-BRAYE

13,7 km²
21 054 habitants
6 élus au conseil
métropolitain



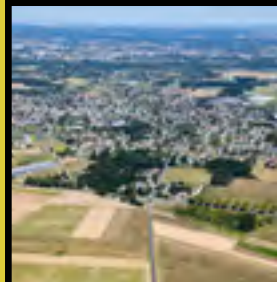
SAINT-HILAIRE- SAINT-MESMIN

14,1 km²
3 056 habitants
1 élu au conseil
métropolitain



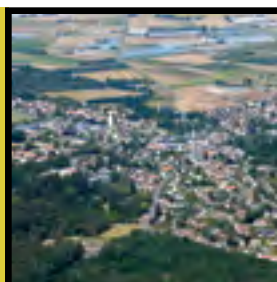
SAINT-DENIS- EN-VAL

17,1 km²
7 545 habitants
2 élus au conseil
métropolitain



SAINT-CYR- EN-VAL

44,2 km²
3 302 habitants
1 élu au conseil
métropolitain

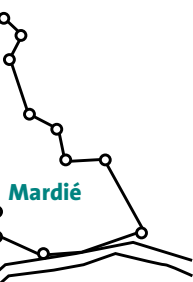


ORMES

18,2 km²
4 150 habitants
2 élus au conseil
métropolitain



Quand qualité de vie rime avec dynamisme



Aux portes de la région parisienne, Orléans Métropole bénéficie d'un environnement et d'un patrimoine historique privilégiés. Avec une démographie croissante, une économie dynamique, une situation géographique au carrefour des grands axes de transport et un cadre de vie préservé, l'Orléanais est un territoire où il fait bon vivre et qui dispose d'un véritable potentiel de développement durable.

LA CHAPELLE- SAINT-MESMIN

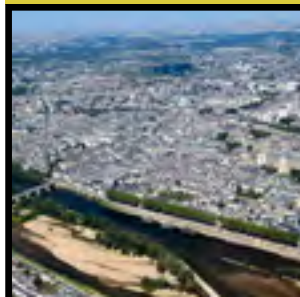
9,0 km²
10 205 habitants
3 élus au conseil
métropolitain

OLIVET

23,4 km²
22 168 habitants
7 élus au conseil
métropolitain

ORLÉANS

27,5 km²
116 238 habitants
33 élus au conseil
métropolitain



OÙ AGIT LA

2008 KM
de route
(dont 70 km d'autoroute et de
tangentielle)

1400
agents métropolitains
300
métiers

1231 HA
d'espaces verts entretenus

5%
des déplacements
des habitants effectués
à vélo (données 2014)

368
Vélo+

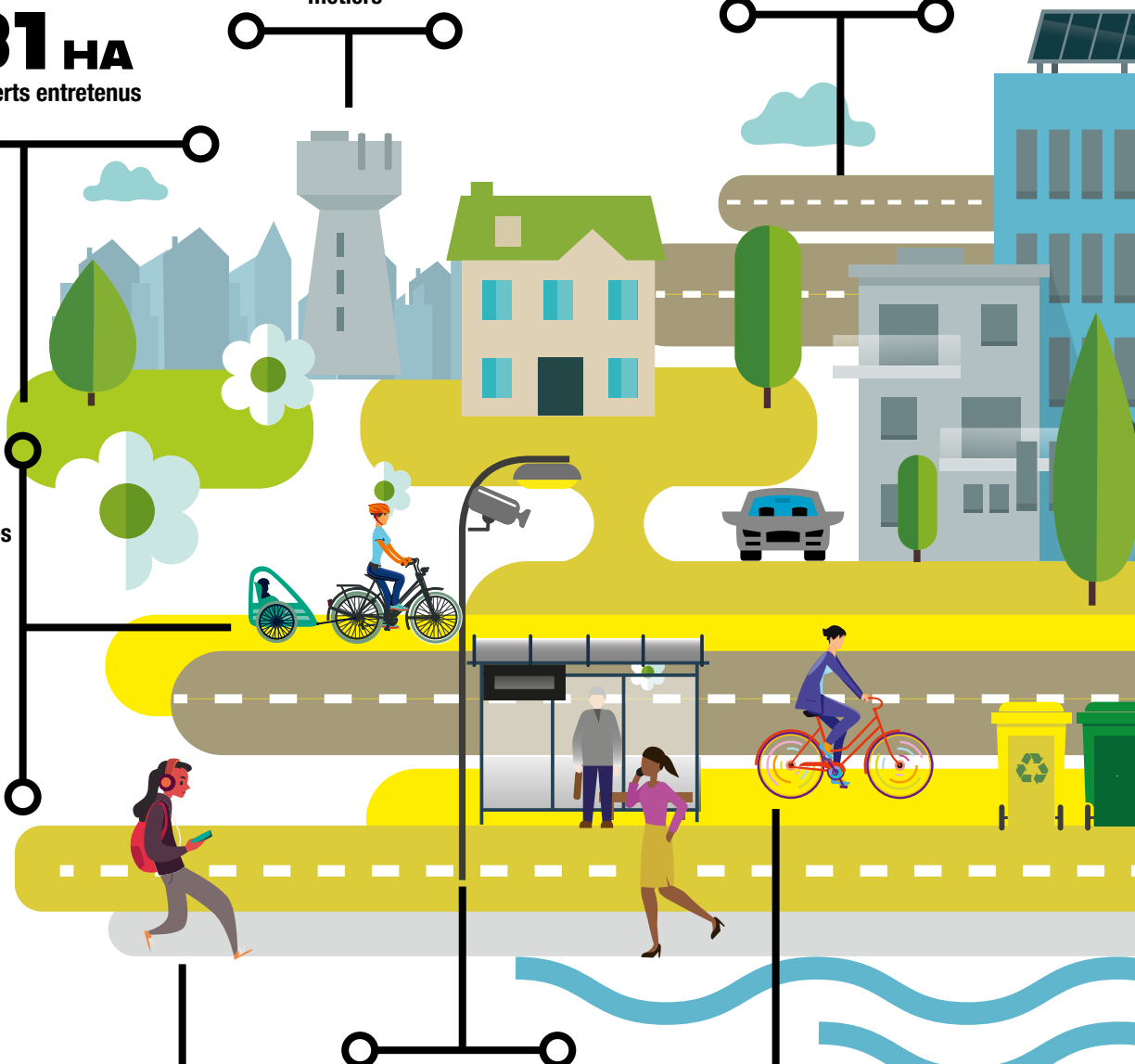
1120
Vélo TAO

65 000
points lumineux

358 KM
d'aménagements cyclables

20 000
étudiants

3 450
cyclistes ont franchi,
chaque jour, la Loire
(+20 % par rapport à 2019)



MÉTROPOLE ?

DONNÉES 2020

10 KM
de voiries requalifiées
(37 depuis 2018)

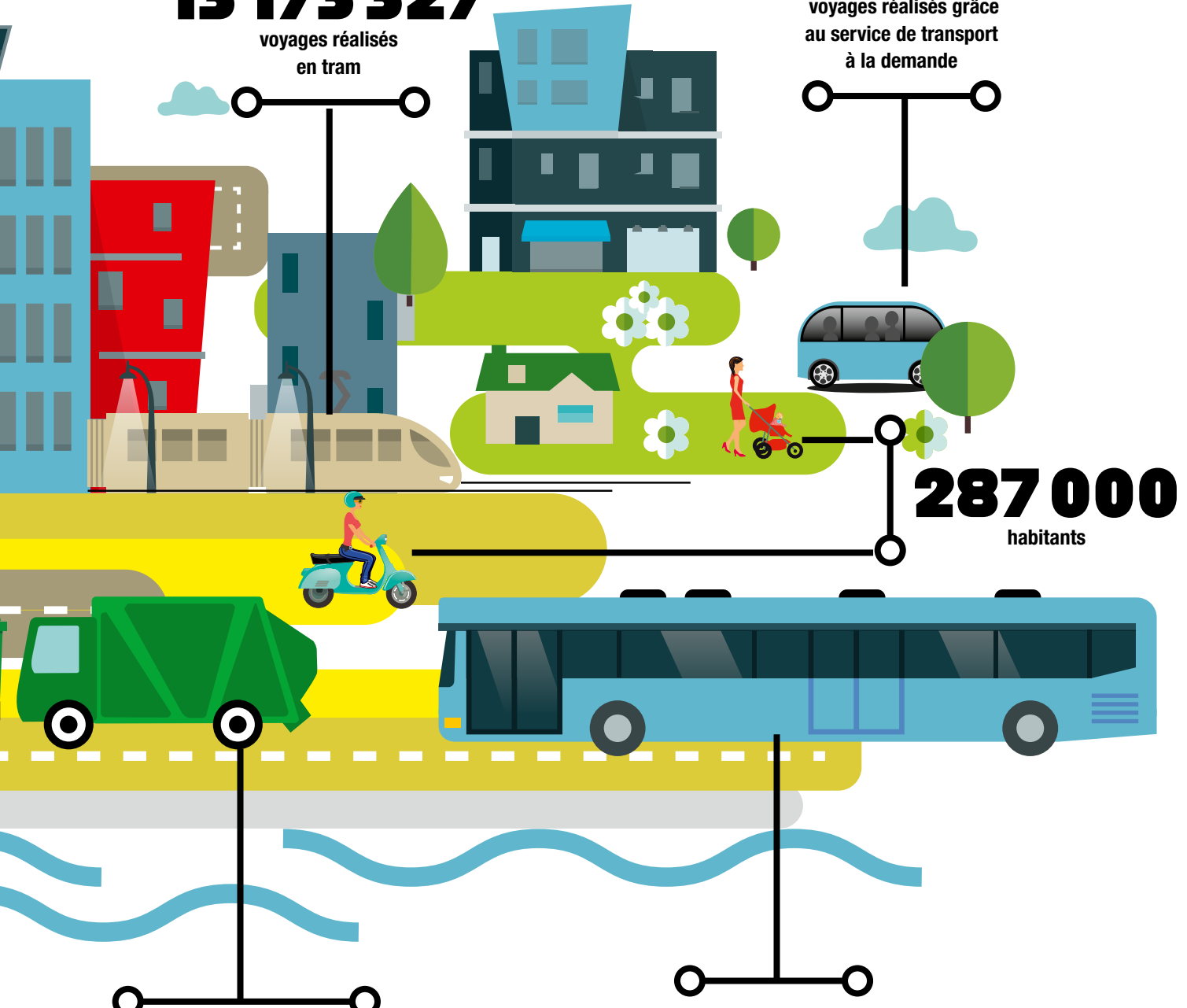
13 173 327
voyages réalisés
en tram

80 741
voyages réalisés grâce
au service de transport
à la demande

287 000
habitants

158 829
tonnes de déchets collectées

9 698 746
voyages réalisés en bus



2020, UNE ANNÉE

À situation exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle. Aux côtés des communes, la Métropole et ses agents se sont engagés tout au long de l'année pour assurer leurs missions, à la fois pour faciliter le quotidien des usagers mais aussi pour accompagner particuliers et entreprises et les aider à faire face à leurs difficultés.

FAIRE FACE À L'URGENCE

UNE CELLULE DE CRISE DÈS LE 1^{ER} CONFINEMENT

Dans ce contexte inédit, la cellule de crise a été activée dès la mi-mars, place de l'Étape, à Orléans. Rassemblant élus et représentants des services, elle s'est attachée à répondre aux demandes des habitants et à assurer la continuité des services publics (assainissement, gestion des déchets, démarches auprès du service d'État civil...).

Parmi les actions rapidement mises en œuvre, une ligne téléphonique a été ouverte pour répondre aux questions des particuliers et professionnels. Des accueils de crèche et des écoles ont été ouverts aux enfants des personnels soignants et des personnels indispensables au bon fonctionnement de certains services publics et de sécurité civile. Pour aider les familles à s'organiser, la plateforme solidaire d'Orléans Métropole participons. orleans-metropole.fr/ a été ouverte à tous les habitants du Loiret pour faciliter la mise en relation entre les demandes d'aides et les propositions de ceux qui pouvaient aider, par exemple pour la garde des enfants.



COVID

475

colonnes de gel installées sur le domaine public

LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS

Parmi les services du quotidien maintenus pendant le premier confinement, le transport des soignants a été mis en place, à la demande d'Orléans Métropole, par Keolis Métropole Orléans : un service de transport à la demande (TAD) à destination du personnel du CHRO. Par ailleurs, la gratuité du réseau TAO a été actée par les Maires et les Vice-Présidents de la Métropole pour le mois d'avril, afin de faciliter les déplacements strictement nécessaires des habitants. Ensuite, à partir du 11 mai, des mesures sanitaires de désinfection des équipements ont été mises en œuvre afin de permettre aux usagers d'utiliser les transports en commun en toute sécurité. De même, des distributeurs de gel hydroalcoolique ont été installés sur le domaine public en priorisant les lieux où les contacts sont les plus fréquents comme les stations de tram.

Autre mission d'utilité publique, la gestion des déchets a été assurée pendant le confinement. Les équipes étaient quotidiennement à pied d'œuvre pour collecter les ordures ménagères et déchets recyclables sur l'ensemble du territoire : hors usine d'incinération et centre de tri, 132 agents sur le terrain pour la collecte de déchets, 10 agents pour le nettoyage autour des points d'apport volontaire et une vingtaine d'agents pour l'accueil téléphonique et l'encadrement de l'ensemble des équipes.

De plus, les déchetteries et Végé'tri d'Ingré et Saint-Cyr-en-Val ont été partiellement ouvertes afin de répondre aux besoins d'évacuation des déchets issus des activités professionnelles. Enfin, la collecte des déchets verts en porte à porte a débuté en mai (et non début avril), pour les personnes de plus de 75 ans et les personnes titulaires d'une carte d'invalidité.

LA COM' SUR LE FRONT

Partie intégrante de la cellule de crise, l'équipe communication a joué un rôle essentiel en matière d'écoute et d'information de la population. À travers les différents vecteurs de communication – presse, Internet, réseaux sociaux, affichage, information interne, journaux électroniques d'information – l'action des équipes de communication a été permanente pour répondre aux questions, rassurer, maintenir le lien, présenter les mesures prises pour assurer la continuité des services... Réactivité et adaptation ont été nécessaires pour diffuser une information actualisée dans un contexte de confinement et de travail à distance. Une action transversale qui visait aussi à garantir la cohérence des messages mais aussi la fiabilité des informations, dans un contexte sanitaire inédit et face à l'afflux des fake news.



ACCOMPAGNER DANS LA DURÉE

SOUTENIR LES COMMERÇANTS ET LES PETITES ENTREPRISES

Afin d'aider les commerçants et TPE à faire face à la crise, et dans le cadre du plan de relance économique, Orléans Métropole a mis en place dès le mois de juin un fonds d'aide à l'investissement, pour les entreprises de 20 salariés maximum. Les modalités de l'aide ont évolué à l'automne pour permettre d'accorder jusqu'à 2000 € d'aides aux entreprises qui avaient des difficultés de trésorerie. Clôturé fin mars 2021, ce fonds d'un montant de 1 million d'euros a été abondé par la Ville d'Orléans. Il a permis de traiter près de 1000 demandes.

La Métropole a également contribué financièrement au fonds Renaissance Centre-Val de Loire, à hauteur de 300 000 €. Ce fonds a été créé pour soutenir le redémarrage des entreprises de moins de 20 salariés et alimenté par la Banque des Territoires, la Région Centre-Val de Loire et les intercommunalités volontaires.

Des mesures d'urgence ont également été prises lors du 2^e confinement, en partenariat avec les trois chambres consulaires, avec la mise en ligne d'un catalogue des commerçants et le démarrage d'un projet de site marchand ouvert à tous les commerçants. En complément de ces aides, Orléans Métropole et la Ville d'Orléans ont souhaité accompagner la reprise pour la période de fin d'année, cruciale économiquement. Elles ont ainsi autorisé l'ouverture des commerces tous les dimanches avant Noël, à partir du 29 novembre, et ont mis à disposition des « chalets de Noël » pour les commerçants qui souhaitaient proposer de la vente à emporter. De plus, pour faciliter l'accès au centre-ville et encourager les habitants à consommer dans les commerces de proximité, Orléans Métropole et la Mairie d'Orléans ont mis en œuvre des mesures

d'accompagnement jusqu'à la fin des soldes : gratuité des bus, trams et parcs relais tous les samedis ; gratuité des stationnements de moins d'1h30 sur la voirie et dans les parkings d'Orléans. Enfin, la ville d'Orléans et Orléans Métropole ont offert à l'ensemble de leurs agents des bons d'achat à utiliser dans les commerces orléanais.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS À VÉLO

Afin de simplifier les conditions de transport lors de la reprise des activités après le premier confinement, la Métropole a souhaité encourager la pratique du vélo, mode de déplacement doux et alternative intéressante à la voiture et aux transports en commun en cette période de crise sanitaire. Dans cet objectif, la collectivité a procédé à des aménagements expérimentaux d'itinéraires cyclables temporaires, sur des axes structurants du territoire et en hyper-centre d'Orléans. La définition de ces axes a été effectuée en étroite collaboration avec les Maires, afin de déterminer les trajets les plus utilisés et pouvant être sécurisés pour les cyclistes. Un schéma d'aménagement global et cohérent sur l'ensemble de la Métropole a été élaboré, permettant de desservir avec les principaux pôles d'activités.

Les aménagements cyclables légers, faiblement coûteux, rapides à mettre en œuvre ont été prévus comme évolutifs et réversibles pour s'adapter aux besoins. Des comptages ont été mis en place afin d'évaluer les fréquentations et un comité de suivi a pu évaluer en temps réel ces aménagements.

Enfin, pour accompagner la pratique cycliste, de nouveaux arceaux et des aires de stationnement temporaires ont été aménagés près des pôles commerciaux et des lieux de vie et des stands proposés sur les marchés de la métropole, en lien avec les associations, permettant de réparer son vélo, d'acheter des vélos d'occasion ou encore de s'informer sur les aménagements provisoires.



LA PRATIQUE CYCLABLE
À ORLÉANS DE MI-MAI À FIN AOÛT :

+ 25 %

en moyenne du trafic cycliste
sur l'ensemble de la métropole
par rapport à 2019

+ 50 %

en moyenne du trafic cycliste
sur le pont George V
par rapport à 2019,
avec certains jours

+ de 4 000

cyclistes franchissant la Loire



UN COUP DE POUCE AUX FILIÈRES ARBORICOLES ET HORTICOLES

Très implantées sur le territoire et fortement impactées par la crise sanitaire, les filières horticoles et arboricoles ont également été soutenues par la Métropole et par les communes. Ainsi, des commandes d'arbres et de fleurs ont été faites, contribuant à décorer l'espace public. Un achat de plantes annuelles a permis d'embellir des massifs éphémères et des végétaux ont été commandés pour une plantation à l'automne 2020. Dans la même démarche d'aide aux producteurs locaux, une vente de cerises a été organisée en juin afin de soutenir la filière arboricole orléanaise.

Cette opération a été mise en œuvre par la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin en association avec Orléans Métropole et la Chambre d'agriculture du Loiret.

12

producteurs de
plantes soutenus



UNE ANNÉE BUDGÉTAIRE SANS PRÉCÉDENT

Dépenses supplémentaires, recettes réduites, décalage dans l'avancement des projets, la crise Covid a fortement impacté l'exécution du budget 2020. Pour autant, Orléans Métropole a veillé à la réalisation du maximum de ses engagements, malgré ce contexte perturbé.

UN BUDGET FORTEMENT IMPACTÉ PAR LA CRISE

Le coût de la crise pour le budget 2020 d'Orléans Métropole dépasse les 16 M€. L'impact financier concerne à la fois les dépenses exceptionnelles engagées par la collectivité mais aussi la baisse des recettes prévues.

En matière de dépenses, Orléans Métropole a consacré plus de 5,5 M€, affectés notamment au soutien des entreprises du territoire (2 M€ d'aides aux TPE, dont 0,9 M€ apportés par Orléans et 0,2 M€ par le Département du Loiret ; 0,6 M€ de dégrèvements de CFE accordés aux entreprises les plus en difficultés), à la protection de la population et des agents (1,5 M€ pour l'achat de masques et de gel).

Pour ce qui concerne la perte des recettes, elle atteint 9,5 M€ sur le réseau de transports en commun, 1 M€ sur les parcs de stationnement et 0,750 M€ dans le domaine touristique (taxe de séjour, recettes commerciales office de tourisme et Parc floral). À noter les coûts indirects liés au personnel confiné qui a continué d'être payé sans pouvoir assurer ses missions, la collectivité étant exclue des dispositifs de chômage partiel.

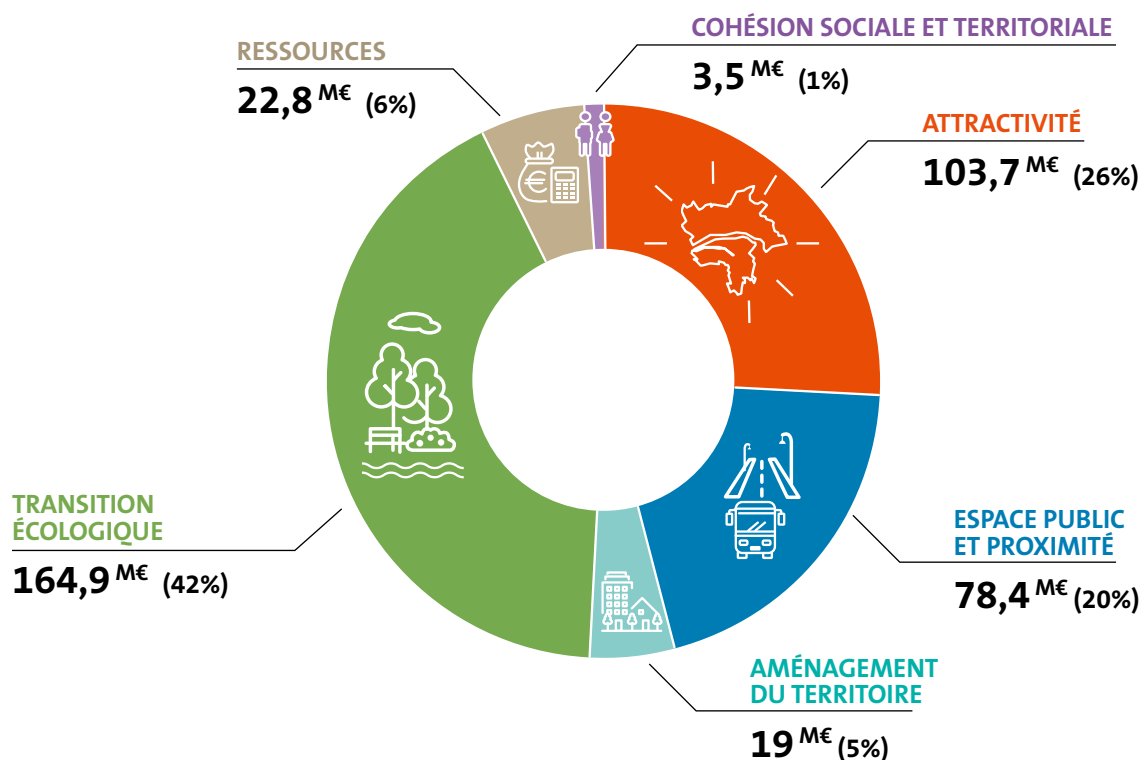
Cette baisse des recettes associée à la hausse des dépenses de fonctionnement a une incidence sur les équilibres budgétaires de la Métropole, amputant notamment l'épargne disponible de plus de 11 M€ (soit une baisse d'environ 25 %). Avec la poursuite de la crise sanitaire au-delà de l'exercice, la vigilance de la collectivité vise à préserver les équilibres financiers et à conserver les marges de manœuvre nécessaires pour poursuivre son développement et assurer ses missions auprès des habitants et des entreprises.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Malgré ces conditions exceptionnelles, Orléans Métropole s'est attachée à poursuivre sa stratégie d'investissement pour répondre avec réactivité aux besoins de ses habitants et de son tissu économique. Les dépenses d'investissement traduisent cette volonté, atteignant, malgré un ralentissement des chantiers imposé par les périodes de confinement, un niveau exceptionnellement élevé de 161 M€ (128 M€ en 2019), avec 347 M€ de restes à réaliser qui ont été ajoutés au budget 2021.

138 M€ ont été consacrés aux versements aux communes, à la contribution au fonds national de péréquation intercommunale et communale, au remboursement de la dette et aux subventions d'équilibre versées aux budgets annexes.

Un budget global de 530,3 M€ de dépenses dont 392,3 M€ consacrés aux projets et actions menés en 2020 : 160,8 M€ en investissement et 231,5 M€ en fonctionnement.





MERCI
MESSIEURS
LES ÉBOUEILLERS!

MERCI LES
ÉBOUEILLERS
BON
COURAGE
A
VOUS



UN GRAND MERCI !!
UN GRAND MERCI !!
BRAVO !!

Merci pour
votre travail
Bon courage



UN GRAND MERCI A TOUTE
L'ÉQUIPE
MERCI POUR VOTRE
BON COURAGE

MERCI !!!
POUR VOTRE TRAVAIL
BON COURAGE

**UNE MÉTROPOLE
AU SERVICE DES HABITANTS
ET DE LEURS COMMUNES**

MERCI ET

COMPÉTITIVITÉ, ÉCONOMIE, EMPLOI

Éléments clé du dynamisme d'un territoire, l'économie et l'emploi mobilisent les services de la Métropole dans un objectif d'un service toujours plus performant et adapté aux besoins du territoire. Une mission qui vise aussi l'innovation.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES ENTREPRISES

60 HA

de foncier à vocation économique immédiatement disponible en 2020, sur le territoire, au sein des 31 parcs d'activités métropolitains dont environ 45 ha sur la seule ZAC 3 du parc technologique Orléans Charbonnière



À l'occasion de la crise sanitaire, et plus particulièrement durant la première période de confinement, les équipes ont assuré un suivi régulier des entreprises afin de les accompagner dans la mobilisation des mesures et des dispositifs d'aides mis en place par l'État et les collectivités mais également pour faciliter leurs approvisionnements en équipements de protection individuelle (masques, gants, blouses...). La démarche, coordonnée au niveau régional par Dev'Up, l'agence régionale de développement économique, a abouti à l'accompagnement par Loire&Orléans Éco de 93 entreprises du territoire métropolitain.

COMMERCE : FACILITER L'ACTIVITÉ PENDANT LA CRISE

Dès le 1^{er} confinement du printemps 2020, les services d'Orléans Métropole se sont engagés dans l'élaboration, sur le site internet d'Orléans Métropole, d'un annuaire des commerçants. L'objectif était de faire connaître aux habitants les initiatives des commerçants qui proposaient la livraison à domicile et le click and collect. Cet annuaire a regroupé rapidement jusqu'à une centaine de commerçants de toute la métropole. Chaque commerce pouvait préciser les modalités d'achat et de livraison des commandes passées sur site ou par téléphone. La plateforme a depuis été complétée et étendue à tous les commerçants qui s'enregistrent eux-mêmes depuis le site internet.

561

dossiers instruits en 2020 dans le cadre du fonds d'aide aux commerces et TPE, pour un montant de 1 100 12 € de subventions

AGRICULTURE : EXTENSION DU PAVILLON DES PRODUCTEURS LOCAUX

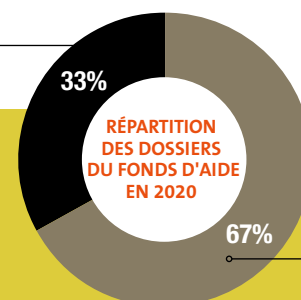
Situé à La Chapelle-Saint-Mesmin, le Pavillon des producteurs locaux a fêté ses 10 ans en 2020. Installé depuis 1963 sur les quais de Loire à Orléans, ce marché de demi-gros a déménagé en 2010 dans des locaux construits par Orléans Métropole. Au cœur de la zone de commerce de demi-gros, le Pavillon des producteurs locaux a su conserver et étoffer sa clientèle de professionnels de l'alimentaire. Restaurateurs, traiteurs et revendeurs s'y retrouvent pour s'approvisionner auprès des maraîchers et arboriculteurs locaux qui fournissent le Pavillon. Depuis deux ans, le Pavillon a étoffé sa clientèle avec la restauration collective. Au fil des années, l'espace dans le bâtiment est devenu insuffisant pour accueillir de nouveaux producteurs et un stock de marchandise plus important. Aussi, Orléans Métropole a décidé d'agrandir de 230 m² l'espace de vente fermé pour passer à 700 m² et offrir ainsi une surface de vente plus vaste et des locaux plus agréables pour l'équipe. Les travaux se sont achevés à l'été 2020.

93 159 €

d'aide aux producteurs horticoles pour faire face à la crise sanitaire



ORLÉANS MÉTROPOLE : 183 DOSSIERS POUR UN VOLUME FINANCIER DE 298 757 € (27%)



VILLE D'ORLÉANS : 378 DOSSIERS POUR UN VOLUME FINANCIER DE 801 363 € (73%)

OMIE,

EMPLOI : MAINTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En 2020, Orléans Métropole a alloué un budget de 800 000 € à 26 structures accompagnant les demandeurs d'emploi du territoire en parcours d'insertion professionnelle. Ces subventions leur ont permis de mettre en place 43 actions ayant pour objectifs, par exemple :

- de favoriser l'émergence de projets de création d'entreprises pour les publics issus des quartiers prioritaires de la ville,
 - de faciliter l'apprentissage du français au travers d'un travail sur la mobilité
 - de permettre l'insertion des chercheurs d'emplois par une activité en lien avec le service « transport à la demande »
 - d'accompagner les publics dans leur parcours d'accès à l'emploi.
- Toutefois, la crise sanitaire a impacté leurs activités et 7 d'entre elles n'ont pas pu réaliser leurs objectifs fixés par convention avec Orléans Métropole. Malgré cela, la collectivité a fait le choix de leur maintenir son soutien financier à hauteur de ce qui avait été défini, afin de soutenir ces associations dans cette période difficile.



+ DE 1 535 080 €

de soutien à l'innovation accordés à Orléans Val de Loire Technopole, aux pôles de compétitivité Cosmetic Valley, France Water Team via Dream, S2E2 et aux clusters Nekoe et AgreenTech Valley

20 000 €

débloqués pour soutenir deux structures de l'insertion par l'activité économique, fortement impactées par la Covid, qui ont pu ainsi éviter de mettre en péril le parcours d'insertion professionnelle de leurs salariés.

INNOVATION : PROMOUVOIR L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE

Dans l'objectif de conduire l'écosystème scientifique et de recherche de l'Orléanais vers l'excellence, l'année 2020 a vu la poursuite des échanges entre les services d'Orléans Métropole et les grands centres de recherche du territoire – BRGM, CNRS, INRAE et Université d'Orléans – pour orienter des projets d'achats d'équipements de ces organismes de recherche dans les quatre domaines de spécialisation reconnus sur territoire : la métrologie environnementale, la cosmétologie, les agtechs, les matériaux en conditions extrêmes.

Cette concertation a abouti à des demandes de subventions auprès d'Orléans Métropole, pour un montant cumulé de plus de 1 M€ afin de financer des équipements de R&D. Ces demandes viennent compléter les projets Ambitions recherche développement (ARD) portées par la Région Centre-Val de Loire, dont JUNON (axé sur la métrologie environnementale portée par le BRGM), MATEX (axé sur les matériaux en conditions extrêmes porté par le CNRS), SYCOMORE (axé sur la sylviculture connectée porté par l'INRAE), et COSMETOSCIENCES (axé sur la cosmétique portée par l'Université d'Orléans).

Ces demandes soulignent le rôle majeur que joue Orléans Métropole pour promouvoir et conduire vers l'excellence les acteurs de la recherche de son territoire, en complément de l'action de la Région Centre-Val de Loire. Elles sont aussi le résultat de la participation active d'Orléans Métropole à l'élaboration de ces quatre ARD en 2019.



MOBILITÉS

Parmi les missions essentielles au quotidien pour les habitants du territoire, les déplacements et plus particulièrement les transports en commun et le vélo ont fait l'objet d'actions particulières dans un contexte sanitaire en constante évolution.

S'ADAPTER AUX CONDITIONS SANITAIRES

Que ce soit pendant les périodes de confinement ou à la sortie des confinements, Orléans Métropole a veillé au maintien du service public du transport et pris des mesures exceptionnelles de gratuité pour faciliter les déplacements obligatoires et encourager la population à se déplacer vers le centre-ville et relancer la dynamique en favorisant le commerce local.

Ainsi, lors du premier confinement les tarifs ont été suspendus entre le 1^{er} avril et le 10 mai. À la suite du second confinement, en soutien à l'activité des commerces de proximité, les tarifs ont

également été suspendus tous les samedis jusqu'au 2 mars, en complément des gratuits traditionnellement appliquées lors des fêtes de fin d'année. Cette suspension a également été appliquée pour tous les étudiants post-bacs du 1^{er} septembre 2020 au 31 janvier 2021. Dans la même démarche d'aide aux commerçants, différentes mesures ont également été appliquées en matière de stationnement : gratuité sur la voirie sur Orléans du 17 mars au 1^{er} juin ; gratuité du stationnement pendant la pause méridienne à compter du 2 juin ; remboursement des abonnements de parking du 17 mars au 1^{er} juin pour les usagers qui n'ont pas pu utiliser leur abonnement en raison de la limitation des déplacements ; gratuité pour tout stationnement de moins d'1h30 entre du 28 novembre au 2 mars 2021.

INCIDENCE FINANCIÈRE DE LA CRISE

AU TITRE DES TRANSPORTS :

1614 K€

+

580 K€

pour les mesures d'accompagnement complémentaires (gratuité samedi, remboursement étudiant)

AU TITRE DU STATIONNEMENT :

660 K€

pour la première vague ;

425 K€

pour celle de fin d'année



DES PISTES CYCLABLES TEMPORAIRES

Afin de fluidifier la circulation urbaine, de décongestionner les transports publics, de favoriser le respect des distances de sécurité et d'encourager un mode de transport décarboné, 7 km d'aménagements cyclables et bus ont été créés entre mai et juillet 2020. Ils ont concerné les axes structurants sur trois communes du territoire –Orléans, Fleury-les-Aubrais et Saint-Jean-de-Braye–, avec un aménagement sécurisé pour les cyclistes. Compte tenu du succès de cette initiative, ces pistes temporaires à l'origine ont été pérennisées en 2021.



PISTES CYCLABLES TEMPORAIRES

BUDGET :

353 K€

(y compris études, comptages et travaux d'adaptation)

PONT ROYAL :

2 200

cyclistes/jour en moyenne en 2020 (+ 34% par rapport à 2019); depuis la mise en place de la piste cyclable en mai, plus de 3 000 cyclistes/jour (+70% par rapport à 2019)

RUE ROYALE :

2 200

cyclistes en moyenne de juin à septembre

MAILS D'ORLÉANS :

600 À 1 700

cyclistes par jour en moyenne de juillet à octobre



ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO

Afin d'accompagner au mieux les cyclistes et de favoriser le développement de cette pratique, Orléans Métropole a mis en place des stands de remise en selle. Animés par l'association 1^{ère} terre actions et la régie de quartier Respire, ces stands proposaient la vérification gratuite des équipements de sécurité et de petites réparations, la vente de vélos d'occasion et des conseils sur les déplacements à vélo (itinéraires, sécurité...).

Ces stands ont été proposés à Saint-Jean-de-Braye et à Orléans, place du Martroi, aux marchés de La Source, des Blossières et à l'Argonne. Place du Martroi, des activités découverte ont également été mises en œuvre pour découvrir le vélo grâce à des mises en situation : freinage d'urgence, passage étroit, slalom, passage d'obstacles...

LE DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT D'UN VAE RECONDUIT

Mis en œuvre par Orléans Métropole depuis 2017, le dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) a été reconduit en 2020. Il consiste, au travers de partenariat avec des vélocistes,

à octroyer une aide pour l'achat d'un VAE, à hauteur de 25 % du prix d'achat avec un maximum plafonné à 300 €. Cette aide s'adresse à toute personne âgée de plus de 18 ans, résidant sur le territoire métropolitain et ayant un coefficient familial CAF inférieur ou égal à 2 000 €/mois.

Compte tenu de l'important succès rencontré par ce dispositif en 2019 et 2020, la collectivité a octroyé des budgets supplémentaires afin de répondre aux nombreuses demandes.



ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

80 000 €

alloués en 2019

120 000 €

alloués en 2020

18

vélocistes partenaires de l'opération

+ DE 700

vélos acquis depuis 2017



STAND RÉPARATION DE VÉLO

21

ateliers proposés entre mai et octobre

30 À 40

personnes / jour pour les ateliers place du Martroi, les plus fréquentés

LA FLOTTE DE BUS SE MODERNISE

Orléans Métropole a poursuivi en 2020 la modernisation du parc de bus du réseau TAO avec la mise en exploitation de 6 minibus électriques Bluebus sur la ligne 25. Ces véhicules 100 % électriques (climatisation et chauffage alimentés par les batteries) sont produits à Quimper, comme leurs batteries. Ils permettent d'accueillir 22 personnes dont 8 assises, avec une autonomie de 120 km. Leur coût s'élève à 298 000 € par véhicule et le montant total de la commande, passée à la centrale d'achat UGAP, à 1 789 000 € HT (chargeurs compris).

Par ailleurs, 3 bus articulés neufs ont remplacé les pertes de l'année précédente (incendie) pour 1,2 M€.

De plus, compte tenu de la vétusté du parc, la collectivité a orienté son programme de renouvellement afin de remplacer les véhicules les plus vétustes par des véhicules modernes et respectueux de l'environnement. Le choix a été fait d'un « mix énergétique bus » qui panache les différentes technologies de motorisations de véhicules les plus adaptées à son réseau et son territoire. À terme et d'ici 2026, 129 bus devront être renouvelés.

Les premiers bus Irizar 100 % électriques ont été mis en exploitation en mars 2021.

Enfin, dans le cadre de l'acquisition de bus électriques et de la nécessaire installation de chargeurs sur le dépôt de Saint-Jean-de-Braye, un dépôt provisoire a été prévu sur le site de la friche Ambert à Saint-Jean-de-Braye. La première étape de l'aménagement de ce site a consisté en la dépollution de ce site industriel, réalisée en décembre 2020.

BUS ÉLECTRIQUE

2,6 M€ HT

pour l'aménagement du dépôt provisoire



ENTRETIEN DU RÉSEAU DE TRAM

Orléans Métropole a réalisé en 2020 des travaux d'entretien des lignes de tram, afin d'améliorer la sécurité du réseau et le confort pour les usagers.

Sur la ligne A, coupée pendant six semaines, les travaux concernaient la sécurisation des carrefours et notamment la modification de 6 poteaux dangereux (budget de 1 340 k€ HT). Ainsi, le carrefour Petit Bois à Olivet a été entièrement repris (simplification, sécurisation des cheminements cycles/piétons et aménagements paysagers). Par ailleurs, 500 m de voie ferrée ont été



rénovés à Croix Saint Marceau et Anatole France (budget d'investissement de 1,65 M€ HT). Enfin, la deuxième moitié des équipements réseaux a été remplacée, pour la bascule en fibre optique (110 k€).

Pour ce qui concerne la ligne B, coupée pendant deux semaines, les travaux ont permis de poursuivre la remise à niveau des revêtements et des espaces verts engagée en 2019 : 315 interventions ont été réalisées sur la plateforme et aux abords immédiats (budget de 974 k€ HT sur deux ans). Par ailleurs le système d'alimentation par le sol (APS) a été rénové dans le carrefour Halmagrand (budget d'investissement de 700 k€ HT).

LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES INCIVILITÉS

Composée de 10 policiers des transports, la Police municipale intercommunale des transports a pour missions d'assister le service du contrôle de fraude du réseau TAO et de surveiller le réseau avec des patrouilles embarquées à bord des bus et des trams. Les policiers participent également à des opérations spécifiques en coordination avec la Police nationale, la gendarmerie et les polices municipales de la métropole. Ils contribuent ainsi à la lutte contre la fraude et les incivilités dans les transports en commun et leurs infrastructures et participent aussi à la lutte contre les infractions à la législation sur les stupéfiants et contre les infractions à la législation sur les étrangers. Ils interviennent enfin dans la surveillance des stations, gares et transports en commun dans le cadre du plan Vigipirate.



4200

patrouilles à bord des bus

4649

patrouilles dans les trams

627

patrouilles autour des établissements scolaires

91

interpellations

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET

FORMATION

Engagée depuis plusieurs années dans le renforcement de l'offre d'enseignement supérieur et de formation, Orléans Métropole vise, à travers cette action, à développer son attractivité et le rayonnement de son territoire.

LE PROJET DU CAMPUS MADELEINE S'ENGAGE

En 2020, Orléans Métropole a désigné la Semdo comme mandataire en charge du suivi du projet Campus Madeleine dont le programme a été finalisé, en lien avec l'Université d'Orléans et sa composante Droit Éco Gestion. Des groupes de travail ont été organisés avec les futurs usagers (enseignants, chercheurs, administratifs et étudiants), ainsi que les élus métropolitains. La programmation définitive a été validée le 19 novembre par Orléans Métropole et l'Université. Elle prévoit la réhabilitation d'une partie des bâtiments de l'Hôpital Général pour accueillir l'administration de l'UFR Droit Économie Gestion et les bureaux des enseignants-chercheurs ainsi que la construction de bâtiments neufs au sud de l'Hôpital pour l'amphithéâtre, le Learning-center et les salles d'enseignement.

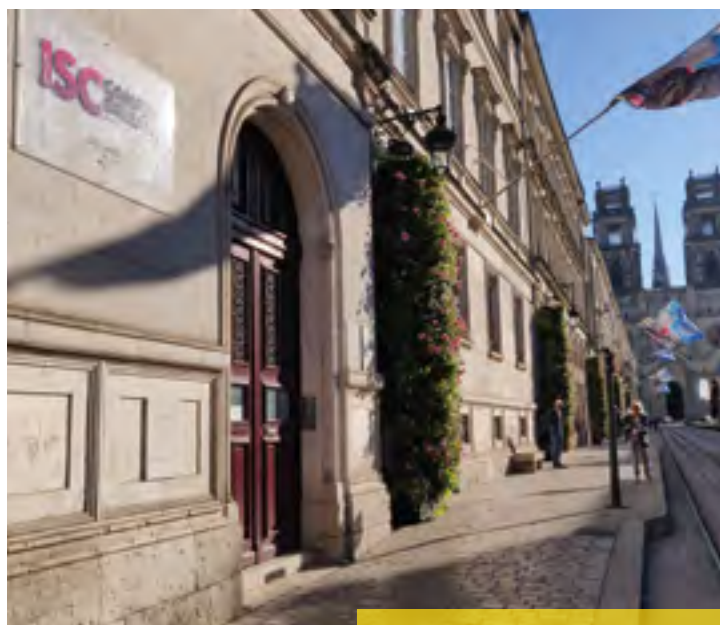
Ces travaux ont abouti au lancement officiel du concours de maîtrise d'œuvre en décembre 2020, dans l'objectif d'un choix à la rentrée de septembre 2021.

En parallèle, la Métropole a acquis, en fin d'année pour un coût de 10 320 000 € TTC, les bâtiments de l'ancien hospice et le foncier destiné à accueillir la composante de l'Université en 2025.

LES GRANDES ÉCOLES SE DÉPLOIENT

En accueillant des écoles d'enseignement supérieur, Orléans Métropole a pour ambition de renforcer l'attractivité de son territoire, grâce à une offre plus riche et complète. Dans cet objectif, trois projets ont été engagés et se sont poursuivis en 2020. Après une première phase de travaux réalisée dans l'ancien collège Anatole Bailly, rue Jeanne d'Arc, l'ISC Paris a pu accueillir ses premiers étudiants à la rentrée 2019. Une seconde phase de travaux a été réalisée au cours de l'année 2020, malgré les retards de chantier liés aux confinements successifs. Cette phase a permis de rénover 1700 m² et créer de nouveaux espaces d'enseignements, salles de cours et espace de co-working et un amphithéâtre d'une centaine de places. À la seconde rentrée de l'établissement en septembre 2020, l'école comptait déjà 130 étudiants inscrits en bachelor, master en management, gestion, marketing, communication, finances.

En parallèle, Orléans Métropole a fait l'acquisition de l'ancien centre d'innovation face à Polytech (campus de La Source) en



vue d'aménager le futur établissement d'Agroparistech. Le projet prévoit la réalisation de 1600 m² de laboratoires et de salles d'enseignement pour accueillir à terme plus d'une centaine d'étudiants au sein d'une chaire de cosmétologie. En 2020 ont été effectuées les études pré-opérationnelles pour une ouverture de l'établissement programmée pour mars 2022. Enfin, la Métropole a acquis, fin 2020, les bâtiments situés sur le côté ouest des anciens hospices Porte Madeleine destinés à l'ESTP. Le travail de programmation entre la collectivité et l'ESTP s'est poursuivi pendant l'année : la future école d'ingénieurs spécialisés en génie électrique et efficacité énergétique occupera une surface de plus de 3000 m² avec différents laboratoires (béton, géotechnique, topo, jumeaux numériques...). La livraison des premiers travaux est attendue pour septembre 2023.

LES ÉTUDIANTS À ORLÉANS

Orléans dépasse le cap des

20 000

étudiants

130

étudiants à ISC Paris dès

la 2^e année de fonctionnement

104,5 M€

inscrits au budget prévisionnel 2020 en investissement pour l'enseignement supérieur

1^{RE}

ville de sa catégorie au classement de l'Étudiant



SOLIDAIRE AVEC LES ÉTUDIANTS

Face à la détresse dans laquelle se sont retrouvés certains étudiants pendant la crise sanitaire, Orléans Métropole s'est mobilisée pour acheter et distribuer aux étudiants des produits de soins et d'hygiène, en lien avec le Secours populaire.

Par ailleurs, début 2021, Orléans Métropole et ses communes ont souhaité compléter cette action et venir en aide aux étudiants en leur proposant l'équivalent de 3 mois d'abonnement au réseau de transports TAO.



LA GRADUATE SCHOOL ORLÉANS NUMÉRIQUE (GSON)

L'établissement, qui existe depuis l'année 2017-2018, offre une formation de « data scientists » avec double compétence dans le domaine du numérique et un domaine d'application (chimie, biologie, géosciences, environnement, droit, physique, économie, linguistique). Elle a pu voir le jour grâce au soutien financier d'Orléans Métropole, qui accompagne GSON depuis ses débuts.

Grâce à la mobilisation des étudiants et des équipes enseignantes, l'année 2020-2021 s'est déroulée correctement malgré le contexte de pandémie Covid. Le nombre d'inscrits est resté stable : 213 inscrits, à comparer aux 219 inscrits de l'année précédente.



QUELLE OFFRE DE LOGEMENT POUR LES ÉTUDIANTS ?

Conséquence directe de la politique métropolitaine de renforcement de l'offre en matière d'enseignement supérieur, la demande et les besoins en logement des étudiants évolue. S'y ajoute l'attrait du territoire et sa proximité de l'Île de France pour les étudiants franciliens. Aussi, la Métropole et TOPOS, l'Agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais se sont engagés dans la constitution d'un Observatoire territorial du logement étudiant, destiné à mesurer les conditions de l'offre de logements pour les étudiants. Ce travail a commencé par la réalisation d'un diagnostic, finalisé en 2020, permettant d'établir un état des lieux de l'offre de logement étudiant et les besoins à venir en fonction de l'évolution en cours et à venir des effectifs étudiants. L'Observatoire poursuit ses travaux avec l'organisation de groupes de travail thématiques. Par ailleurs, cet Observatoire s'inscrit depuis 2020 dans un label

national qui permet de comparer les territoires entre eux, avec des outils de mesure partagés.

UNE NOUVELLE FORMATION AU CFA

Le CFA d'Orléans Métropole a ouvert en septembre 2020 une nouvelle formation, en partenariat avec l'Association régionale des entreprises alimentaires de la région Centre-Val de Loire. Intitulée « Maintenance des systèmes de production » et accessible en alternance, celle-ci est spécialisée dans le domaine de l'agroalimentaire, la cosmétique et la pharmacie et ouverte aux jeunes, aux chercheurs d'emploi et aux personnes en reconversion. Cette nouvelle formation traduit la démarche du CFA, à l'écoute des besoins du monde professionnel et de la société. En effet, la maintenance est une activité technique essentielle dans les entreprises de ces secteurs professionnels. Diagnostic des pannes, actions correctives (mécanique, électrique pneumatique, hydraulique...) et modifications des installations (tests, mises au point, essais de fonctionnement) sont autant de domaines abordés dans



ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

Prévenir les risques, mieux connaître le patrimoine vert du territoire pour mieux le préserver, poursuivre la transition énergétique sont autant d'axes mis en œuvre par la Métropole en faveur de l'environnement et de la qualité de vie sur son territoire.

UN OBSERVATOIRE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Chargé d'accompagner la mise en œuvre et le suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial, l'observatoire de l'énergie et du climat a été installé en 2020. Outil de visualisation des indicateurs de transition énergétique du territoire, cet observatoire a été élaboré dans une logique partenariale et s'appuie sur des données émanant de l'observatoire OREGES déployé à l'échelle régionale, des réseaux de distribution d'énergie (Enedis, GRT gaz, ...) ou encore de l'Insee...

L'observatoire permet de réaliser des analyses historiques et à différentes échelles (métropole, communes, IRIS) de la consommation et de la production énergétiques autour de sept grandes thématiques : consommations énergétiques, productions énergétiques, émissions de gaz à effet de serre, potentiels de productions d'énergies renouvelables, précarité énergétique, rénovation énergétique et transports. Au sein de ces thématiques, deux types de représentations sont disponibles :

- des indicateurs généraux à l'échelle d'Orléans Métropole sous forme de graphiques
- des cartographies interactives à l'échelle des IRIS ou des communes

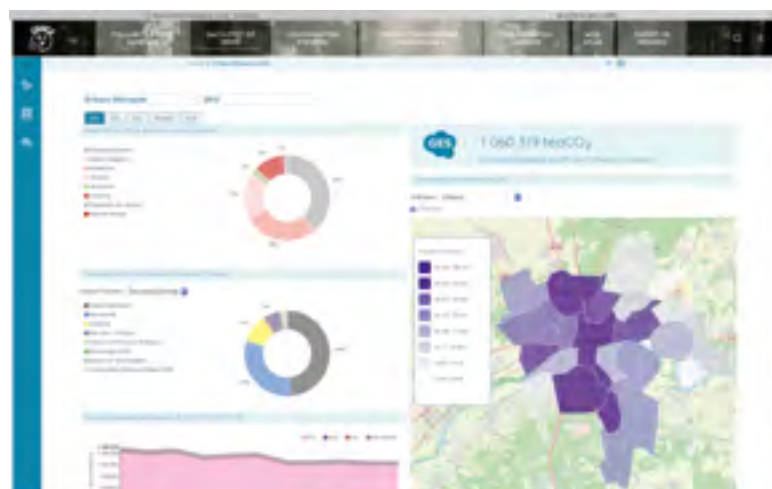
Une mise à jour annuelle de cet observatoire est prévue, permettant ainsi un suivi optimisé des performances. Ce suivi se fera en toute transparence et sera accessible à tous via le site Internet d'Orléans Métropole.

Il est à noter que cet observatoire intègre également un cadastre solaire, permettant de mesurer le potentiel photovoltaïque des toitures et surfaces au sol. Cet outil est la première étape d'une démarche plus globale de développement de cette énergie renouvelable.

APPROBATION DU PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Parmi les compétences d'Orléans Métropole figure la lutte contre les nuisances sonores. Dans ce cadre, la collectivité a élaboré un Plan de prévention du bruit dans l'environnement, à partir de la réalisation des cartes stratégiques du bruit sur le périmètre de ses 22 communes.

Le PPBE 2019-2025 est un document stratégique sur un territoire et n'est pas opposable. Il s'agit d'un outil de proposition et d'orientation d'actions de la politique d'évaluation et de gestion du bruit dans l'environnement.



Consommation énergétique du territoire :

5,95 TWH

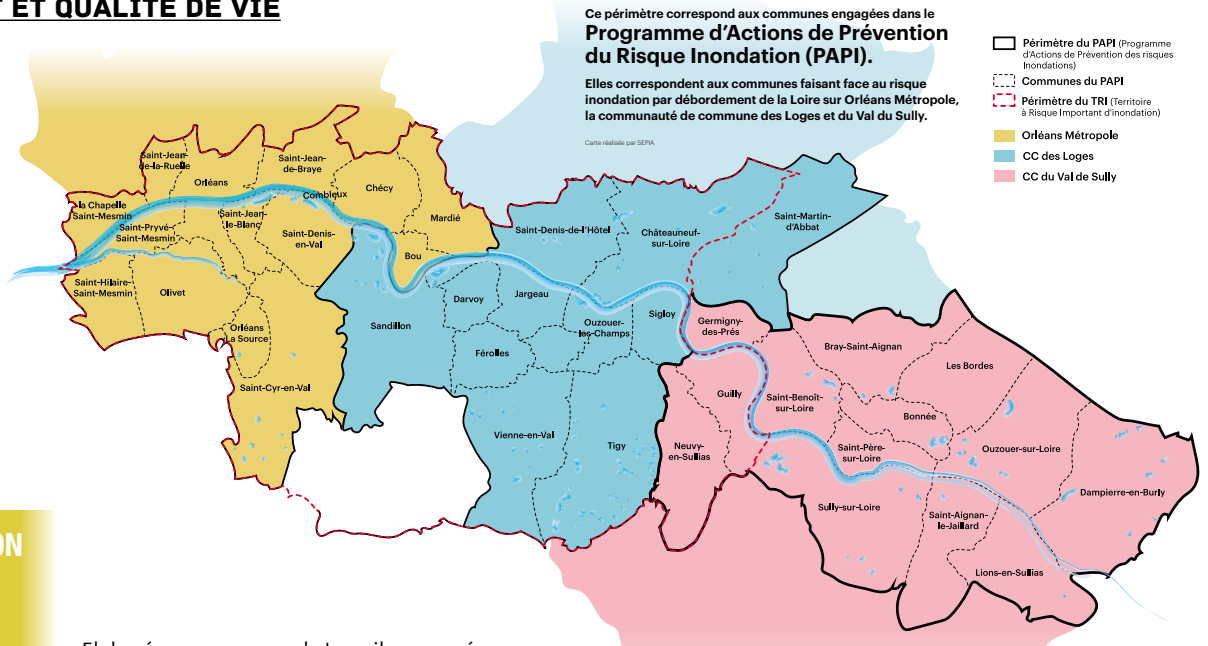
Émissions de GES :

932 KTEQ CO₂

Production d'EnR :

8,6%

de la consommation actuelle



PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

5 axes

37 actions

Elaboré par un groupe de travail composé d'élus et de techniciens des communes et de différentes directions, le plan d'actions du PPBE comporte 5 axes stratégiques, regroupant au total 37 actions, définies pour répondre aux priorités du territoire :

- Réduire l'impact sonore des infrastructures de transport dans les zones identifiées grâce à un partenariat entre les différents gestionnaires - Résorber les PNB prioritaires

- Prendre en compte le facteur « bruit » dans tout nouveau projet de construction et d'aménagement
- Mettre en place une réflexion approfondie sur les zones calmes
- Améliorer la connaissance du bruit sur le territoire et faire vivre le PPBE
- Informer et sensibiliser les différents acteurs et la population - Mettre en œuvre des actions de communication

Arrêté par le conseil métropolitain en octobre 2019, le projet de PPBE a été soumis à la consultation du public du 7 octobre 2019 au 30 novembre 2019. 141 observations du public ont été relevées, conduisant à l'ajout d'une 37^e action dans l'axe 5. Celle-ci consiste en une action de médiation vers les deux-roues, secours, tram, suite aux nuisances sonores mentionnées par le public. Le PPBE et les cartes stratégiques du bruit ont été définitivement approuvés par Orléans Métropole en janvier 2020.

PRÉVENIR LES INONDATIONS DES VALS DE L'ORLÉANAIS

Depuis 2016, un programme important de restauration du système d'endiguement sur le val d'Orléans est mené, dans le cadre d'une convention de partenariat passée entre Orléans Métropole et l'État, au titre du contrat de plan interrégional 2015-2020. Ce système d'endiguement constitue un élément clé dans la protection du territoire face au risque d'inondation par la Loire.

En 2020, une nouvelle tranche s'est ouverte afin de restaurer le fonctionnement du déversoir de Jargeau, qui n'est plus en mesure d'assurer son rôle de décharge hydraulique du fait notamment de l'évolution morphologique du lit de la Loire, risquant de submerger le système d'endiguement. Au total un programme de 16 M€ a été engagé et pour lequel Orléans Métropole a contribué à hauteur d'1,4 M€.



Ce programme a préfiguré le déploiement sur le territoire des trois collectivités –Orléans Métropole, Communauté de communes des Loges, Communauté de communes du Val de Sully– d'un Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), stratégie globale et partenariale visant à développer une culture du risque inondation globale. Ce programme approuvé en 2019 a connu en 2020 ses premières actions : montée en compétences, sensibilisation et initialisation de plusieurs démarches d'études.

RISQUES INONDATION

3 EPCI
Orléans Métropole,
Communauté de
communes des Loges,
Communauté de
communes du Val de Sully

29 KM
de digues consolidées

38
communes concernées

18 M€
investis en partenariat
avec l'État, le Conseil
Régional, le Département
du Loiret

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE DE MASSE

Depuis 2019, Orléans Métropole a mis à la disposition des habitants des 22 communes un dispositif d'alerte de masse leur permettant d'être informés de manière rapide et efficace en cas d'événement majeur. Tous les habitants des communes ont été invités à s'inscrire sur Internet, ou via des formulaires papier disponibles dans les mairies.

En 2020, le dispositif d'alerte a été utilisé pour informer sur des risques alerte orange, pour les situations d'alerte canicule ou encore pour des informations liées à de la viabilité hivernale.



4 964

inscrits soit environ
12 000 habitants
connectés à notre
système

VERS UN INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARBORÉ DE LA MÉTROPOLE

Afin d'améliorer la gestion du patrimoine arboré sur tout son territoire, Orléans Métropole s'est engagée dans la réalisation d'un inventaire, à l'image de celui réalisé à Orléans. Ce travail est en cours sur 3 communes de la Métropole (Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-le-Blanc et Fleury-les-Aubrais). Orléans Métropole estime qu'il y a 2 000 arbres pour Saint-Jean-de-Braye, 2 150 arbres pour Saint-Jean-le-Blanc et 500 arbres pour Fleury-les-Aubrais). En parallèle, un marché commun d'expertise des arbres a été lancé afin de disposer d'un accompagnement qualifié dans la gestion du patrimoine arboré.



60 000

arbres en alignement
recensés sur la métropole
(hors boisement)

intervention sur

4 111

arbres
(dont 981 arbres abattus)

L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ S'ENRICHIT

2020 a vu la poursuite des Inventaires de biodiversité communale (IBC) réalisés sur cinq communes volontaires du territoire avec l'accompagnement d'Orléans Métropole : Fleury-les-Aubrais, Saint-Cyr-en-Val, Boigny-sur-Bionne, Mardié et Marigny-les-Usages. Chaque IBC se conduit en trois phases : inventaires de la faune et de la flore pour faire un état de lieux de la biodiversité de commune ; travail sur un plan d'action et sur des pratiques de gestion des espaces verts ; sensibilisation des citoyens.

Partie intégrante du plan d'action Biodiversité de la Métropole, ces inventaires contribuent à alimenter l'observatoire de la biodiversité, créé pour mieux connaître le patrimoine écologique local. Ils s'intègrent dans la stratégie Biodiversité engagée par la Métropole, destinée à préserver et développer la biodiversité locale de son territoire et valoriser les bienfaits de la nature.

+ DE 5 000
points d'espèces pour la faune

+ DE 56 000
données pour la flore

AU MOINS 3 621
espèces végétales.

HABITAT ET URBANISME

Construire, rénover, réhabiliter, planifier... Orléans Métropole prépare la ville de demain en structurant le territoire et améliorant la qualité de l'habitat.



INTERIVES : POURSUITE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

L'année 2020 a été marquée notamment par la poursuite des travaux d'aménagements et des études relatives aux espaces publics et aux réseaux du cœur de quartier : place Rivière Casalis, rues Simone Veil, Georges d'Ormesson et Danton ainsi que la liaison piétonne et cycle entre la rue Danton et la rue de Joie. De même, les travaux de réhabilitation-extension ont été engagés pour le bâtiment B SEITA destiné à accueillir un Restaurant inter-entreprises (RIE), auquel s'ajouteront des bureaux et des commerces. La consultation d'exploitants pour le RIE a abouti à l'acceptation de l'offre de la société 7000.

Les démolitions rue Victor Hugo et du site SEITA ont été achevées à l'exception du bâtiment SHED et les constructions ont démarré pour les immeubles de bureaux sur les îlots F1bc (Promoteur Périale Développement pour le compte d'Orange) et F1b sud (Promoteur ADIM pour le compte de la Direction régionale de Pôle Emploi). Enfin la construction du parking Danton a été poursuivie et les travaux de la RD2020 Nord livrés en juin entre les sections Crocus (giratoire Chapit'O) et Melies (giratoire Cinémas Pathé).

Interives, grand projet d'aménagement au nord de la métropole orléanaise, prévoit de développer d'ici 2035 un nouveau quartier de vie combinant activité économique, logements, espaces verts, équipements publics et commerces de proximité.

Pour ce qui concerne le projet de téléphérique envisagé pour franchir les voies et relier le quartier Interives à la gare des Aubrais, le conseil métropolitain de septembre 2020 a décidé de l'abandon du projet à la fois pour des raisons financières -impacts de la crise sanitaire sur le budget de la collectivité- et par les nombreuses réserves que suscite ce projet depuis son origine. L'accès et la desserte de ce quartier restent une priorité et le conseil métropolitain s'est engagé à examiner les solutions qui permettront de créer et de fluidifier les connexions entre Interives et les secteurs limitrophes de Fleury-les-Aubrais et d'Orléans.

LA RÉNOVATION URBAINE SE POURSUIT

Le conseil métropolitain du 24 septembre 2020 a approuvé les enjeux et objectifs, le périmètre d'intervention, le programme et le bilan financier prévisionnel des opérations d'aménagement en renouvellement urbain ANRU 2 pour les quartiers de la Source, de l'Argonne à Orléans. La définition de ces enjeux intervient préalablement à la désignation des aménageurs approuvée lors du Conseil Métropolitain du 25 mars 2021.

Pour les trois quartiers concernés, les ambitions portées par le programme de renouvellement urbain sont les suivantes :

- positionner les trois quartiers au sein du territoire métropolitain
- augmenter le « reste pour vivre » des habitants
- transformer l'image et répondre à l'attractivité et « l'excellence »
- favoriser la mixité sociale

Pour 2020, pour le quartier de l'Argonne ont été lancées les études de MOE de requalification de la rue de Reims, de requalification des rues du Pot d'Argent et du Cours aux ânes et d'aménagement du jardin du Pot d'Argent ainsi que de requalification de la rue du 8 mai 1945 .

Pour le quartier de la Source, un groupement de maîtrise d'œuvre urbaine pour la restructuration et la requalification globale du secteur dalle a été désigné.

Concernant le quartier des Chaises, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, un mandat a été signé entre Orléans Métropole et le mandataire, la Semdo, pour une durée de six ans, en vue de l'aménagement des espaces publics, la requalification des voiries, la construction d'une passerelle cyclo-piétonne au-dessus de la tangentielle (hors financement ANRU) et la restructuration du centre commercial de proximité. En 2020, les études de programmation de la passerelle et de requalification de l'espace Carat ont également débuté. Les consultations de maîtrise d'œuvre ont été réalisées pour la requalification des espaces publics et du centre commercial. Enfin des négociations ont été engagées en vue d'acquiescer les lots de copropriété du centre commercial.





AMÉLIORER L'HABITAT

Engagée dans l'amélioration de la qualité des logements sociaux et de l'habitat privé, Orléans Métropole assure la maîtrise d'ouvrage ou l'accompagnement de projets de réhabilitation.

Ainsi, 2020 a vu le démarrage du Plan d'action des copropriétés de la dalle à la Source et la prolongation du plan de sauvegarde de la Prairie à Saint-Jean-de-la-Ruelle, dispositifs pilotés par la Métropole. Par ailleurs, compte tenu des effets des confinements successifs, les modalités d'instruction des demandes d'aides du règlement du fonds unifié pour le logement (FUL) ont été adaptées afin de permettre aux ménages de se maintenir ou d'accéder à un logement. Enfin, pour se conformer à la législation, la procédure de la transformation de l'OPH les Résidences de l'Orléanais en Société d'économie mixte a été lancée fin novembre par délibération du conseil métropolitain. Le processus se poursuit en 2021. À terme, la Métropole représentera 75 % du capital social de la SEM de logement social.

RÉHABILITER LE PARC PRIVÉ

Dans le cadre de la requalification du quartier des Carmes, une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) a été engagée en 2019 en complément des aménagements par la Ville d'Orléans. L'OPAH-RU vise

à réhabiliter le parc privé ancien du quartier, lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, restaurer le fonctionnement des copropriétés et remettre sur le marché des logements à typologie diversifiée et aux loyers maîtrisés.

En 2020, un local dédié à l'opération a été ouvert, permettant l'accueil du public, et l'organisation d'événements et de formations. De même, la mobilisation des propriétaires d'immeubles repérés après un travail d'investigation a permis 52 visites et l'engagement de 2 premiers dossiers de subvention représentant 12 446 € de subventions par l'Anah et 1 358 € de subventions par Orléans Métropole. En ce qui concerne les opérations de restaurations immobilières, l'animation a permis de suivre la vente de 3 immeubles et de mener un travail constructif avec les nouveaux propriétaires. Par ailleurs, la Semdo a préempté un immeuble de 8 logements destiné à une rénovation complète des logements, parties communes et façades.

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

2020 a vu la poursuite de la procédure d'élaboration du projet de PLU métropolitain (PLUm) avec la suite des études et concertation avant l'arrêt du projet. Une application de travail a été mise en place pour échanger avec les communes et des ateliers hebdomadaires ont été organisés avec ces dernières pour l'écriture du règlement. De même, la mise en œuvre du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) a été poursuivie et un dossier de candidature « interSCOT » déposé pour les Rencontres nationales des SCOT. Enfin, un logiciel partagé d'autorisations du droit des sols avec les communes de la métropole a été acquis.



Habitat

500 000 €
pour la programmation de
211 nouveaux logements sociaux et
la reconstitution ANRU

136 000 €
pour soutenir la réhabilitation
thermique des logements sociaux

130 713 €
pour accompagner les copropriétés
fragiles (la Prairie à Saint-Jean-de-
la-Ruelle et la dalle à la Source)

1 072
aides individuelles attribuées au
titre du FUL pour 320 895 €

391
ménages accompagnés dans leurs
difficultés relatives au logement
par l'Espace ressource logement
financé par le FUL à hauteur de
644 435 €.

Bilan 2020 des acquisitions
et cessions :

12 653 979 €
d'acquisitions hors frais de notaire
et 714 422 € de cessions

PLUm

3 350
demandes reçues des communes
traduites dans le document

9
réunions en visioconférence qui ont
réuni plus de 2 300 connexions

22
permanences en mairies

1
page internet consultée
plus de 10 000 fois

110
contributions via le site internet

SANTÉ, SOLIDARITÉ

Que ce soit en matière de soins ou d'accueil et d'accompagnement des publics éloignés ou vulnérables, Orléans Métropole s'attache à mettre en œuvre des actions où la prévention joue une place prépondérante.

RENFORCER L'OFFRE DE SOINS

Parce que la question de l'offre de soins et la pénurie de médecins sur son territoire sont des préoccupations, Orléans Métropole s'est engagée dans le domaine de la santé pour renforcer les actions mises en œuvre au sein des communes pour favoriser l'installation de professionnels de santé.

Ainsi, lors de la constitution du nouveau conseil métropolitain à l'été 2020, un Vice-Président en charge de cette politique a été désigné –Stéphane Chouin–, ce qui traduit la volonté des élus de s'investir dans ce domaine.

Par ailleurs, le Contrat local de santé intercommunal porté jusqu'à présent par Fleury-les-Aubrais a été clôturé en novembre 2020, ouvrant la réflexion sur un CLS métropolitain qui s'est concrétisée en 2021.

En parallèle, Orléans Métropole assure depuis quelques années un travail de promotion de son territoire et d'accompagnement auprès des médecins et étudiants en médecine dans l'objectif de faciliter leur installation dans l'Orléanais. Cette mission a, comme de nombreuses autres actions, été freinée en 2020 par la crise sanitaire.

UN OBSERVATOIRE DE L'OFFRE DE SANTÉ

Engagé en 2019, le travail mené par Topos, Agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais a été poursuivi en 2020 afin de mettre en place un observatoire de l'offre de Santé sur le territoire métropolitain. L'objectif est de disposer d'un outil de partage des connaissances et d'analyse permettant d'accompagner les politiques en matière d'offre de soins sur le territoire.

MÉTROPOLE ET SANTÉ

C'est sur le thème de la santé qu'Orléans Métropole a choisi de réfléchir dans le cadre de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) lancée par le ministère de la Cohésion de territoires. Cette Plateforme rassemble scientifiques et acteurs des collectivités locales autour de grandes questions urbaines prospectives. Après une phase de lancement en 2019, l'année 2020 a été consacrée à la rédaction d'un cahier POPSU finalisé au printemps 2021.

BILAN DU CLS 2020

Le CLS comportait 15 fiches actions réparties en 4 axes :

- **Favoriser l'attractivité du territoire** pour l'installation de professionnels de santé : 18 actions réalisées et/ou en cours dont un projet de MSP en cours à Orléans
- **Développer les parcours de santé par thématique** : éviter les ruptures de prise en charge : 44 actions mises en œuvre et événements pour plus de 1 756 bénéficiaires de tous âges
- **Structurer la coordination inter-parcours** : les outils organisationnels et les systèmes d'information santé adaptés : l'ARS, responsable de cette action a retiré cet axe car il correspondait à la mise en œuvre de la plateforme territoriale PTA.
- **Poursuivre et consolider les actions de prévention existantes** : 41 actions/événements réalisés pour plus de 1 790 bénéficiaires de tous âges



ORLÉANS MÉTROPOLE ACCOMPAGNE LA STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS MÉTROPOLITAINE



Dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité territoriale 2015-2020 signé entre Orléans Métropole et la Région Centre-Val de Loire, la Métropole assure un rôle de chef d'orchestre dans la répartition des financements accordés. Depuis 2015, 5 projets de maisons de santé ont ainsi été financés sur le territoire (Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye, Orléans, La Chapelle-Saint-Mesmin et Saint-Jean-de-la-Ruelle). Financé à hauteur de 240 K€, l'aménagement de la Maison Pluridisciplinaire de Santé Françoise Dolto (Les Chaises - Saint-Jean-de-la-Ruelle) s'est achevé en 2020 et a permis la création de 3 cabinets médicaux supplémentaires et d'un espace kiné.

TERRAINS DES GENS DU VOYAGE

TAUX DE FRÉQUENTATION ANNUEL :

50%

le plus faible depuis la création des aires mais équivalent au taux moyen régional et national

TAUX DE FRÉQUENTATION DE DÉBUT DE SAISON (septembre 2020) :

50%

qui a augmenté jusqu'à 60 % en décembre 2020

25 000€

pour la rénovation de l'aire de Chécy



L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Avec la crise sanitaire, un accompagnement permanent a été nécessaire auprès des gens du voyage, pour leur permettre de se protéger et de s'isoler dans un contexte sanitaire compliqué. Pour aider les familles confrontées aux conséquences économiques de la crise, la Métropole les a exonérées des tarifs pendant les périodes de confinement et a expérimenté un plafonnement en fin d'année.

Par ailleurs, un travail de fond a débuté pour augmenter les taux de fréquentation des aires, en baisse régulière depuis plusieurs années : contact avec les groupes installés illicitement et avec ceux ayant une dette à supprimer pour revenir sur les aires. De plus, l'aire de Chécy a été rénovée – refonte de toute l'électricité, pose d'une porte blindée sur le local d'accueil – permettant d'augmenter le nombre d'usagers. En parallèle, l'aire d'Ingré/La Chapelle a été mise en « sommeil » dans la perspective de la création de terrains familiaux en lieu et place de l'aire. Enfin, les travaux ont débuté pour l'aménagement de l'aire de grands passages permettant d'accueillir de 50 à 200 caravanes dès son ouverture au printemps 2022.

ACCOMPAGNER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Organisée depuis 2019 à l'échelle de la métropole en trois Pôles territoriaux (Est, Ouest et Sud), la prévention spécialisée couvre les 10 quartiers prioritaires des villes de Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Fleury-les-Aubrais et Orléans. L'action mise en

œuvre vise à construire des relations éducatives avec des jeunes très distants de la vie sociale et éducative, afin de les amener à un « mieux être » et à mieux vivre en société.

739 jeunes ont été accueillis en 2020 et 622 ont bénéficié d'un accompagnement éducatif individualisé :

- 351 collégiens, principalement issus des classes de 4^e et 3^e, dont 82 filles. 153 d'entre eux ont bénéficié du dispositif Passerelle destiné aux collégiens définitivement exclus, dans le but de travailler sur les causes de l'exclusion et d'aider les jeunes à se remobiliser et à devenir acteur de leur scolarité.
- 271 jeunes âgés de plus de 16 ans, dont 80 filles. L'objectif principal des équipes étant de soutenir l'insertion socio-professionnelle de ces jeunes. 6 735 heures de chantiers éducatifs ont été assurées avec 98 jeunes.

Enfin, des actions sont menées en faveur des familles, destinées à soutenir l'exercice parental.

Pour les jeunes de 18 à 25 ans révolus, sans ressource ou avec de faibles ressources, qui résident sur le territoire d'Orléans Métropole, le Fonds d'aide aux jeunes a pour vocation de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. 2020 a vu une hausse des accompagnements, du fait de la crise sanitaire qui a accru les difficultés des jeunes. Dès le mois de mars, le Fonds a été ciblé comme mission essentielle, envers des personnes vulnérables, dans le Plan de continuité d'activité d'Orléans Métropole. En l'espace d'une semaine, une réorganisation totale du mode d'attribution et de remises des aides, a été mise en place pour maintenir le lien avec ces jeunes.

Enfin, dans le cadre de la Politique de la ville, près d'une centaine de projets ont été soutenus dans le champ de l'éducation, de l'emploi et de la cohésion sociale.

1366

aides individuelles accordées en 2020 (983 en 2019)

pour

783

jeunes bénéficiaires

CULTURE, ET LOISIRS

Orléans Métropole est en charge de l'animation de lieux de loisirs et de culture sur le territoire. Avec un objectif : proposer au plus grand nombre une offre de loisirs riche et variée.



PARC FLORAL

77 119

visiteurs et

1 766

abonnements, avec une période d'ouverture réduite (20 mai au 1^{er} novembre 2020 au lieu du 20 mars au 1^{er} novembre).

1 562

végétaux de type vivaces (lierres, iris, hellébores, pivoines, asters) plantés pendant l'hiver au Parc floral

FACILITER L'ACCÈS AU PARC FLORAL

Afin de fluidifier l'accès des visiteurs au Parc Floral de La Source, un système de contrôle d'accès a été mis en place en 2020 à l'entrée principale et à l'entrée des Parasols du Parc. Ce système coupe-file permet notamment aux abonnés et aux détenteurs de e-billets de se présenter directement au contrôle d'accès sans produire leur justificatif (cartes ou billets) aux caisses du Parc Floral au préalable. L'objectif de cet aménagement est de désengorger les files d'attente aux abords du site aux périodes de forte affluence, le week-end notamment.

À noter également en 2020 les travaux préparatoires à l'implantation des tripodes et portillons pour les personnes à mobilité réduite, équipés de lecteurs de code-barres et QR codes.

Par ailleurs, le 1^{er} site visité du Loiret s'est doté à l'automne d'une billetterie en ligne comme les autres sites touristiques majeurs, facilitant ainsi l'accueil des visiteurs. Le projet d'ouvrir cette billetterie aux abonnements est à l'étude pour 2022.

VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL

L'année 2020 a débuté au musée des Beaux-Arts d'Orléans avec l'ouverture de l'exposition « Jean-Marie Delaperche, un artiste face aux tourments de l'Histoire ». Cette première rétrospective a été rendue possible après trois années de recherche et le mécénat participatif ayant permis d'acquérir 91 dessins. Comme tous les établissements publics, le musée a dû fermer ses portes pendant les périodes de confinement. Cependant, les équipes se sont fortement mobilisées pour maintenir le lien avec le public au travers d'actions numériques pour tous : lives, vidéos présentant les œuvres depuis les salles des musées, ateliers à télécharger, tutos, jeux autour des collections... Une visite



immersive de l'exposition Delaperche a été réalisée et une chaîne YouTube créée pour permettre un accès illimité aux contenus vidéos sur les collections. Le lien avec les scolaires a également été maintenu grâce à l'envoi de diaporamas, de dossiers pédagogiques et de pistes d'exploration autour des parcours scolaires prévus pour tous les niveaux. Ces mois de fermeture ont été l'occasion de révéler au public les coulisses des musées avec leurs missions de restauration, d'acquisition et de conservation qui ont été poursuivies.

L'outil numérique a également été utilisé par les Archives métropolitaines, notamment par le biais de son site Internet et des réseaux sociaux. Une « #BattleCocotte » a ainsi été lancée, visant par le jeu à faire découvrir la richesse du patrimoine local et du fonds documentaire des archives. Enfin, la mise en ligne des notices descriptives des archives contribue à informer les internautes de la diversité du contenu du fonds d'archives dont ils peuvent demander la communication en salle de lecture.

Lancée en janvier 2020, une étude de diagnostic culturel du territoire a été initiée puis freinée par le contexte sanitaire. Composé d'élus de communes, le comité de pilotage s'est de nouveau réuni début 2021 pour établir un diagnostic puis mener une réflexion sur la coopération culturelle entre les communes du territoire.

AMÉNAGEMENT DU PARC DE LOIRE

Les travaux engagés en 2019 sur le plan d'eau de l'île Charlemagne ont été poursuivis en 2020. Ils ont pour objectif d'améliorer les conditions de baignade en limitant la propagation des cyanobactéries qui aboutit tous les ans à l'interdiction de baignade et de pratique des activités nautiques. Les solutions techniques retenues visent la renaturation du plan d'eau, grâce à des berges plantées, à la création d'ouvrages favorisant un cheminement d'eau en cas de crue, à l'abattage de peupliers et au curage du plan d'eau. L'ensemble de ces interventions permettant de réduire la présence de matières organiques propices au développement des cyanobactéries. Par ailleurs, l'entretien des espaces a été revu, avec l'extension des surfaces en éco pâturages et la mise en œuvre de fauches différenciées, favorisant ainsi la biodiversité.

CULTURE

39

œuvres acquises pour le musée des Beaux-Arts

PRÈS DE

3 000

espèces du muséum ont été décontaminées dans une bulle sans oxygène afin d'intégrer le nouveau parcours du MOBE.

530

demandes de recherche dans les fonds d'archives (370 demandes en 2019)

GRANDS ÉQUIPEMENTS

Projet phare pour le territoire, CO'Met a l'ambition d'accompagner le rayonnement de la métropole, à l'échelle nationale mais aussi internationale.

Ce complexe d'envergure pourra accueillir de multiples manifestations sportives, institutionnelles, culturelles ou à vocation commerciale.

CO'MET AVANCE

Porté par la Métropole et par la Ville, CO'Met comprendra, à proximité du Zénith, une salle sportive de 8 000 à 10 000 places, un palais des congrès pouvant accueillir jusqu'à 2 000 personnes et un nouveau Parc des expositions extensible jusqu'à 33 000 m². Outre l'accueil d'événements variés, CO'Met répond à des exigences de performance environnementale liées à la labellisation HQE. 2020 a vu la réalisation du gros œuvre pour le palais des congrès. Les travaux ont été stoppés lors du premier confinement et ont pu reprendre fin avril 2020. La reprise a été étudiée point par point avec la maîtrise d'œuvre et le coordonnateur Sécurité prévention au travail : elle concernait une trentaine de personnes sur site, dont une dizaine dans les bureaux.

Parmi les points majeurs du chantier dans l'année figurent la pose des planchers et des parois verticales du palais des congrès, ainsi que la charpente, à l'été 2020 et les 10 000 m² de couverture en fin d'année. De même les travaux d'habillage de la façade ont débuté avec la pose de la résille métallique en forme de vague, évoquant un paysage ligérien qui représente la marque architecturale du bâtiment. En parallèle la construction des niveaux



de la salle sportive a été poursuivie et le chantier de la voie de contournement au nord du site a débuté. Enfin, la nouvelle station de tram a été ouverte au public en août 2020 et inaugurée en septembre.

La livraison de l'équipement est programmée pour mi-juillet 2022, la notification du délégataire à l'été et la première ouverture au public en octobre 2022.



UN ENVIRONNEMENT PROPICE POUR LES CLUBS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Les communes et la Métropole accompagnent le sport professionnel depuis de nombreuses années. Ces clubs participent en effet à l'attractivité et au dynamisme du territoire sur le plan national et international. C'est la raison pour laquelle la Métropole est très attentive à leurs attentes et à la manière dont elle les accompagne pour créer les conditions de leur réussite. Parmi les résultats sportifs de l'année, citons le passage de l'Orléans Loiret Basket en play-offs et le Saran Loiret HB qui a terminé la saison en passant en première division.

TOURISME

Valoriser la richesse du patrimoine local et veiller à la qualité des conditions d'accueil des touristes contribue au rayonnement du territoire et au développement du tourisme.

LA TAXE DE SÉJOUR IMPACTÉE

La crise sanitaire a eu un très lourd impact sur les recettes de la taxe de séjour en 2020. En effet, les confinements de la population, la fermeture de nombreux établissements, la mise en place de couvre-feu ont particulièrement touché le secteur du tourisme. Aussi, pour permettre aux hébergeurs de passer ces périodes difficiles, il a été décidé de suspendre les relances pour non-déclaration et le recouvrement de la taxe de séjour mais en maintenant la télé-déclaration. Puis pour accompagner les acteurs de cette filière et limiter les impacts de l'épidémie, le conseil métropolitain a décidé le 22 octobre de reporter

exceptionnellement le recouvrement des versements de la taxe de séjour et d'échelonner le paiement, à savoir : facturation du 1^{er} trimestre en novembre 2020 (au lieu d'avril) ; facturation du 2^e trimestre en décembre 2020 (au lieu de juillet) ; facturation du 3^e trimestre en octobre et novembre 2020 (sans changement) ; facturation du 4^e trimestre en janvier/février 2021 (sans changement).

- 40 %

sur la collecte totale de la taxe de séjour 2020 par rapport à 2019 :
871 382 € (1 444 688 € en 2019)

VERS UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE MÉTROPOLITAINE

Piloté par le service Ville d'art et d'histoire d'Orléans, le projet d'une nouvelle signalétique patrimoniale et touristique métropolitaine vise à mettre en place, sur tout le territoire métropolitain une signalétique commune permettant de mettre en valeur les points d'intérêts dans chaque commune et les itinéraires de visites touristiques existants. Dans ce cadre, une étude a été lancée en 2020 afin de recenser les éléments patrimoniaux d'intérêt sur chaque commune quelle que soit la période historique ou l'intérêt architectural, artistique, patrimoine immatériel ou encore les sites naturels et environnementaux. Cette étude servira également de base de travail pour la stratégie touristique métropolitaine. Le projet prévoit la conception de panneaux implantés sur site complétés sur l'application numérique touristique Destination Orléans.

Les premières implantations à l'été 2021 seront complétées en début 2022 sur l'ensemble du territoire.

380 K€

c'est le budget de la nouvelle signalétique

LE NOUVEL OFFICE DE TOURISME AU CŒUR DE LA MÉTROPOLÉ

2020 a vu le démarrage des travaux d'aménagement du futur office du tourisme, dans l'ancien bâtiment de la Chambre de commerce et d'industrie, Place du Martroi à Orléans.

Cette situation est stratégique pour un tel établissement, en cœur de ville et à la convergence des parcours touristiques, des arrivées par les transports en commune et des commerces du centre-ville. Le nouveau site de l'Office de Tourisme permet d'accompagner le développement d'Orléans Val de Loire Tourisme qui était en limite de fonctionnement dans ses bureaux place Sainte-Croix. Le site se veut être un espace de convergence des visiteurs, mais également des habitants de la métropole. Il propose, au rez-de-chaussée, un espace d'informations sur les lieux touristiques, de conseils pour organiser son séjour, de vente de produits à l'image du territoire. Il propose également l'accès à toutes les offres touristiques et de loisirs des communes ainsi qu'une billetterie destinée aux habitants et aux visiteurs.

À l'étage, le réaménagement de la salle de réception donnant sur la place du Martroi permet de disposer d'un espace dédié à des activités touristiques, de présentation des savoir-faire du territoire, l'organisation de workshop et de réceptions : une salle polyvalente capable d'accueillir une centaine de personnes. Les bureaux d'Orléans Convention, bureau du tourisme d'affaires de la Métropole, sont également installés à l'étage du bâtiment. Ce nouvel office est ouvert au public depuis le mois de mai 2021.

468 M²

de surface utile
(273 actuellement)

21

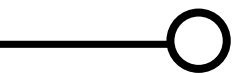
espaces de travail
disponibles (13
actuellement)

BUDGET :

3,6 M€

(acquisition et travaux)





UNE CAMPAGNE SOUS LE SIGNE DES RETROUVAILLES

« Heureux de vous retrouver ! », tel était le slogan retenu pour la campagne touristique lancée par Orléans Métropole, en lien avec Orléans Val de Loire Tourisme au mois de mai pour accompagner la reprise d'activité dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs et valoriser les nombreux atouts de son territoire au plan national et européen. Dans la prévision d'une saison particulière, cette campagne marquait le plaisir de « se retrouver » et de profiter des richesses naturelles, patrimoniales, culturelles et gastronomiques de l'Orléanais.

Une campagne qui a associé les professionnels et les habitants du territoire au choix des visuels et qui s'adressait dans un premier temps aux habitants du Loiret, de Paris et des villes situées à 2h d'Orléans. L'Orléanais a également fait partie des destinations touristiques promues dans la campagne du Comité régional de tourisme Centre Val de Loire, conçue autour de l'envie de (re)découvrir les pépites de notre territoire régional : la nature, la Loire et les châteaux.

À l'automne, cette campagne a été diffusée en Île de France et aussi à Amsterdam, Londres et Bruxelles avec un positionnement de city-break.

L'OFFICE DE TOURISME LABELLISÉ QUALITÉ TOURISME

Orléans Val de Loire Tourisme a été labellisée, en novembre 2020 et pour la première fois, « Qualité Tourisme » pour les cinq prochaines années. Créée par l'État afin d'améliorer la qualité des prestations touristiques en France, la marque Qualité Tourisme™, est attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations. Récemment classé catégorie 3, l'office de tourisme, après deux ans de préparatifs, a passé deux audits complets, réalisés par des organismes indépendants avant l'obtention de la marque.

Ce label traduit tout le travail effectué ces dernières années par les équipes et leur constante recherche de qualité.

PRÈS DE 250
critères passés au crible et plusieurs appels et visites « mystère »

UNE TRÈS BELLE SAISON TOURISTIQUE ESTIVALE

Malgré les mois de confinements qui ont émaillé 2020, l'année a été marquée par une forte augmentation de la fréquentation annuelle, principalement française et de pays européens de proximité. Les mois de juillet et août ont connu un fort pic de fréquentation et comptabilisent à eux seuls plus des 2/3 de la fréquentation annuelle (+ de 24 000 visiteurs). Du fait des restrictions sanitaires, les visiteurs étrangers étaient rares (13 %) contre 87 % de touristes français. Les plus grosses fréquentations étrangères provenaient d'Espagne, de Belgique, d'Allemagne, des Pays Bas et du Royaume Uni. Quant à la fréquentation française, sa provenance était majoritairement des régions Centre Val de Loire et Île de France, qui a représenté 61 % des visiteurs français en 2020. Une tendance relayée dans de nombreux reportages publiés et diffusés dans la presse écrite et en télévision nationale.

45 750
visiteurs, dont
24 000
en été (13 290 personnes, dont 5 956 en été en 2019).

LA LOIRE À VÉLO S'ÉTOFFE

Le tronçon nord de la Loire à vélo entre Chécy et le chemin du cabinet vert à Orléans a été livré en 2020. Les travaux réalisés ont consisté en l'élargissement ou en la création du cheminement, avec la remise en état de la levée à partir du camping de Chécy. Ce tronçon double le circuit de la Loire à vélo, initialement aménagé au sud de la Loire, via le parc de Loire. Le circuit au nord dessert les communes de Bou, Chécy, Combleux, Saint-Jean-de-Braye et permet de valoriser le patrimoine de ces communes.

17 KM
de voie verte livrée

BUDGET :
1,60 M€ TTC

DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

La crise sanitaire a agi comme un accélérateur et un révélateur de la place prépondérante du numérique au quotidien. Orléans Métropole est engagée depuis plusieurs années dans des projets visant à utiliser les capacités multiples de cet outil. Sans oublier l'accompagnement nécessaire pour élargir l'accès au numérique pour tous.

BE-GOOD : UN BILAN POSITIF

Initialement prévu jusqu'en septembre 2020, le projet européen BE-GOOD a été prolongé de 18 mois. Il implique huit partenaires européens dont Orléans Métropole et le Département du Loiret. Ce projet a pour objectif de promouvoir la capacité d'innovation des entreprises d'Europe du Nord-Ouest et de générer de la valeur économique à partir de la réutilisation des données ouvertes (Open Data), avec la création des écosystèmes durables aboutissant à des services numériques innovants : gérer le trafic, surveiller la qualité de l'air et de l'eau, planifier la maintenance des infrastructures...



Orléans Métropole s'est rapidement imposée en leader du projet et a développé une collaboration étroite avec le Département du Loiret et les partenaires européens notamment de l'Institut d'innovation de Luxembourg, la Ville de Glasgow et le ministère de l'Environnement et du Transport des Pays-Bas. Parmi les 11 expérimentations initiales, 2 concernaient la Métropole dans les domaines suivants : continuité de circulation des personnes et des biens en temps réel ; découverte des patrimoines naturels.

Pour ces deux actions, Orléans Métropole a contractualisé avec 2 start-ups (Nextérité et ENEO) et trois solutions numériques ont été développées : VIAPRO, VIAFACIL (partage et diffusion d'informations de circulation en temps réel) ; FOXTROT (découverte des patrimoines naturels sous forme de générateur de balade).

La réussite du projet BE-GOOD a été reconvenue par le Secrétariat Conjoint de l'Europe et la prolongation de 18 mois vise, pour la Métropole, à confirmer la viabilité des solutions développées et à en élargir l'utilisation à d'autres secteurs économiques, sur un périmètre géographique plus important avec davantage de parties prenantes.

LE LAB'O, ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION

Inauguré en 2016, le LAB'O a été positionné en 2019 comme accélérateur d'innovation et labellisé French Tech. Il constitue un projet majeur pour le territoire en termes de développement économique et d'innovation. À ce titre, la Métropole s'est engagée sur un programme d'investissement ambitieux : poursuite de la montée en puissance du LAB'O comme accélérateur d'innovation ; développement des filières (filiale végétal & numérique avec l'ouverture de l'Agreen LAB'O, le Lorias pour l'intégration de données au profit de systèmes opérations et d'aide à la décision ou encore le Service aux particuliers en environnement numérique qui a évolué vers le handicap ; soutien de la communauté French Tech.

Après le renouvellement de la gouvernance fin 2019, avec l'arrivée du nouveau LAB'O Manager, 2020 a vu un travail de structuration des process de suivi avec la mise en place des contrats d'objectifs pour les entreprises hébergées, l'accompagnement des plus forts potentiels et le suivi des entreprises en sortie de structures d'accueil d'incubation et d'accélération. Par ailleurs, les actions de sourcing et de sélection des startups ont été renforcées par un comité de sélection plus restreint et exigeant.

- Le LAB'O hébergeait 51 entreprises au 31 décembre 2020 avec 4 entrées et 7 sorties sur l'ensemble de l'année. L'effectif diminue légèrement dû aux départs d'entreprises et au ralentissement de la croissance de certaines entreprises.
- Son taux d'occupation est resté constant depuis 2 ans avec un taux de 82 % en 2020 malgré des sorties plus importantes. La moyenne d'ancienneté des entreprises est de 3 ans.
- Les 7 commissions de sélection d'entreprises de l'année 2020 ont instruit 10 dossiers dont 7 ont été acceptés et installés.
- Depuis 4 ans, 56 entreprises avec 143 salariés sont sorties définitivement du LAB'O ou des pépinières et 91 % d'entre elles ont déménagé. 36 entreprises se sont installées en métropole orléanaise, 3 dans le Loiret, 7 hors du département, 5 sont retournées à leur siège social et 5 ont disparu.

Soucieux de l'environnement, le LAB'O dispose d'un générateur photovoltaïque « la SmartFlower » qui produit annuellement l'énergie suffisante pour le rechargement des deux véhicules électriques ZOE du LAB'O et aussi des véhicules propres aux entreprises via les 4 bornes de recharge installées initialement. En 2020 l'implantation de 4 nouveaux emplacements équipés de 2 bornes de recharge supplémentaires situés côté RD2020 permet de répondre à une demande de plus en plus importante.

Enfin, une démarche d'ouverture du LAB'O a été engagée vers les acteurs économiques du territoire et les investisseurs : TPE/PME, grands groupes, industriels (organisation des « Connexion Days », événement dédié aux entreprises du territoire) ; investisseurs (création du DEMO DAY, événement dédié à la levée de fonds).

6
postes créés
au sein de
2
start-ups



« CONNEXION DAYS » :

**PRÈS DE
200**

visiteurs sur 3 jours ;

50

intervenants

DEMO DAY :

15

fonds d'investissement
et Business Angels
présents en 2020 ;

90

rendez-vous

Pour limiter l'impact de la crise sanitaire, Orléans Métropole a exonéré totalement de loyers, provisions pour charges et forfaits services, les entreprises hébergées dans ses pépinières d'entreprises et au LAB'O pour les mois d'avril à juin.

proximité auprès des habitants. Il a débuté son action avec deux objectifs : favoriser l'interconnaissance et la collaboration des structures et augmenter la proximité des accompagnements aux publics. En matière d'animation globale, une dynamique d'échange a été lancée et le réseau a continué à s'étoffer en fédérant des acteurs divers, au plus près des publics : de nouvelles structures (les Restos du cœur, Olivet Solidarité), de nouvelles communes (Mardié, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Jean-le-Blanc). En parallèle, les premières formations ont été proposées aux aidants bénévoles pour mieux accompagner à la prise en main du numérique. Enfin, un projet de Pass numérique a débuté, permettant d'offrir des heures de médiation à la culture numérique pour tout citoyen intéressé, sur un format proche de celui du Ticket Restaurant. Ce projet, d'un montant de 30 000 euros sur 26 mois, a été retenu par l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour un déploiement sur le territoire.

EXPÉRIMENTER L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES PUBLICS GRÂCE AU NUMÉRIQUE

Dans le cadre du plan d'inclusion numérique métropolitain, l'accessibilité aux différents services publics pour tous et plus particulièrement pour les personnes en situation handicap a fait l'objet d'une expérimentation grandeur réelle sur Orléans. L'objectif étant de faciliter le guidage et l'accès à différentes informations relatives à l'accueil du public, les démarches administratives, les travaux de voirie, les transports publics et la culture.

C'est dans une démarche centrée sur les usagers en partant de l'expérience des personnes en situation de handicap qu'Orléans Métropole a ainsi conduit cette expérimentation impliquant les membres de la commission communale d'accessibilité d'Orléans, des associations, le CCAS, la Direction du développement numérique et l'entreprise Audiospot. Des points GPS virtuels et des balises physiques sonore et bluetooth ont été installés en intérieur et extérieur sur 13 sites. L'expérimentation AudioSpot a touché à sa fin en 2020 en concluant sur un bilan très positif et des propositions d'amélioration dans la perspective d'une mise en œuvre opérationnelle élargie à d'autres lieux.

ACCOMPAGNER L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Depuis 2018, Orléans Métropole s'est engagée, avec l'aide de l'association WeTechCare, dans une démarche de co-construction et d'animation d'un réseau d'inclusion numérique sur les 22 communes. Après une expérimentation sur 6 communes de la métropole au premier semestre 2019, le déploiement et l'animation de ce réseau sur toute la métropole a été confié fin 2019 à l'association Espace C2B (Cultures et Compétences de Base). 2020 a vu la création du RésO numérique, consortium de plus de 80 acteurs locaux et régionaux agissant ensemble pour une meilleure coordination de l'inclusion numérique et une meilleure réponse de

3

réunions sur le territoire pour mobiliser une centaine d'acteurs

8

formations pour 44 aidants (sensibilisation du public au numérique, au diagnostic et à l'orientation)

80

acteurs référencés sur la cartographie Les Bons Clics



EAU

ET

Que ce soit pour la gestion de l'eau ou l'utilisation des énergies, Orléans Métropole s'emploie à mettre en œuvre des actions vertueuses en matière de développement durable et de respect de l'environnement.

LES EAUX USÉES TRAITÉES RÉUTILISÉES

Afin de limiter l'utilisation de l'eau du Loiret, dont le débit peut être très bas lors des périodes de sécheresse, Orléans Métropole s'est engagée dans la réutilisation de ses eaux usées traitées à la station d'épuration de La Source pour irriguer le Parc floral de La Source, 1^{er} site touristique du Loiret.

Avec une capacité de 100 m³/h, l'unité de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) permettra ainsi d'assurer à terme la grande majorité de l'arrosage du Parc floral, en préservant d'autant la ressource en eau. Le projet permettra, chaque année, la substitution de 100 000 m³ d'eau du Loiret par les eaux usées traitées à la station d'épuration de La Source.

Avant d'être acheminée à nouveau vers le milieu naturel, une partie des eaux usées réceptionnées et épurées sera captée pour être ensuite traitée par un système de filtration sur sable et de désinfection par UV (technologie OZONIA) et chloration. Ces eaux seront stockées dans un réservoir de 450 m³ construit sur le site de la station d'épuration. Le projet a été conçu pour réutiliser un ouvrage existant de la station d'épuration et ainsi réduire son empreinte environnementale.

EXTENSION DU CHAUFFAGE URBAIN

Le Label éco-réseau de chaleur décerné depuis 2018 à Orléans Métropole a été renouvelé en 2020, confirmant l'exemplarité des réseaux d'Orléans et de Fleury-les-Aubrais en matière de performance environnementale, de compétitivité des tarifs et de dialogue avec les abonnés et usagers.

Les trois réseaux de chaleur d'Orléans Métropole sont exploités dans le cadre de délégations de service public. Ils alimentent l'équivalent de 20 000 logements avec une énergie majoritairement renouvelable, produite à partir de bois-énergie, pour couvrir les besoins de chauffage et produire de l'eau chaude sanitaire. En 2020, le réseau qui alimente le nord de la Loire à Orléans a



20,8
MILLIONS DE M³
épurés dans les

6
stations d'épuration

19,2
MILLIONS DE M³
d'eau potable produits par les

30
forages actifs

86,80%
de rendement
sur le réseau métropolitain

ÉNERGIE



été étendu sur la Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle, pour alimenter notamment des bâtiments scolaires, des équipements sportifs et des logements collectifs du quartier des Chaises.

Les deux autres réseaux ont également été étendus pour raccorder le lotissement Agreen Tech à La Source et différents bâtiments municipaux du cœur de ville de Fleury-les-Aubrais, dont l'Hôtel de Ville.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Orléans Métropole et ses partenaires mènent plusieurs actions en faveur de la biodiversité : gestion différenciée des espaces verts avec la pratique d'une fauche raisonnée, le semage de jachères fleuries, ou encore l'installation de nichoirs pour les oiseaux et hôtels à insectes sur les espaces verts attenants aux sites de production d'eau potable.

Un partenariat a également été conclu entre l'entreprise Label'abeille et les sociétés SUEZ et VEOLIA pour la pose de ruches connectées sur les sites de l'usine du Val et la Maison de l'eau de Chécy, la production de miel étant un excellent indicateur de la biodiversité présente. Ces exigences environnementales sont intégrées dans les marchés publics et délégations de service public (DSP) de la collectivité. Un diagnostic de la biodiversité présente sur les sites de production d'eau potable de la DSP Nord-est (Communes de Boigny-sur-Bionne, Bou, Chanteau, Chécy, Mardié, Marigny-les-Usages) a ainsi pu être réalisé.

En 2020, 140 kg de miel ont été récoltés et distribués aux agents de la Direction et des délégués.

140 kg
de miel produits



RÉNOVATION DU PARKING DE LA DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU ET DES RÉSEAUX D'ÉNERGIE

Le parking imperméabilisé du site de la Direction du cycle de l'eau et des réseaux d'énergie situé à La Chapelle-Saint-Mesmin était connecté au système unitaire. Les eaux de pluie se mélangeaient aux eaux usées soit pour rejoindre la station d'épuration de La Chapelle-Saint-Mesmin, soit pour se déverser en Loire en cas de forts épisodes pluvieux. Le choix a été fait de rénover le parking, en conservant sa capacité et en créant des noues plantées pour la gestion des eaux pluviales. L'opération portant sur 2 500 m² a été subventionnée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne à hauteur de 15 €/m² pour un montant de travaux de 290 k€ HT.

DÉPLOIEMENT DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Lors des renouvellements de véhicules pour les agents de la Direction du Cycle de l'Eau et des Réseaux d'Énergie, le choix a été fait d'opter pour des véhicules électriques et des bornes de recharge ont été installées. À la fin de l'année 2020, la Direction disposait de 7 véhicules électriques :

- 6 sur le site de La Chapelle-Saint-Mesmin ;
- 1 sur le site de la station d'épuration.



2500 m²
désimperméabilisés
sur le parking des locaux
de La Chapelle-Saint-Mesmin

7
véhicules électriques

ESPACES PUBLICS



Améliorer le cadre de vie passe notamment par l'entretien des infrastructures et de l'espace public : voirie, éclairage, ouvrages d'art...

10 KM
de voiries
requalifiées
en 2020

requalifications de la rue Monteloup à La Chapelle-Saint-Mesmin et la poursuite de la RD2157 et des rues du Château d'Eau, de la Monnaie, de Chivache et du Jeu de Boules à Ingré ont également été réalisées.

Nord-Est : les 10 réalisations de 2020 (4,5 M€ et 771 K€ d'investissements récurrents) concernaient notamment les communes de Saint-Jean-de-Braye (rues de Frédeville, Rabelais et Faubourg Bourgogne), Marigny-les-usages (rue du chaumier), Boigny-sur-Bionne (rue de Verdun), Bou (rue du Bourg), Chécy (lotissement blanche) et Combleux (rues du Cas rouge et du Moulin).

LA REQUALIFICATION DES RUES

Avec le passage en Métropole, les communes membres ont transféré la compétence « création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ainsi qu'à leurs ouvrages accessoires ». Voiries, ouvrages d'arts ou encore équipements de sécurisation des voies font partie des sujets inclus dans le périmètre de l'espace public métropolitain. Depuis 2018, le territoire métropolitain est organisé en 6 pôles territoriaux (voir pages 56 et 57) qui gèrent les anciennes voies communales ainsi que les ex voies d'agglomération, en lien étroit avec les communes. Ils peuvent être également en charge, si la commune le souhaite et par mise à disposition de missions communales telles que la gestion des espaces verts, la propreté de certains espaces communaux. Ils sont les interlocuteurs de proximité des communes. La Direction de l'Espace Public assure elle une mission d'expertise en matière d'espace public à l'échelle de la Métropole. Elle est en charge également de la gestion de l'éclairage public et des infrastructures métropolitaines (ouvrages d'art, canal, ...).

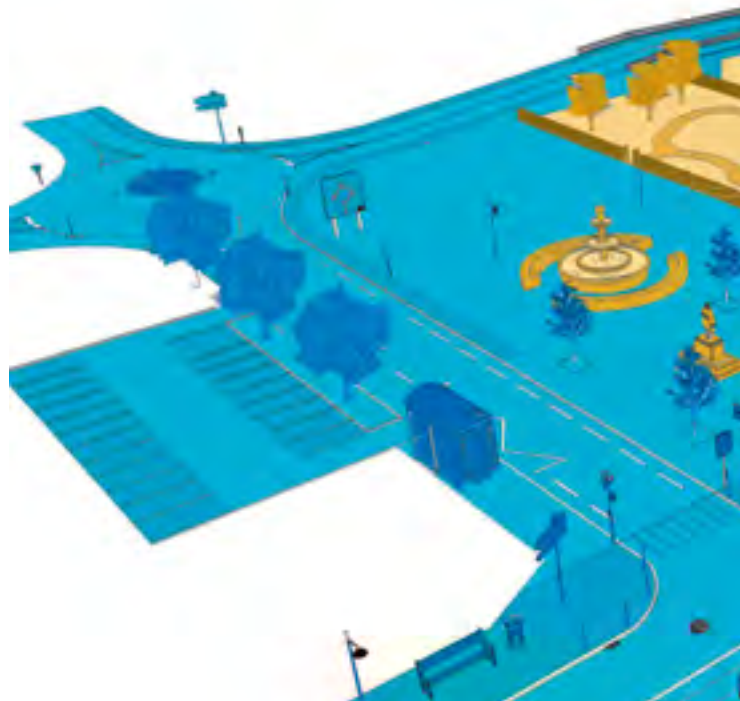
DANS CE CADRE, DE NOMBREUSES OPÉRATIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN 2020 :

Nord : RD2020 Nord, rues du Lac, Gabriel Debacq à Saran ou encore Jean Jaurès et 11 novembre à Fleury-les-Aubrais, au total : 8 opérations ont été réalisées sur le périmètre du pôle Nord (avec notamment 2 M€ sur le programme rues en 2020 et 469 K€ d'investissements récurrents).

Nord-Ouest : 10 opérations ont été menées en 2020 et 5 opérations qui avaient débuté en 2019 ont été finalisées (6,650 M€ et 536 K€ d'investissements récurrents). Parmi les interventions de la Métropole sur le secteur, citons notamment : la reprise de l'avenue François Pavard à Saint-Jean-de-la-Ruelle, qui visait à aligner l'axer par rapport aux habitations, ainsi que les rues Gambetta et Paul Doumer. La rue de la Borde à Ormes, l'allée de Charmoy et le chemin de l'allée ont également été repris. Enfin, les



Répartition de la compétence espace public



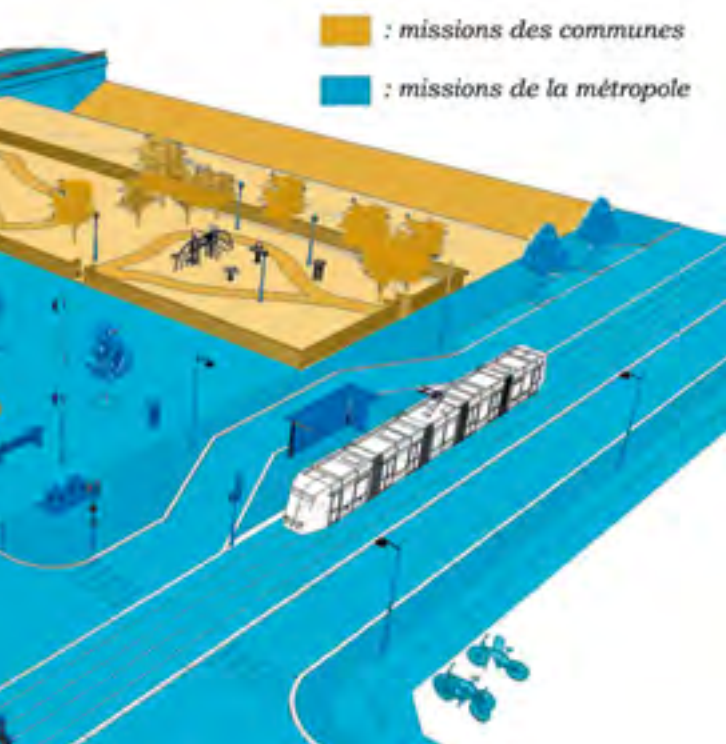


Sud-Ouest : Rues de l'Hôtel-Dieu et Barbier/Reine Blanche, RD2020 Sud à Olivet, sécurisation de la rue Gaston Déffii à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, rue Voie à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, au total, 7 opérations ont été menées en 2020 sur le périmètre du pôle Sud-Ouest (1,962 M€ et 549 K€ d'investissements récurrents).

Sud-Est : 4 opérations ont été réalisées en 2020 (1,05 M€ et 549K€ d'investissements récurrents) dans le secteur et notamment à Saint-Jean-le-Blanc (rue de Rosette, rue des Anguignis/Balles/Ballon) et Saint-Denis-en-Val (rue de l'Ornet et rue Haute).

Orléans : Sur le secteur du pôle Orléans, 2020 a vu la fin du programme de requalification des rues et notamment dans le sud d'Orléans, (rue de la cigogne), en centre-ville (rues des bouchers, des tanneurs, de la tour) ou encore dans le quartier Nord (rue de la Messe, de l'Union, des Blossières, place Charles d'Orléans). Au total, 18 opérations y ont été réalisées (11,970 M€ et 940 K€ d'investissements récurrents).

L'ensemble de ces opérations concernaient des sécurisations d'axes, d'enfouissement de réseaux et visaient notamment à faciliter les cheminements piétons et cyclistes, soit en modifiant la vitesse soit par des aménagements spécifiques. Ces travaux ont également permis, lorsque c'était possible, la mise en œuvre de revêtement 100 % perméable pour une meilleure gestion des eaux pluviales.



UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS PERFORMANT

Le programme de renouvellement de l'éclairage public a été poursuivi en 2020. Il vise à revoir totalement le réseau d'éclairage (armoires, alimentation, candélabres), avec des impacts positifs forts en termes d'économie d'énergie, de réduction des pollutions lumineuses et de préservation de la biodiversité. Complémentaire à ce programme, la maintenance des équipements permet de remplacer les lanternes vétustes par des lanternes LED, moins énergivores et plus solides.



61%

C'est la réduction de puissance sur l'éclairage des secteurs pavillonnaires de la Source et de l'est de l'Argonne (passage de 76 500 W à 29 650 W)

700

lanternes remplacées sur l'ensemble de la métropole (consommation moyenne de 100 W par lanterne : soit 294 000 kWh/an), par des lanternes LED (consommation moyenne 40 W : soit 117 300 kWh/an) ; gain énergétique de

176 400 KWH/AN

GESTION DES DÉCHETS

Parmi les compétences de proximité mises en œuvre par Orléans Métropole, la gestion des déchets couvre la collecte et le traitement des ordures ménagères, mais aussi des actions pour encourager la réduction des déchets, le tri et le réemploi.

AGIR POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de réduction des déchets, Orléans Métropole est très active en matière de sensibilisation de la population qu'elle incite régulièrement à améliorer ses pratiques et à effectuer les bons gestes pour trier et limiter la production de déchets.

291 nouveaux foyers initiés et équipés d'un composteur (18434 familles accompagnées depuis l'origine)

COMPOSTER UTILE

Parmi les gestes encouragés par la Métropole, le compostage des déchets verts est facilité grâce à la mise à disposition de composteurs. En 2020, l'opération « Adopte un composteur » a été maintenue sans pouvoir organiser les ateliers d'initiation en présentiel. Aussi, une vidéo d'initiation au compostage individuel a été créée et le retrait des composteurs a été organisé sur rendez-vous.

Dans la même démarche, le compostage collectif se développe et 6 nouveaux sites de compostage en pied d'immeuble ou en établissement ont été installés en 2020, portant à 142 le nombre de sites actifs. De même, 3 nouveaux sites de compostage de quartiers ont été installés et accompagnés : quai Barentin, jardin de la Charpenterie, Rue Louis Pasteur (68 familles). Ces sites sont gérés au quotidien par des collectifs d'habitants volontaires et formés au compostage.

En parallèle de ces actions, un agent de la direction a suivi une formation et est devenu maître-composteur.

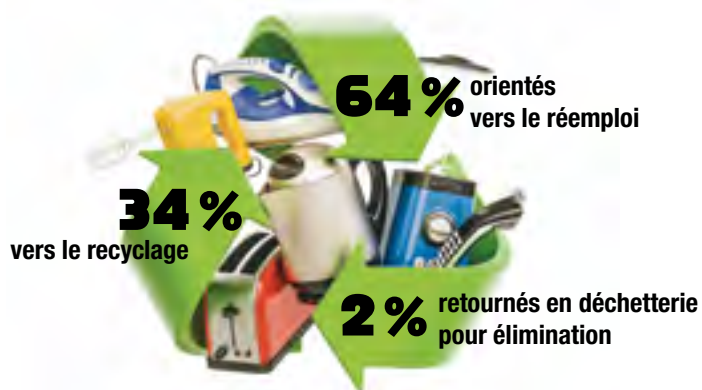


RENFORCER LE RÉFLEXE DU « RÉEMPLOI »

Expérimenté en 2019 dans les déchetteries de Saran et d'Ingré, le service de réemploi en déchetterie a été développé en 2020 malgré la crise sanitaire et la fermeture des déchetteries pendant plusieurs semaines. Ainsi, deux nouveaux sites de réemploi ont été ouverts à Saint Jean de Braye et à Saint-Cyr-en-Val. Confié à un groupement de six associations locales aux compétences complémentaires et engagées dans le réemploi (La Ressource AAA, Envie, Emmaüs, 1-Terre-Actions, Respire et Abraysie Développement), ce service qui contribue à la réduction des déchets, est également générateur d'emplois locaux et s'inscrit en faveur de la lutte contre le changement climatique.



122 TONNES
D'OBJETS RÉCUPÉRÉS EN 2020 :



TS



MOINS DE PUBLICITÉ DANS LES BOÎTES AUX LETTRES

Pour réduire la production de dépliant publicitaires, Orléans Métropole encourage les particuliers à refuser la publicité dans leur boîte aux lettres en y apposant un autocollant « stop pub ». Ainsi, 3 400 autocollants ont été diffusés au cours de l'année, via les communes de la Métropole ou via des partenaires relais (agences immobilières, bailleurs, entreprises).

31%
des boîtes
à lettres du
territoire équipées
de stop-pub

LES ENTREPRISES RELÈVENT LE DÉFI

Organisé depuis 2014 par Orléans Métropole, le 6^e Défi textile s'est adressé en 2020 aux entreprises. Ce challenge consiste à collecter un maximum de vêtements, linge de maison, chaussures et peluches pour les recycler. Il participe ainsi à la démarche de réduction des déchets et au réemploi. L'opération est menée en partenariat avec l'entreprise solidaire Le Tremplin. Celle-ci est également en charge de la collecte des textiles, assurée tout au long de l'année via plus de 130 bornes de collectes, réparties sur tout le territoire. Le Tremplin récupère les textiles, les trie, les valorise et revend ce qui est en bon état, dans ses boutiques solidaires. Une action qui associe réduction des déchets et création d'emplois.

INFORMER SENSIBILISER

Pour inciter les particuliers ou les entreprises à réduire leurs déchets, une Lettre d'information est réalisée par la Métropole. Elle propose tous les mois des idées pour faire évoluer les comportements de chacun : mieux trier, réemployer, acheter moins... Parmi les principaux thèmes traités en 2020 figurent la consommation du plastique, les nouveaux métiers qui touchent à la réduction des déchets, une nouvelle façon de faire des cadeaux, comment changer ses habitudes, trier ses vêtements, les questions à se poser avant d'acheter...

10
numéros envoyés
à un peu plus de
1 400
destinataires



12
entreprises mobilisées
pour le Défi textile et
6 840
kilos collectés

762
tonnes de déchets
collectés en 2020

24
emplois créés
par l'association
Le Tremplin



AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

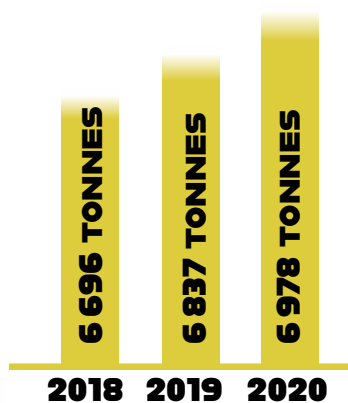
LE TRI DU VERRE EN PROGRESSION

Alors que la collecte est effectuée uniquement dans des points d'apport volontaire, le tri du verre est en constante progression depuis plusieurs années. Une tendance qui illustre la politique de sensibilisation au tri et au recyclage mise en œuvre par Orléans Métropole. Un geste à la fois respectueux de l'environnement et solidaire, car 1 € est reversé au Comité du Loiret de la Ligue contre le cancer pour chaque tonne de verre ménager collectée.



610

colonnes réparties
sur tout le territoire



DES PERFORMANCES AMÉLIORÉES À L'UTOM

Depuis 2019, le marché d'exploitation de l'UTOM a été confié à la société TRISALID (filiale de VEOLIA), sous la forme d'une concession de travaux et services publics. La prestation est réalisée pour le groupement d'autorités concédantes constitué d'Orléans Métropole, de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire, la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois, le SMIEEOM Val de Cher, le SMICTOM de Sologne, le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire et le syndicat Beauce Gâtinais Valorisation.

En 2020, des travaux ont été menés sur les différents équipements de l'UTOM afin d'améliorer leurs performances techniques et environnementales :

Unité de valorisation énergétique :

- Modification des chaudières afin d'augmenter la performance des lignes
- Mise en place de canons à micro explosion pour réaliser le ramonage en fonctionnement des chaudières
- Installation d'une DENOX catalytique afin de traiter les NOX à une valeur inférieure à 80 mg/Nm³

Installation de maturation et d'élaboration des mâchefers :

- Modification de la chaîne de tri des mâchefers, afin d'augmenter le taux de récupération des métaux

Centre de tri des collectes sélectives :

- Refonte complète de l'installation afin d'y intégrer les extensions de consignes de tri (augmentation des types de déchets à recycler) et de monter la capacité de traitement à 30 000 tonnes

Protection incendie et VRD





UNE DÉCHETTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION

Dans l'objectif de répondre toujours mieux aux attentes des usagers, Orléans Métropole s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche centrée autour de leurs besoins et les impliquant dans différents projets : il s'agit d'explorer les pratiques des usagers, des non-usagers et des agents pour comprendre leur expérience, d'imaginer puis de tester avec eux des solutions pour améliorer les services rendus.

Cette démarche a notamment été mise en œuvre dans le cadre de la conception d'une future déchetterie à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Après une première phase d'exploration des pratiques dans les déchetteries existantes, puis un travail de conception, cette approche a été appliquée en 2020 sur le lieu consacré au réemploi qui sera implanté au cœur de la nouvelle déchetterie. Des agents de la collectivité, des acteurs du réemploi et des



usagers ont travaillé ensemble sur l'aménagement du lieu, les ambiances, les parcours, ou encore les services et les animations à mettre en place. Leurs solutions ont été prototypées et testées auprès d'usagers. Elles vont permettre de faciliter et de valoriser le réemploi sur le territoire.



RESSOURCES HUMAINES

2020 est une année où la gestion de la crise sanitaire a occupé une large place dans la gestion des ressources humaines.

MAINTENIR LES MISSIONS ESSENTIELLES

Dès le début de la crise sanitaire, un périmètre de missions prioritaires a été défini pour recentrer l'action de la collectivité autour de fonctions « essentielles » au regard de la crise. Elles se concentrent principalement dans les domaines de la sécurité publique, la collecte des déchets, la propreté urbaine, les interventions sur les réseaux en cas d'urgence, le maintien en activité des stations d'épuration, le service minimal d'accueil pour les enfants des professionnels de santé dans quelques écoles et crèches, les services aux aînés, les actions menées à destination des personnes vulnérables, certains actes d'état-civil fondamentaux (décès, ouverture des cimetières et sites funéraires...) et les ressources indispensables au fonctionnement des services (finances, ressources humaines, affaires juridiques, commande publique, systèmes d'information).

Ainsi 573 agents ont travaillé chaque jour sur des missions répertoriées comme essentielles dont 30 % en télétravail.

Sur cette base, la direction des systèmes d'information et la direction des relations humaines ont accompagné chaque direction afin de pouvoir développer les dotations informatiques et mettre en œuvre les moyens de protection nécessaires pour réaliser les missions.

LE TÉLÉTRAVAIL : UN DÉPLOIEMENT MASSIF SANS DÉLAI

Dans ce cadre, un déploiement massif du télétravail a été opéré en un temps record. En quelques jours, près de 282 ordinateurs portables ont été configurés puis redistribués aux agents dont la nécessité de travail était impérieuse. Ainsi pas moins de 30 % des agents ont pu télétravailler - pratique peu répandue et limitée à une demi-journée par semaine avant la crise passée massivement à 39h/semaine - un changement radical qui s'est opéré sans délai.

UNE CELLULE DE CRISE POUR LES USAGERS, UNE CELLULE RH POUR LES AGENTS

Une cellule de crise a été mise en place dès le 13 mars. Chaque jour une vingtaine de collaborateurs y étaient présents pour répondre aux questions des usagers via un numéro unique. Environ 300 appels y ont été reçus quotidiennement. Derrière cette plateforme d'appel, ce sont toutes les directions ainsi que des professionnels de l'écoute qui se sont mobilisés afin de mettre en œuvre l'ensemble des actions.

Au sein de la cellule de crise, une cellule « Ressources Humaines » a été mise en place avec, par exemple, une cellule d'écoute et d'accompagnement à distance assurée par la chargée de prévention des Risques Psycho-Sociaux et accessible à tous les agents.

MAINTENIR LE LIEN AVEC LA COLLECTIVITÉ ET ACCOMPAGNER LES MANAGERS

Pour maintenir l'engagement de tous et éviter l'isolement en ne rompant pas le lien avec la collectivité alors que se mettait en place une organisation de travail inédite, la communication interne, les services RH et l'ensemble des directions ont proposé vade-mecum, interviews, accompagnements des managers, conseils et coaching pour l'ensemble des agents via l'Intranet et le coffre électronique dont le déploiement s'est fait de manière exponentielle durant les premiers temps de cette crise. Un accompagnement doublement primé : Prix spécial de la rédaction dans la catégorie Digitalisation et eRH des Victoires des Leaders du Capital Humain et Prix des leaders bienveillants de Préventica.

Les managers ont dû et doivent encore trouver d'autres modes de communication, innover, s'adapter avec agilité, renforcer la cohésion, développer la coopération, veiller à lutter contre

573

agents ont travaillé sur des missions essentielles



30%

des agents en télétravail

500

nouveaux PC portables
achetés en 1 an avec
logiciel de visio

2 000

licences de logiciel de
visio achetées

83%

des agents ont activé
leur coffre-fort
numérique

64%

des encadrants ont mis
en place des réunions à
distance



l'isolement des agents et pour cela accélérer la mise en place des nouveaux modes managériaux (confiance, responsabilités, management par objectif et non par tâche), autant de changement dans les modalités de travail que la DRH accompagne au quotidien.

UNE VÉRITABLE VOLONTÉ DE SERVIR

Collectivement et à tous les niveaux, les agents ont dû faire preuve d'agilité et de réactivité. De même, les appels à volontariat ont fait systématiquement l'objet de nombreux retours d'agents qui souhaitaient pleinement se mobiliser pour venir en aide aux services de la collectivité mais aussi aux usagers (portage de repas, distribution de masques...).



LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

La Direction des Relations Humaines a su faire preuve d'une grande réactivité voire d'imagination pour se réinventer et répondre à cette situation nouvelle. Grâce à une forte mobilisation des services, il n'y a pas eu de rupture dans la distribution des Équipements de protection individuels (EPI) à une période où masques et gel étaient une denrée rare.

Dans le même temps, sur 150 sites recevant du public, les organisations de travail ont été revues et les espaces ont été adaptés pour être conformes aux protocoles Covid (jauges, jalonnement, signalétiques, maintien des espaces de 2m, colonnes de gel...) comme les salles de restauration, les salles de classe, les différents espaces dans les crèches.

Mais c'est dans l'ensemble des services que les organisations de travail ont été revues. Par exemple : arrivées échelonnées dans les services techniques pour garantir un minimum d'agents dans les douches et les vestiaires, rotations pour les temps de repas.

Par ailleurs, l'ARS a délégué au service de médecine préventive les mises en isolement des agents cas contacts. Une astreinte RH et SMP a été mise en place pour le soir et le week-end afin d'être le plus réactif possible dans les mises en isolement pour ne pas renvoyer au travail des agents à risque.

D'autre part, dans le cadre du projet de recherche COVIDOR mené par le Professeur Raphaël SERREAU, chef du service de médecine préventive, la collectivité proposait à ses agents de réaliser des tests sérologiques du COVID-19. C'est ainsi 5 000 tests sérologiques qui ont été réalisés.



624 456

masques distribués

2 933

litres de gel hydro-alcoolique
distribués

475

colonnes de gel installées sur le
domaine public, 130 installées
dans les locaux de travail

SYSTÈME D'INFORMATION

Installée à Olivet depuis janvier 2017, la Direction des systèmes d'information est mutualisée pour 11 communes de la Métropole et intervient également pour le compte des autres communes, en fonction de leurs souhaits et de leurs besoins.

FACILITER LE TÉLÉTRAVAIL

Principal fait marquant de l'année 2020, la crise sanitaire a été un accélérateur dans la diffusion des usages collaboratifs, la transformation du parc informatique avec la dotation massive d'ordinateurs portables. Les différents confinements ont également nécessité la mise en place très large de la connexion VPN et le déploiement de l'application Microsoft Teams permettant le travail collaboratif et notamment la visioconférence. Cette action a été effectuée en étroite collaboration avec les Directeurs et chefs de services qui ont identifié les missions et fonctions stratégiques nécessitant ces outils en priorité, sachant que qu'une connexion VPN n'était pas nécessaire pour accéder à la messagerie ou à Internet.

LA MUTUALISATION SE POURSUIT

2020 a vu la préparation de la mutualisation avec les communes du logiciel d'autorisation du droit du sol (ADS) concernant notamment les permis de construire ou les demandes de travaux, avec le lancement d'une consultation et l'attribution du marché. Le logiciel retenu, CARTADS a été installé sur les serveurs de la Métropole et mis à disposition des 22 communes. Sa mise en place – paramétrage, adaptation du logiciel, reprise des données – est effective en 2021.

620

PC portables acquis pour les 2 collectivités.

450

accès à TEAMS

16 000

demandes traitées par l'assistance utilisateurs (15 000 en 2019)

500

accès simultanés à la VPN possibles

Par ailleurs, le projet de modernisation des systèmes de verbalisation électronique a abouti à une acquisition groupée pour sept collectivités – Orléans Métropole, Orléans, Saint-Jean-de-Braye, Olivet, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Mardié. De même, d'autres outils mutualisés ont été déployés sur davantage de communes : gestion des prestations familiales pour Saint-Jean-de-Braye et Saint-Jean-le-Blanc ; gestion des prestations sociales et séniors pour Semoy, Olivet et Saint-Pryvé-Saint Mesmin ; parapheur électronique pour Ormes, Semoy et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

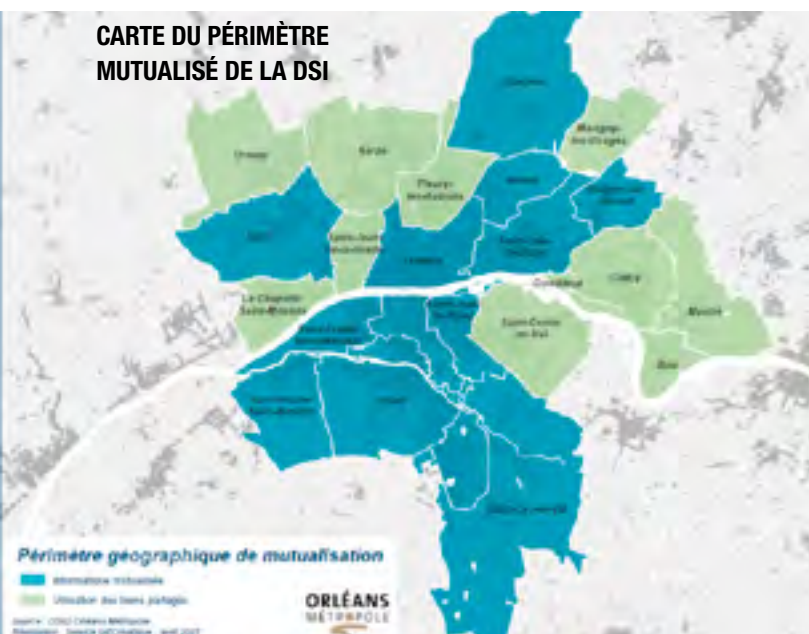
PRÉPARER L'ÉQUIPEMENT DIGITAL DE CO'MET

L'année 2020 a été notamment consacrée à l'amélioration des exigences techniques et d'optimisation financière des équipements digitaux envisagés pour CO'Met. Les équipes ont travaillé à la définition des besoins et à l'élaboration du cahier des charges préalable au lancement d'une consultation. Elles ont été accompagnées de deux assistants à maîtrise d'ouvrage, l'un étant spécialisé dans l'audio/vidéo et l'autre dans les infrastructures informatiques. Ces réflexions ont été présentées en conférence des maires et validées en conseil métropolitain.

VEILLER À LA SÉCURITÉ DES RÉSEAUX

Orléans Métropole a subi en septembre 2020 une attaque du virus EMOTET, qui n'a pas entraîné de pertes de données directes mais qui a encombré les messageries des agents et perturbé l'action de la collectivité. Pour éviter de nouvelles attaques et limiter la propagation de tels virus, des mesures de protection ont été prises, avec notamment l'utilisation de la technologie HUMAIL nécessitant de s'identifier ou encore le blocage de certaines pièces jointes.

CARTE DU PÉRIMÈTRE MUTUALISÉ DE LA DSI



COMMANDE PUBLIQUE

Optimisation des dépenses, respect des fournisseurs et prise en compte du développement durable, tels sont les engagements de la collectivité en matière de commande publique et d'achat.

POURSUITE ET DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF D'INSERTION

Dans le cadre des marchés en cours d'exécution en 2020, le dispositif de clauses sociales a permis la réalisation de 115 947,59 heures d'insertion (+30 % par rapport à 2019). 490 contrats en ont découlé, permettant à 446 personnes d'en bénéficier. 20 000 heures supplémentaires ont été intégrées dans les marchés attribués en 2020.

LA COMMANDE PUBLIQUE, COMME LEVIER ÉCONOMIQUE LOCAL

Dans l'objectif de renforcer l'attractivité et l'accessibilité aux marchés publics, Orléans Métropole a poursuivi sa démarche partenariale avec les fournisseurs, via notamment le recours au « sourcing », des actions de sensibilisation à la commande publique, et la recherche d'ingénieries de marché adaptées : accord-cadre multi-attributaire (exemple : travaux assainissement), allotissement géographique (entretien des espaces, travaux de voirie...) 63 % des dépenses d'achat ont été réalisées en 2020 auprès d'entreprises locales (soit 112 M d'euros TTC)

DÉMATÉRIALISATION TOTALE DES MARCHÉS PUBLICS

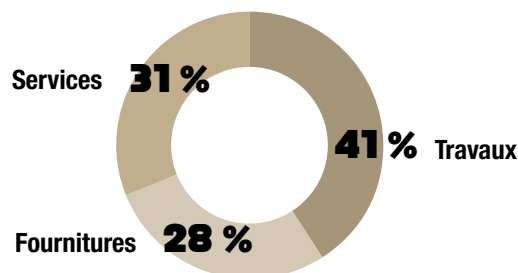
Depuis 2019, la dématérialisation des marchés publics est totale et les procédures entièrement dématérialisées : ainsi, 100 % des plis reçus via la plateforme de dématérialisation étaient électroniques. Grâce à cette dématérialisation, les économies de papier sont estimées à plus de 150 000 feuilles par an.

PRISE EN COMPTE DU VOLET ENVIRONNEMENTAL

Dans une démarche d'une meilleure prise en compte du volet environnemental dans les achats, les consultations intègrent régulièrement des clauses ou des critères environnementaux :

- Achat de pneus réchappés
- Gestion des déchets, et réutilisation des matériaux dans les marchés de travaux
- Marché d'impression : exigence de papiers recyclés, issus de forêt gérées durablement
- Marché d'entretien ménager : utilisation de produits écologiques, et mise en place d'une solution innovante : système de l'eau osmosée permettant de transformer l'eau du robinet avec l'ajout d'un peu de sel en un produit nettoyant désinfectant multi-usage et ainsi d'obtenir un produit neutre efficace...
- Distributeurs de boissons chaudes : mise en place tarif préférentiel pour les agents qui utilisent leur propre tasse afin d'inciter chaque agent à ne pas consommer de gobelets, et donc réduire les déchets
- Achat de gobelets en carton 100 % recyclable

RÉPARTITION DES MARCHÉS (en montant)



164

consultations lancées en 2020

57 %

d'entre eux attribués à des entreprises locales

287

marchés attribués, pour un montant total de 113 999 344,97 € TTC.

195 778 338 € TTC

de dépenses d'achat (hors délégations de service public), avec un taux de couverture contractuelle de plus de 90 %

RAPPORT

UN BUDGET 2020 FORTEMENT IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire, qui a vu le jour en 2020 et se poursuit encore aujourd'hui, a bouleversé l'exécution du budget 2020.

Orléans Métropole a engagé des dépenses exceptionnelles de fonctionnement pour protéger la population et les agents et pour soutenir les entreprises du territoire. Ce sont plus de 5,5 M€ de dépenses qui ont été consacrées à la gestion de la crise. Parmi ces dépenses, on peut notamment citer les aides aux TPE qui ont représenté 2 M€ (dépenses soutenues par Orléans à hauteur de 0,9 M€ et par le Département du Loiret pour 0,2 M€), des achats de masques et gel pour 1,5 M€, les dégrèvements de CFE accordés aux entreprises les plus en difficultés pour 0,6 M€.

La crise a également pesé fortement sur les recettes, notamment dans la sphère de la mobilité avec des pertes qui atteignent 9,5 M€ sur le réseau de transports en commun et 1 M€ sur les parcs de stationnement ainsi que dans le domaine touristique avec 0,750 M€ de pertes de recettes (taxe de séjour, recettes commerciales, office de tourisme et Parc Floral) sans aucune compensation de la part de l'État.

Le coût de la crise pour le budget 2020 d'Orléans Métropole atteint 16,15 M€ en 2020

Au global, le compte administratif 2020 affiche un total de 530,3 M€ de dépenses dont 392,3 M€ (160,8 M€ en investissement et 231,5 M€ en fonctionnement) consacrés aux projets et actions menés en 2020.

S'agissant des dépenses d'investissement, on notera que, malgré les confinements imposés durant l'année, qui ont ralenti de nombreux chantiers dans leur exécution ou leur lancement, le niveau des dépenses d'équipement 2020 est exceptionnellement élevé puisqu'il atteint 161 M€ (contre 128 M€ en 2019), les restes à réaliser qui viendront s'ajouter au budget 2021 s'établissent quant à eux à 347 M€.

Parmi les réalisations 2020, on peut citer (détail en fin de rapport) :

- 43 M€ pour les travaux de voirie et d'embellissement de l'espace public
- 41 M€ pour CO'Met
- 21 M€ pour l'enseignement supérieur et la recherche
- 16 M€ pour l'eau et l'assainissement
- 13 M€ au titre de la mobilité et des transports

Le compte administratif 2020 atteste de la fragilisation des équilibres budgétaires de la Métropole, fortement impactés par la crise sanitaire avec une épargne disponible amputée de plus de 11 M€ (soit environ 25%) et une dette qui progresse. Ce compte administratif 2020 témoigne toutefois de la volonté de la Métropole de poursuivre sa stratégie d'investissement pour répondre en proximité, avec réactivité aux besoins de ses habitants et de son tissu économique.

La vigilance doit absolument rester de mise pour préserver les équilibres financiers et conserver les marges de manœuvre nécessaires pour qu'Orléans Métropole puisse poursuivre son développement et continuer d'accompagner ses habitants et ses entreprises car la crise n'est pas encore derrière nous.

COÛT COVID MÉTROPOLE - 2020

Achats de masques/gel/désinfectants et divers	1,71 M€
Participation Etat achat masques	-0,38 M€
Aide aux TPE	2,33 M€
Participation Orléans	-0,91 M€
Participation département	-0,20 M€
Subvention équilibre OVLE	1,00 M€
Prime COVID	0,38 M€
Charges de personnel - interim	0,15 M€
Aide aux commerçants - stationnement	0,09 M€
Sous total dépenses	4,17 M€
Transports - recettes voyageurs	6,95 M€
Transports - versement mobilité	2,50 M€
Recettes stationnement	1,03 M€
dégrèvement CFE	0,55 M€
Taxe de séjour	0,40 M€
Entrées Parc Floral	0,21 M€
Recettes SPL Tourisme	0,15 M€
Loyers pépinières	0,18 M€
Sous total perte de recettes	11,97 M€
Total coûts COVID	16,15 M€

FINANCIER 2020

La crise a engendré à la fois des dépenses supplémentaires et des pertes de recettes qui sont pour certaines décidées et pour d'autres « subies » :

- Achats de masques et gel pour la protection des agents et du public
- Fonds d'aide aux TPE
- Transports en commun qui cumulent les pertes de recettes voyageurs et les pertes de versement mobilité (le chômage partiel est exclu de l'assiette de cette taxe), pertes qui ne sont que partiellement amorties par les économies sur le fonctionnement du service
- Dispositifs de gratuité du stationnement (1h30 gratuite de novembre à la fin des soldes d'hiver)
- Dégrèvement de CFE pour les secteurs les plus impactés par la crise
- Subvention d'équilibre SPL OVLE pour compenser les pertes de chiffre d'affaires liées à l'annulation des événements

Le budget de la Métropole a également subi des coûts « indirects », le personnel confiné pendant le confinement a continué d'être payé, les collectivités étant exclues des dispositifs de chômage partiel.

Il n'y a eu aucune compensation de recettes fiscales pour la Métropole en 2020 alors même que les pertes de recettes de versement mobilité ont été importantes.

Enfin, en 2021, et dans le cadre des négociations menées avec le délégataire des transports publics, ce dernier restituera à la Métropole les économies réalisées du fait de l'arrêt partiel du service (3,4 M€).

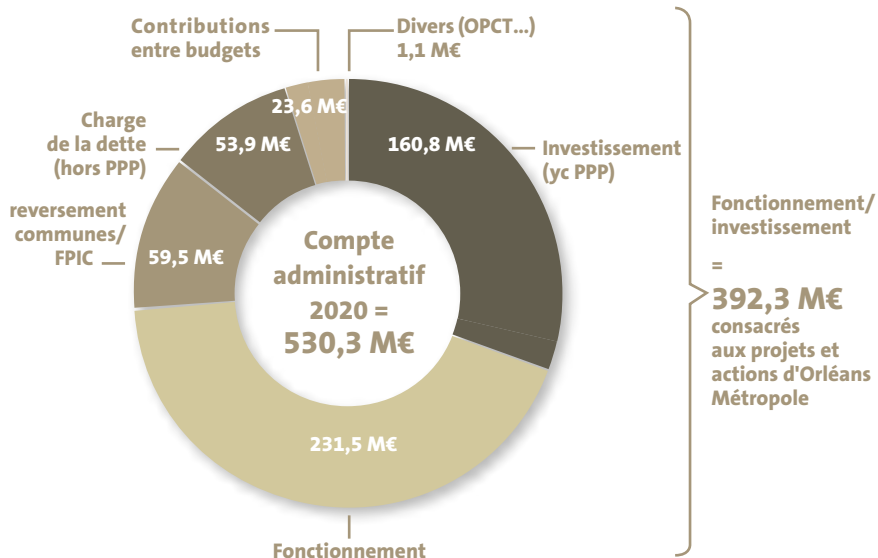


PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 PAR GRANDES MASSES : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

I / SITUATION FINANCIÈRE – ÉQUILIBRE FINANCIER

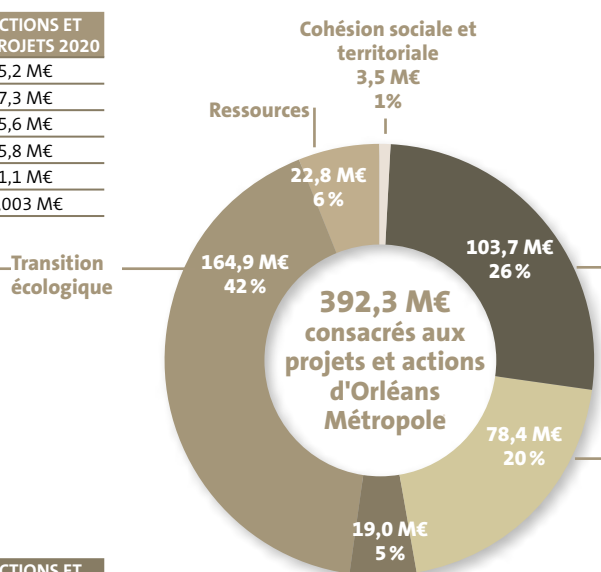
Sur un budget global de 530,3 M€, Orléans Métropole a consacré :

- 392,3 M€ aux différents projets et actions (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement)
- 138 M€ aux versements aux communes, à la contribution au fonds national de péréquation intercommunale et communale, au remboursement de la dette et aux subventions d'équilibre versées aux budgets annexes.



SUR UN BUDGET RÉALISÉ À HAUTEUR DE 530,3 M€ DE DÉPENSES RÉELLES, ORLÉANS MÉTROPOLE A CONSACRÉ 392,3 M€ AUX PROJETS ET ACTIONS QUI SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

TRANSITION ÉCOLOGIQUE	ACTIONS ET PROJETS 2020
MOBILITÉ - TRANSPORTS	85,2 M€
GESTION DES DÉCHETS	27,3 M€
ASSAINISSEMENT	25,6 M€
ENVIRONNEMENT / SDIS	15,8 M€
EAU	11,1 M€
RESEAUX	0,003 M€

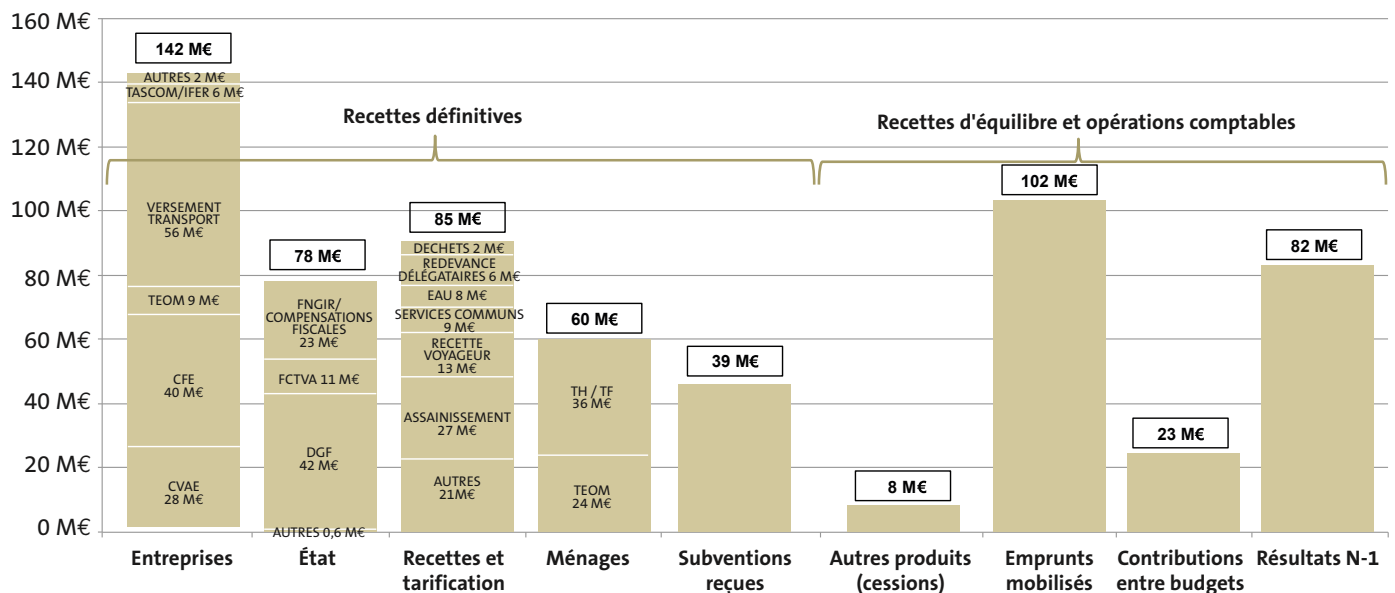


ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	ACTIONS ET PROJETS 2020
ECONOMIE - NUMÉRIQUE - DYNAMISATION	57,7 M€
COMMERCE ET CENTRE BOURGS	28,1 M€
ENSEIGNEMENT SUP - RECHERCHE	8,0 M€
ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	4,7 M€
TOURISME	4,6 M€
EMPLOI - INSERTION	0,5 M€
AGRICULTURE	0,5 M€

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	ACTIONS ET PROJETS 2020
HABITAT - RENOUV. URBAIN	6,6 M€
AMÉNAGEMENT URBAIN	6,6 M€
PROJET LOIRE	3,8 M€
INTERIVES	2,0 M€

ESPACE PUBLIC ET PROXIMITÉ	ACTIONS ET PROJETS 2020
INFRASTRUCTURE - ESPACE PUBLIC	78,4 M€

COMMENT EST FINANÇÉE LA MÉTROPOLE ?



Les autres recettes de tarification (21 M€) concernent principalement :

- Les recettes accessoires d'eau et d'assainissement (locations compteurs, taxes et prestations diverses)
- La taxe de séjour
- Les loyers encaissés
- Les recettes du crématorium
- Les recettes de mise à disposition de services
- Les cessions sur les budgets de ZAC
- Les travaux de voirie refacturés

La capacité d'autofinancement (épargne nette) est obtenue par différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement additionnées du montant de remboursement en capital des emprunts (dépense d'investissement). Les budgets annexes du Parc Technologique Orléans Charbonnière et des ZAC en régies (production des terrains en vue de leur commercialisation) sont exclus des calculs effectués ci-après.

L'épargne brute corrigée (intégrant l'attribution de compensation d'investissement) atteint 81,4 M€ en 2020 contre 95,7 M€ en 2019.

Après prise en compte du remboursement du capital de la dette, l'épargne disponible consolidée atteint 35,7 M€ en baisse de 11,1 M€ par rapport à 2019. Cette diminution est largement imputable à la crise sanitaire avec des baisses importantes de recettes sur la compétence transports pour environ 9,5 M€ et sur le stationnement pour environ 1 M€ et des dépenses exceptionnelles d'intervention et de gestion de la crise sanitaire (achats de gel et masques, soutiens aux commerçants et TPE) partiellement amorties par quelques dépenses non exécutées du fait de fermetures d'équipements (déchetteries notamment).

CUMUL 10 budgets (hors PTOC/ZAC)	CA 2019	CA 2020	Evol
Recettes de gestion courantes	391,1 M€	386,3 M€	-4,8 M€
- Dépenses de gestion courantes	298,7 M€	308,8 M€	10,1 M€
Épargne de gestion	92,4 M€	77,5 M€	-14,9 M€
- Intérêts de la dette (CT+ LT)	8,4 M€	7,7 M€	-0,7 M€
- Dépenses exceptionnelles	0,8 M€	0,7 M€	-0,1 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	1,8 M€	1,6 M€	-0,2 M€
Épargne brute	85,0 M€	70,6 M€	-14,3 M€
+ Attribution invt	10,7 M€	10,7 M€	0,0 M€
Épargne brute corrigée	95,7 M€	81,4 M€	-14,3 M€
- Remboursement de capital	49,0 M€	45,7 M€	-3,3 M€
Épargne nette / Autofinancement	46,7 M€	35,7 M€	-11,1 M€

II / LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Parmi les projets d'équipement (>0,5M€) en 2020 figurent :

LIBELLÉ OPÉRATION	Dépenses
CO'MET	41,03 M€
INFRASTRUCTURES DES COMMUNES	30,89 M€
INFRASTRUCTURES MÉTROPOLE	11,22 M€
HÔPITAL UNIVERSITÉ PORTE MADELEINE (yc 0,068 M€ parking)	7,73 M€
ÉCOLE ISC PARIS	5,21 M€
ÉCOLE ESTP	3,45 M€
RÉSEAU TRAM LIGNE A	2,85 M€
PARC DE LOIRE - RÉHABILITATION PLAN EAU	2,25 M€
@GREENTECH ORLEANS	2,24 M€
RÉHABILITATION RÉSEAUX UNITAIRES ET EU	2,20 M€
ZAE DES CENT ARPENTS	1,88 M€
ACQUISITION BUS	1,79 M€
ÉCOLE AGRO PARIS TECH	1,61 M€
PLH REQUALIFICATION OPAH RU CARMES	1,50 M€
ZAC 1 INTERIVES	1,49 M€
RÉHABILITATION COURANTES CANALISATIONS	1,23 M€
ANRU 2 LA SOURCE	1,16 M€
RÉSEAU TRAM ADAPT LIGNE B	1,15 M€
PPI COURANT	1,12 M€
TRAVAUX USINE DÉCARBONATATION	1,11 M€
CENTRE COMMERCIAL BOLIÈRE III ORLEANS	1,06 M€
ITINÉRAIRE LOIRE À VÉLO NORD	0,97 M€
BENNES COLLECTES	0,91 M€
TRAVAUX RÉSEAUX UNITAIRES INGRÉ	0,91 M€
MATÉRIELS SPÉCIFIQUES ASSAINISSEMENT	0,85 M€
AMÉNAGEMENT SITE DES GROUES	0,83 M€
DÉPÔTS BUS EXISTANTS	0,81 M€
TNU OLIVET SECTEUR HOTEL DIEU	0,71 M€
TRAVAUX RÉSEAUX UNITAIRES ORLEANS RUE DES BLOSSIÈRES	0,68 M€
GUIGNARDIERE CHÉCY	0,67 M€
CCI LOCAUX MARTROI	0,65 M€
CONVERSION PARC BUS	0,59 M€
RÉSERVES FONCIÈRES MÉTROPOLITAINES	0,58 M€
TRAVAUX RÉSEAUX UNITAIRES CHÉCY VALLÉE VERDUN	0,57 M€
TRAVAUX RÉSEAUX UNITAIRES ORLÉANS CHAMP DE MARS	0,54 M€

III / ENCOURS DE DETTE

L'encours de la dette globale est constitué des emprunts souscrits pour financer les investissements du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes.

En 2020, 101,5 M€ d'emprunts nouveaux ont permis de financer près de 161 M€ de projets d'investissement.

Dans ces conditions, compte tenu des remboursements de capital intervenus en 2020 et à périmètre constant, l'encours de la dette globale s'établit à 547 M€ contre 485 M€ au 31 décembre 2020.

A cet encours, il convient d'ajouter la dette eau potable reçue des communes au 1er janvier 2017 pour 14 M€ (encours au 31/12/2020 : 11,954 M€) et la dette espace public reçue des communes au 1er janvier 2018 pour 54 M€ (encours au 31/12/2020 : 38,215 M€).

L'encours global de dette (y compris dette reçue des communes) s'établit ainsi à 597 M€ au 31/12/2020.

La dette du budget transport représente 39% de l'encours global, celle du budget principal (y/c dette espace public et port fluvial) 51%, et celle du budget assainissement 3%.

La capacité de désendettement rapporte l'encours de dette à l'épargne brute. Elle indique, toute chose égale par ailleurs, la durée théorique nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette.

A l'issue de l'exercice 2020, la capacité de désendettement d'Orléans Métropole, tous budgets confondus, s'établit à 7,3 ans (encours de dette / épargne brute corrigée).

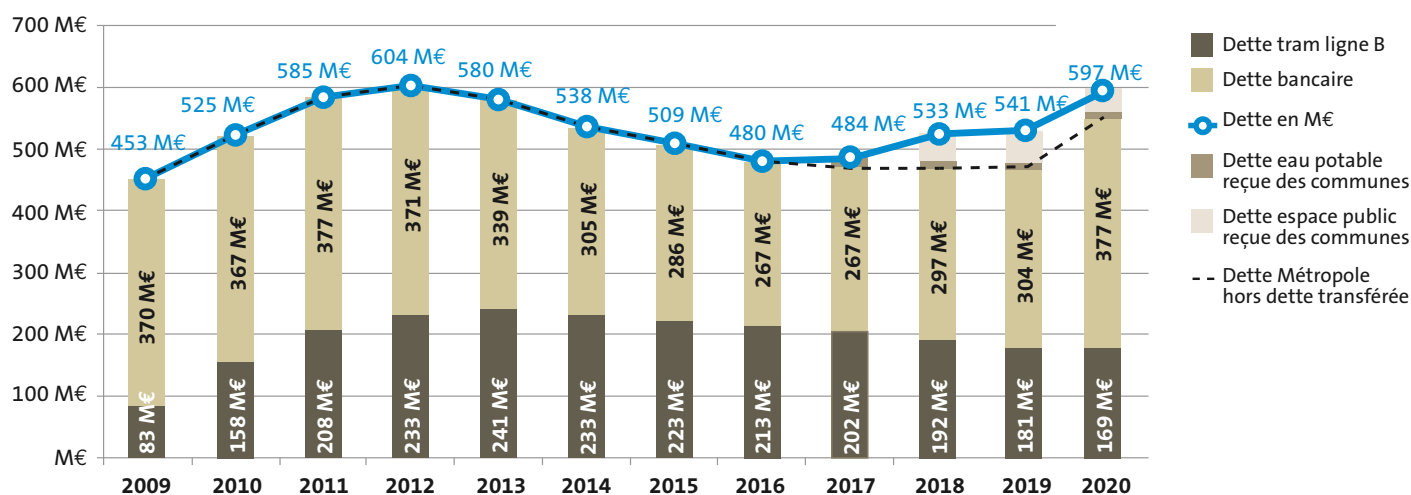
La capacité de désendettement d'Orléans Métropole reste inférieure à 10 années, signe d'une situation financière encore maîtrisée.

ÉVOLUTION DE LA DETTE GLOBALE

En millions d'€ au 31/12/n	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Budget principal	168 M€	156 M€	156 M€	174 M€	194 M€	266 M€
Budget principal - Rachat UTOM et fumées	17 M€	13 M€	9 M€	5 M€	0 M€	0 M€
B. Transport	277 M€	259 M€	250 M€	240 M€	242 M€	234,79
B. Assainissement	33 M€	30 M€	28 M€	25 M€	23 M€	20,56
B. PTOC	6 M€	6 M€	5 M€	5 M€	6 M€	5,74
B. CFA	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	0,62
B. Pépinières	5 M€	12 M€	18 M€	19 M€	20 M€	18,93
B. Port	3 M€	3 M€	2 M€	2 M€	(*)	(*)
Dettes bancaires	509 M€	480 M€	469 M€	471 M€	485 M€	547 M€
Dettes eau potable reçues des communes			14 M€	14 M€	13 M€	11,95
Dettes espace public reçues des communes				49 M€	44 M€	38,21
Dettes globales	509 M€	480 M€	484 M€	533 M€	541 M€	597 M€
Dettes reportées	54 M€	55 M€	75 M€	192 M€	226 M€	264 M€
Dettes globales + dettes reportées	563 M€	535 M€	559 M€	725 M€	767 M€	861 M€

(*) le budget annexe port fluvial a été clôturé au 31/12/2018 - la dette afférente est intégrée au B Principal

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE GLOBALE



ANNEXE LISTES DES INVESTISSEMENTS 2020 :

Libellé opération	Dépenses
PLH REQUAL OPAH RU CARMES	1,50 M€
ANRU 2 LA SOURCE	1,16 M€
AMENAGEMENT QUARTIER CHAISES	0,45 M€
PLH15 REHABILITATION THERMIQUE LLS	0,22 M€
PLH15 REHABILITATION THERMIQUE COPRO	0,12 M€
AMENAGEMENT PASSERELLE CHAISES	0,09 M€
OFFRE NVELLE LOGTS SOCIAUX	0,08 M€
PLH20 HEBERGEMENT FOYER 2017	0,08 M€
PLH18 ANRU ARGONNE	0,07 M€
CENTRE COM LES CHAISES	0,07 M€
PLH14 OFFRE NVELLE LLS 2015	0,05 M€
PLH20 HEBERGEMENT FOYER 2016	0,05 M€
PLH19 RECONST ANRU 2018	0,05 M€
ANRU 2 ARGONNE PROTOCOLE	0,05 M€
DIVERS - LOGEMENT	0,30 M€
LOGEMENT	4,35 M€
PARC DE LOIRE - REHABILITATION PLAN EAU	2,25 M€
ITINERAIRE LOIRE A VELO NORD	0,97 M€
PARC DE LOIRE	0,26 M€
REAMENAGEMENT QUAIS ORLEANS	0,07 M€
DIVERS - PROJET LOIRE	0,12 M€
PROJET LOIRE	3,68 M€
AMENAGEMENT SITE DES GROUES	0,83 M€
RESERVES FONCIERES METROPOLITAINE	0,58 M€
AMENAGEMENT TETE NORD P. EUROPE	0,32 M€
ETUDE ET TRAVAUX AMENAGEMENT TNPE	0,31 M€
BD METROPOLITAIN LIBERA/TANGENTIELLE	0,29 M€
PLU INTERCOMMUNAL	0,19 M€
ETUDES URBAINES CENTRE BOURGS	0,06 M€
DIVERS - AMENAGEMENT URBAIN	0,06 M€
AMENAGEMENT URBAIN	2,63 M€
ZAC 1 INTERIVES	1,49 M€
PROJET URB DESSAUX ORLE FLEURY	0,45 M€
INTERIVES	1,94 M€
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	12,6 M€

Libellé opération	Dépenses
CO'MET	41,03 M€
ZAE DES CENTS ARPENTS	1,88 M€
CENTRE COMMERCIAL BOLIERE III ORLEANS	1,06 M€
GUIGNARDIERE CHECY	0,67 M€
POLE 45	0,43 M€
EXTENSION ORLEANS LA SAUSSAYE	0,40 M€
LAB'O ORLEANS	0,36 M€
GESTION COVID19	0,33 M€
ZAE DE MONTARAN	0,29 M€

ZAE DE LA SOURCE/BUFFON	0,26 M€
ZAE DES FORGES	0,22 M€
FONDS INVESTISSEMENT NUMERIQUE	0,20 M€
ZAC LA SAUSSAYE	0,12 M€
SITE QUELLE	0,12 M€
OPERATION CHATELET	0,10 M€
ZAE ADELIS	0,10 M€
ZAE ARCHIMEDE	0,08 M€
SIG COMMUNAUTAIRE	0,08 M€
ZAE DE LA BICHARDIÈRE	0,05 M€
DIVERS - AMENAGEMENT ECONOMIQUE ET GRANDS PROJETS	0,22 M€
AMENAGEMENT ECONOMIQUE ET GRANDS PROJETS	48,00 M€
HOPITAL UNIVERSITE PORTE MADELEINE (yc 0,068 M€ parking)	7,73 M€
ECOLE ISC PARIS	5,21 M€
ECOLE ESTP	3,45 M€
@GREENTECH ORLEANS	2,24 M€
ECOLE AGRO PARIS TECH	1,61 M€
UNIVERSITE MADELEINE MANDAT	0,28 M€
ESAD	0,18 M€
TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE	0,18 M€
ECOLE BAILLY	0,00 M€
ENSEIGNEMENT-RECHERCHE-INNOVATION	20,87 M€
CCI LOCAUX MARTROI	0,65 M€
GESTION BILLETTERIE PARC	0,11 M€
VIDEOPROJECTION PERENNE	0,07 M€
PARC FLORAL - COMPLEXE HOTELIER	0,06 M€
PARC FLORAL EQUIPEMENT DIVERS	0,05 M€
SIGNALETIQUE PATRIMONIALE	0,04 M€
PARC FLORAL-EQUIPEMENT DE L ANIMALERIE	0,04 M€
RENOVATION VOIRIE	0,04 M€
DIVERS - TOURISME	0,07 M€
TOURISME	1,10 M€
EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS	0,26 M€
REQUALIFICATION ZENITH PARC EXPOS	0,21 M€
TRAVAUX RECONFIGURATION	0,20 M€
HOTEL CABU - GROSSES REPARATIONS	0,10 M€
DIVERS - ETABLISSEMENTS CULTURELS ET SPORT PROFESSIONNEL	0,03 M€
ETABLISSEMENTS CULTURELS ET SPORT PROFESSIONNEL	0,8 M€
TRAVAUX AGRANDISSEMENT PAVILLON	0,22 M€
CHARTRE AGRICOLE 2013	0,06 M€
PLAN DE DEVELOPPEMENT VEGETAL	0,03 M€
EPFLI CLOS DU BAS DES TARETES SEMOY	0,02 M€
AGRICULTURE PERIURBAINE	0,32 M€
TRAVAUX ET EQUIPEMENTS CFA	0,09 M€
EQUIPEMENTS DIVERS CFA	0,08 M€
AIDES INVESTIST ASSOCIATIONS	0,06 M€
CFA-EQUIT INFORMATIQUE ET BUREAU	0,06 M€
EMPLOI	0,29 M€
ATTRACTIVITE	71,4 M€

Libellé opération	Dépenses
RESEAU TRAM ADAPT LIGNE A	2,85 M€
ACQUISITION BUS	1,79 M€
RESEAU TRAM ADAPT LIGNE B	1,15 M€
TRANSPORT - PPI COURANT	1,12 M€
DEPOTS BUS EXISTANTS	0,81 M€
CONVERSION PARC BUS	0,59 M€
RESEAU TRAM SECURISATION CARREFOURS	0,46 M€
CARREFOUR ET CONTROLEUR A FEUX	0,45 M€
RESEAU TRAM DESORDRE TRAM A	0,39 M€
POSTE CENTRAL DE REGULATION	0,39 M€
SYSTÈME DE COMPTAGE VOYAGEUR	0,29 M€
ACCESSIBILITE RESEAU BUS	0,29 M€
ETUDES VOIRIE	0,28 M€
PARKING GARE FLEURY LES AUBRAIS	0,23 M€
JALONNEMENTS SIGNALISATION	0,17 M€
RESEAU TRAM GROS TRX PLATEFORME	0,16 M€
RESEAU TRAM DESORDRE TRAM A SELLES	0,15 M€
MAILLAGE CHRONOBUS LIGNE1	0,14 M€
TRAVAUX ESPACES VERTS TRAM	0,11 M€
DIVERS - MOBILITE	0,79 M€
MOBILITE	12,60 M€
REHAB.RES.UNITAIRES ET EU	2,20 M€
TRU INGRE SUP RES SS VIDE TR 6	0,91 M€
MATERIELS SPECIFIQUES ASST	0,85 M€
TNU OLI SECTEUR HOTEL DIEU	0,71 M€
TRI ORL RUE DES BLOSSIERES	0,68 M€
TRI CHE VALLEE VERDUN	0,57 M€
TRI ORL CHAMP DE MARS	0,54 M€
TRP CHE SECTEUR LES MAURES	0,45 M€
GESTION COURANTE STEP ILE ARRAULT	0,45 M€
TRP SAR/ORL/FLE/ING ETANCH BASSIN	0,44 M€
TNU MAU SECTEUR CHAUMIER	0,41 M€
TRU SRU SECTEUR CHILESSÉ	0,33 M€
ASN TNI SDE BASSIN DE L'AIR	0,30 M€
TNI SAR SECTEUR GRAND SARY	0,29 M€
REHAB RESEAU BASSIN PR MAT EXPLOIT	0,26 M€
REHABILITATION RESEAU ABATTOIR	0,23 M€
INVEST. DIVERS STEP LA SOURCE	0,21 M€
REUTILISATION EAUX STEP LA SOURCE	0,19 M€
STEP LA CHAPELLE	0,19 M€
REQUALIFICATION RD2157 - ASN	0,16 M€
TRU SAR RUE DES FRERES LUMIERE	0,14 M€
BRANCHEMENTS EAUX USEES	0,13 M€
TRU SBR CHEMIN DE HALAGÉ	0,12 M€
TRU SAR-FLE-ORL RD2020 NORD	0,11 M€
GESTION COURANTE STEP CHECY	0,10 M€
SCHEMA DIRECTEUR MODELISATION RESEAU	0,10 M€
TRU SBR SECTEUR ST LOUP	0,10 M€
DIVERS - ASSAINISSEMENT	0,95 M€

ASSAINISSEMENT	12,13 M€
REHAB COURANTES CANALISATIONS	1,23 M€
TRAVAUX USINE DECARBONATATION	1,11 M€
RESERVE INCENDIE	0,34 M€
MARCHE GLOBAL PRODUCT EAU POTABLE	0,30 M€
REQUALIFICATION RD2157 - EAU POTABLE	0,20 M€
A10 ELARGISSEMENT - RESEAUX EAU POTABLE	0,18 M€
CREATION - RENOUV POTEAUX INCENDIE	0,13 M€
EAU - SCHEMA DIRECTEUR AEP	0,13 M€
EAU - ACQUISITIONS COMPTEURS	0,12 M€
DIVERS - EAU POTABLE	0,13 M€
EAU POTABLE	3,87 M€
BENNES COLLECTE	0,91 M€
BACS	0,33 M€
LOCAUX GEST. DECHETS HATTON	0,15 M€
GROSSES REPARATIONS. VEHICULES ET OUTIL.	0,12 M€
DECHETTERIE NOUVELLE GENERATION OR	0,11 M€
MOBILIER ET AUTRES MAT 2013	0,07 M€
DECHETTERIE ST CYR EN VAL	0,06 M€
DIVERS - GESTION DES DECHETS	0,27 M€
GESTION DES DECHETS	2,02 M€
PPRT PARTICIP TRAVAUX DPO S J BRAYE	0,43 M€
PREVENTION INONDATION	0,37 M€
PLAN CLIMAT	0,28 M€
PLAN INONDATION DEBORDEMT COURS EAU	0,19 M€
OPEN DATA BEGOOD	0,08 M€
PRESERVATION RESSOURCE EN EAU	0,05 M€
DIVERS - ENVIRONNEMENT	0,08 M€
ENVIRONNEMENT	1,48 M€
TRANSITION ECOLOGIQUE	32,1 M€

Libellé opération	Dépenses
AMENAGEMENT AIRE GRANDS PASSAGES	0,27 M€
AMENAGEMENT TERRAIN GENS DU VOYAGE LA SOURCE 14	0,12 M€
DIVERS - GENS DU VOYAGE	0,02 M€
GENS DU VOYAGE	0,41 M€
TRAVAUX COURANTS CREMATORIUM	0,06 M€
EXTENSION ESPACE CINERAIRE DES IFS	0,03 M€
DIVERS - CENTRE FUNERAIRE CREMATORIUM	0,01 M€
CENTRE FUNERAIRE CREMATORIUM	0,11 M€
FONDS D'AIDE AUX JEUNES	0,001 M€
FAJ	0,001 M€
PREVENTION SPECIALISÉE	0,002 M€
FUL	0,002 M€
COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE	0,5 M€

Libellé opération	Dépenses
EQUIPEMENT INFORMATIQUE	0,43 M€
ACQUISITIONS LOGICIELS	0,33 M€
GESTION COVID19	0,10 M€
DIVERS - SYSTEMES D'INFORMATION	0,04 M€
SYSTEMES D'INFORMATION	0,89 M€
SOLIDARITE TERRITORIALE	0,23 M€
ETUDES URBAINES CENTRE BOURGS	0,06 M€
SOLIDARITE TERRITORIALE	0,28 M€
GESTION COVID19	0,16 M€
ACQUISITIONS LOGICIELS	0,05 M€
DIVERS - RELATIONS HUMAINES	0,03 M€
RELATIONS HUMAINES	0,24 M€
PARC AUTO	0,17 M€
PARC AUTO	0,17 M€
MOBILIER ET AUTRES MATERIELS	0,04 M€
MOYENS GENERAUX	0,04 M€
ACQUISITIONS LOGICIELS	0,02 M€
ARCHIVES INVESTISSEMENTS DIVERS	0,01 M€
ARCHIVES	0,03 M€
ACQUISITION ET AMENAGEMENT ESPACE ST MARC	0,02 M€
BATIMENTS MATERIEL LUTTE INCENDIE	0,01 M€
ACQUISITIONS LOGICIELS	0,00 M€
PATRIMOINE	0,03 M€
ACQUISITIONS LOGICIELS	0,01 M€
DIVERS - DIRECTION GENERALE DES SERVICES	0,01 M€
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	0,03 M€
NOUVEAU SITE INTERNET	0,01 M€
COMMUNICATION	0,01 M€
BIENS PARTAGES	0,005 M€
MUTUALISATION AVEC LES COMMUNES	0,005 M€
RESSOURCES	1,7 M€

Libellé opération	Dépenses
INFRASTRUCTURES METROPOLE	11,22 M€
INFRASTRUCTURES DES COMMUNES	30,89 M€
ITINERAIRE CYCLABLE	0,39 M€
INFRASTRUCTURES	42,50 M€
ESPACE PUBLIC ET PROXIMITE	42,5 M€

TOTAL GENERAL	160,8 M€
----------------------	-----------------

LES RESTES À RÉALISER 2020 SUR 2021

Les restes à réaliser correspondent aux recettes et dépenses d'investissement, inscrites au budget 2020 et non encore exécutées qui viendront s'ajouter au budget 2021 :

	Dépenses reportées	Recettes reportées (*)
Budget Principal (TTC)	347,04 M€	340,73 M€
Ens. Supérieur, recherche	89,66 M€	38,47 M€
Habitat logement, renouv. Urbain, cohésion sociale	83,29 M€	24,77 M€
Economie, Numérique, Dynamisation des commerces et centre bourgs	74,50 M€	15,54 M€
Dont CO'MET	67,53 M€	14,86 M€
Infrastructures, Espace public	47,21 M€	1,15 M€
Interives	28,22 M€	3,88 M€
Gestion des déchets	6,04 M€	0,52 M€
Aménagement urbain (hors Interives)	5,22 M€	0,07 M€
Projet Loire	2,95 M€	0,42 M€
Environnement	2,34 M€	0,50 M€
Tourisme	2,05 M€	
Ressources (dont TVA / FCTVA)	1,77 M€	35,40 M€
Mobilité, transports	1,28 M€	
Gens du voyage	0,82 M€	
Etablissements culturels et sportifs	0,79 M€	
Eaux pluviales	0,47 M€	
Solidarité territoriale, Santé	0,19 M€	
Agriculture périurbaine	0,18 M€	
Emploi, insertion	0,04 M€	
Emprunt		220,00 M€
Budget Assainissement (HT)	15,47 M€	1,63 M€
Budget Transport (HT)	50,78 M€	50,77 M€
dont emprunt		41,90 M€
Budget Parc Technologique d'Orléans Charbonnière (HT)		0,55 M€
dont emprunt		0,55 M€
Budget CFA	0,07 M€	0,01 M€
Budget Crématorium (HT)	0,05 M€	
Budget Pépinières (HT)	0,03 M€	0,03 M€
dont emprunt		0,03 M€
Budget Parkings (HT)	0,08 M€	
Budget Eau (HT)	5,80 M€	1,99 M€
dont emprunt		1,70 M€
Budget Parc Floral (HT)	0,07 M€	
INVESTISSEMENT - Cumul tous budgets	419,39 M€	395,69 M€
Budget Parc Technologique d'Orléans Charbonnière (HT)	1,46 M€	0,96 M€
Budget ZAC en Régies (HT)	0,02 M€	
FONCTIONNEMENT - Cumul tous budgets	1,48 M€	0,96 M€
RESTES A REALISER - CUMUL TOUS BUDGETS	420,88 M€	396,66 M€

(*) les recettes reportées concernent les subventions attribuées restant à percevoir, les emprunts et les recettes de FCTVA

L'ACTION DE LA MÉTROPOLE AU PLUS PRÈS DES COMMUNES ET DE LEURS HABITANTS

Depuis 2018, le territoire métropolitain est réparti en pôles territoriaux chargés d'intervenir au quotidien, pour garantir la réactivité et la qualité de service ainsi qu'une proximité avec les usagers. Leurs missions ont été progressivement mises en œuvre à partir d'un projet de service. Les pôles interviennent notamment pour la conception et l'entretien de l'espace public (voirie, propreté, espaces verts métropolitains...), et des réseaux d'eau potable, avec pour ces deux missions une équipe d'astreinte permettant d'intervenir à tout moment en cas d'urgence. Ils agissent également dans les domaines de la défense incendie et de l'entretien en régie de certaines zones d'activités. Ils sont les interlocuteurs de proximité privilégiés des communes et jouent le rôle d'interface avec les autres directions de la Métropole. Ils garantissent aussi la cohérence territoriale de l'action publique.

Composés des personnels métropolitains ou mis à disposition par les communes, ces pôles assurent un service de proximité, adapté à leur territoire et en étroite relation avec les communes.

Six pôles territoriaux sur le territoire :

- Pôle Nord-Ouest, au centre technique municipal de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Pôle Nord, à la régie de l'eau à Fleury-les-Aubrais
- Pôle Nord-Est, au centre technique municipal de Chécy
- Pôle Sud-Est, au centre technique municipal de La Source
- Pôle Sud-Ouest, à la Mairie d'Olivet
- Pôle Orléans, à la Mairie d'Orléans

LES RÉALISATIONS 2020

OPÉRATIONS DE VOIRIE (rues réfectionnées, tronçons, giratoires...)	MOBILIERS URBAINS	SURFACE D'ESPACES VERTS ENTRETENUS
48 opérations sur 2020	2502 stationnements vélo	1231 ha
27,60 M€	2903 bancs 3921 corbeilles	4348 dépôts sauvages ramassés

321 AGENTS

mobilisés pendant le 1^{er} confinement pour garantir les missions essentielles sur l'espace public

VIABILISATION HIVERNALE :

- astreinte dédiée 24h/24h de la mi-novembre à la mi-mars
- personnels formés et mobilisables en cas de besoin
- équipes territorialisées par pôles (chauffeurs, convoyeurs, agents à pied)

32 agents mobilisés en astreinte sur tout l'hiver
80 agents mobilisables en renfort
116 KM de voies structurantes
970 KM de voirie locale
1500 TONNES de sel utilisées en moyenne chaque hiver

17 saleuses montées sur des poids lourds munies de lames de déneigement
8 tracteurs espaces verts équipés d'une lame de déneigement et d'épandeurs
3 engins de propreté de voirie équipés d'une lame et d'une saleuse ou d'un balai à neige

1 épandeur sur tracteur pour les abords de l'Alimentation Par le Sol (APS)
2 saleuses montées sur des poids lourds avec lame de déneigement (par le biais d'un prestataire externe).

PÔLE TERRITORIAL NORD-OUEST La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Ingré, Ormes



Population :
49 000 HAB.



Budget : **5,5 M€** Investissement
et **1,3 M€** Fonctionnement



Agents : **108**

3340 M de voirie requalifiés

148 dépôts sauvages ramassés

31 agents mobilisés lors du 1^{er} confinement

PÔLE TERRITORIAL SUD-OUEST Olivet, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin



Budget : **4,4 M€** Investissement et
530 K€ Fonctionnement



Agents : **65**

2200 M de voirie requalifiés

32 dépôts sauvages ramassés

11 agents mobilisés lors du 1^{er} confinement

PÔLE TERRITORIAL ORLÉANS



Population :
104 000
HAB.



Longueur
des voiries :
338 KM



Surfaces
d'espaces verts :
108 HA



Budget : **2,4M€** Investissement et **2,1M€** Fonctionnement



Agents : **240**

Heures de travail
dédiées à la propreté :
88 561 H dont
10 200 H dédiées à
la permanence pro-
preté le week-end en
centre-ville

3 249 dépôts
sauvages ramassés

584 courriers
d'habitants traités et
2 122 interventions
courantes effectuées
suite à des demandes
d'usagers, dont 44 %
relatives à de la pro-
preté, 35 % à la voirie et
13 % à des tags

Heures de travail
dédiées à la voirie :
17 244 H

Heures de travail
dédiées aux espaces
verts : **98 381 H**

185 agents
mobilisés lors
du 1^{er} confinement

PÔLE TERRITORIAL NORD

Fleury-les-Aubrais, Saran, Chateau



Population :
38 800 HAB.



Superficie :
56.32 KM²



Budget : **3,5M€** Investissement
et **617K€** Fonctionnement



Agents : **118**

202
courriers
traités en 2020

190
interventions
d'astreintes
avec **454 H**
d'interventions
dont **277H**
pour l'eau

1 577 M
de voirie
requalifiés

208
dépôts
sauvages
ramassés

32
agents
mobilisés
lors du
1^{er} confinement

PÔLE TERRITORIAL NORD EST

Saint-Jean-de-Braye, Combleux, Chécy, Bou,
Mardié, Boigny-sur-Bionne, Maigny, Semoy



Population :
39 000 HAB.



Superficie :
77,83 KM²



Budget : **6,9M€** Investissement
et **749K€** Fonctionnement



Agents : **121**

2 200 M
de voirie
requalifiés

525 dépôts
sauvages
ramassés

33 agents
mobilisés
lors du
1^{er} confinement

PÔLE TERRITORIAL SUD EST

Orléans la Source, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Denis-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc



Population :
42 000
HAB.



Longueur
des voiries :
175 KM



Superficie :
75 KM²



Surfaces
d'espaces verts : **80 HA**
Budget : **3,1 M€**



Investissement et **713 K€** Fonctionnement



Agents : **69**

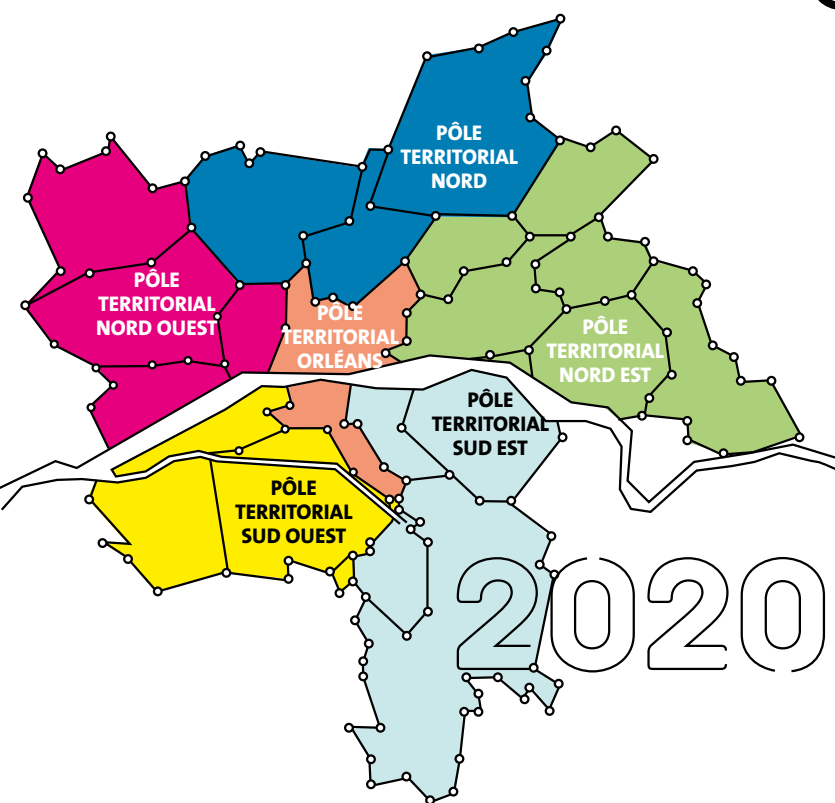
Heures de travail
dédiées à la propreté : **11 556 H**

Heures de travail
dédiées à la voirie : **6 079 H**

75 courriers traités et
136 interventions courantes
clôturées

74 interventions
d'astreinte sur l'année
pour **238 H** agents

1 570 M de voirie requalifiés



GOVERNANCE

Outre la crise sanitaire, 2020 a vu le renouvellement du conseil métropolitain, affichant la volonté d'une gouvernance partagée et d'une proximité avec les communes et avec la population.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE QUI PLACE LES 22 COMMUNES AU CŒUR DU SYSTÈME DÉCISIONNEL

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement du conseil métropolitain à la suite des élections municipales. Composé de 89 élus, issus des 22 communes d'Orléans Métropole, le conseil métropolitain pour le mandat 2020-2026 est présidé pour la première fois par un élu non orléanais : Christophe Chaillou, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, élu lors du conseil d'installation, le 16 juillet 2020. Son bureau est composé de 20 Vice-Président.e.s et de neuf autres membres et chacune des communes de la métropole y est représentée.

Le conseil de la Métropole se réunit, à l'initiative du Président, au moins une fois par trimestre et en moyenne une fois par mois. Organe délibérant d'Orléans Métropole, il examine, débat et vote des délibérations concernant la vie des habitants du territoire : budget, transports, entretien et travaux de voiries, gestion des déchets, grands projets...

Toutes les délibérations sont examinées et débattues en commission et certains grands projets font l'objet d'un débat spécifique en bureau et en conférence des maires.

Compte tenu du contexte sanitaire, les conseils métropolitains sont depuis le 16 juillet retransmis en direct sur internet. Les séances sont ensuite enregistrées et accessibles à toutes et tous, en différé, sur le site d'Orléans Métropole.

Lieu d'échanges, d'information et de réflexion, la conférence des maires réunit une fois par mois les maires des 22 communes de la métropole et les membres du bureau de la Métropole.

Par ailleurs un pacte de gouvernance d'Orléans Métropole garantit le bon fonctionnement démocratique de la Métropole. Il pose des bases qui reposent sur deux grands principes :

- une gouvernance partagée et une organisation qui place les communes au cœur du système décisionnel dans la mise en œuvre des politiques communautaires
- un projet commun plaçant la proximité et la relation aux habitants au centre de cette transformation



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉVOLUE

Instance essentielle dans la gouvernance d'une collectivité, le Conseil de développement d'Orléans Métropole a vu ses missions et sa structure renforcée en novembre 2020 par délibération du conseil métropolitain. Avec cette évolution, l'instance entre dans une nouvelle dynamique.

La clarification de ses missions vise à la fois une plus grande intégration dans le processus décisionnel en apportant un éclairage particulier aux élus en amont des décisions politiques ainsi qu'une plus forte implication dans les dispositifs participatifs comme les Assises de la transition. De plus, la composition du Conseil a également évolué. Avec 89 membres, comme le conseil métropolitain, le Conseil de développement est désormais composé de deux collèges : l'un rassemble les représentants des institutions, associations et membres du monde économique et social et l'autre de membres désignés par les maires des 22 communes

de la Métropoles, chargés de représenter les habitants du territoire. Si le principe de cette nouvelle dynamique a été acté en novembre 2020, la mise en œuvre opérationnelle a été validée au printemps et le nouveau Conseil installé en juin 2021.

LE CONSEIL DES COMMUNES ET RÉGIONS D'EUROPE SE RÉUNIT À ORLÉANS

Engagée en faveur du développement des échanges au niveau international et tout particulièrement européen, Orléans Métropole a accueilli, en janvier 2020, le Comité directeur européen du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), association qui rassemble des élus locaux et régionaux de toute l'Europe. Près de 150 élus se sont déplacés pour cette réunion qui a été l'occasion de renouveler les instances politiques de cette association.

392

délibérations du conseil métropolitain

6

réunions du bureau métropolitain

89

membres au sein du Conseil de développement renouvelé

POLITIQUES CONTRACTUELLES :

7

réunions du conseil métropolitain dont le conseil d'installation

303

décisions métropoles

1,4 M€

perçus pour des projets de la Métropole au titre de la dotation de soutien à l'investissement local en 2020 5 plan de relance)

700 K€

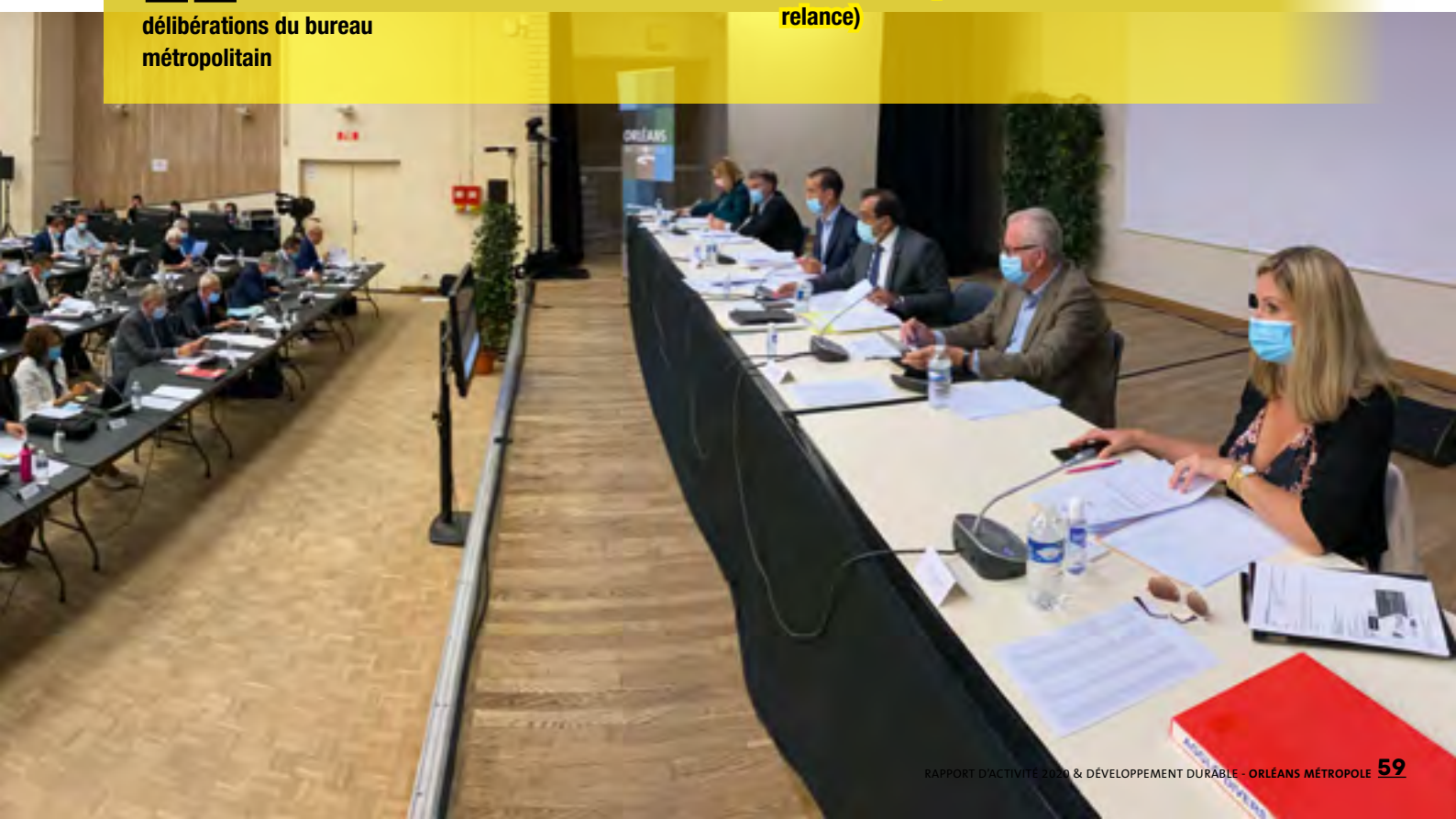
perçus du Département du Loiret pour l'aménagement du Campus Agreen Tech Valley au titre des projets supra-communaux

22

délibérations du bureau métropolitain

134

arrêtés (hors arrêtés RH)



GOVERNANCE



PRÉSIDENT :
Christophe CHAILLOU

LA COMPOSITION



1^{er} VICE-PRÉSIDENT :
Serge GROUARD
Président délégué. Transition énergétique et biodiversité



2^e VICE-PRÉSIDENT :
Alain TOUCHARD
Voirie, espaces publics, coordination de la propreté, gestion et coordination des pôles territoriaux



3^e VICE-PRÉSIDENT :
Carole CANETTE
Habitat, logement, rénovation urbaine, cohésion sociale, politique de la ville et prévention spécialisée



4^e VICE-PRÉSIDENT :
Vanessa SLIMANI
Emploi, insertion professionnelle, centre de formation des apprentis, économie sociale et solidaire et économie circulaire



5^e VICE-PRÉSIDENT :
Michel MARTIN
Finances, affaires juridiques et moyens généraux



11^e VICE-PRÉSIDENT :
Françoise GRIVOTET
Parc de Loire et Canal d'Orléans



12^e VICE-PRÉSIDENT :
Romain ROY
Transports et déplacements



13^e VICE-PRÉSIDENT :
Marie-Philippe LUBET
Tourisme, Musée des Beaux-Arts d'Orléans, Hôtel Cabu - musée d'histoire et d'archéologie et archives



14^e VICE-PRÉSIDENT :
Thierry COUSIN
Gestion des déchets ménagers et assimilés



15^e VICE-PRÉSIDENT :
Bruno CŒUR
Relations entre la commune de Bou et Orléans Métropole

AUTRES MEMBRES DU BUREAU – CONSEILLER.E.S DÉLÉGUÉ.E.S



Clémentine CAILLETEAU-CRUCY
Eau potable et défense contre l'incendie



Luc MILLIAT
Aménagement économique, parcs d'activités, pépinières d'entreprises et développement commercial et de l'artisanat



Philippe BEAUMONT
Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs



Gilles PRONO
Centre funéraire des Ifs et de la fourrière animale



Florent MONTILLOT
Recherche, transferts de technologies, enseignement supérieur, ESAD d'Orléans et vie étudiante

DU BUREAU



6° VICE-PRÉSIDENT :
Christian FROMENTIN
Assainissement et eaux pluviales



7° VICE-PRÉSIDENT :
Valérie BARTHE CHENEAU
Inclusion métropolitaine et égalité femmes-hommes



8° VICE-PRÉSIDENT :
Pascal TEBIBEL
Attractivité économique, économie numérique et grands projets économiques



9° VICE-PRÉSIDENT :
Christian DUMAS
Politique cyclable et circulations douces



10° VICE-PRÉSIDENT :
Jean-Vincent VALLIES
Aménagement durable du territoire, planification urbaine et stratégie foncière



16° VICE-PRÉSIDENT :
Vincent MICHAUT
Politiques contractuelles, fonds européens et solidarité territoriale



17° VICE-PRÉSIDENT :
Charles-Eric LEMAIGER
Grands équipements, connexions métropolitaines et parkings en ouvrage



18° VICE-PRÉSIDENT :
Laurent BAUDE
Agriculture urbaine et périurbaine



19° VICE-PRÉSIDENT :
Isabelle RASTOUL
Relations humaines et dialogue social



20° VICE-PRÉSIDENT :
Stéphane CHOUIN
Coordination de la politique de santé métropolitaine



Francis TRIQUET
Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et prévention des risques majeurs



Mathieu SCHLESINGER
Relations en la commune d'Olivet et Orléans Métropole



Christophe LAVIALLE
Commande publique et politique d'achats.



Thomas RENAULT
Soutien aux clubs sportifs de haut niveau

LES ÉLUS MÉTROPOLITAINS, PAR COMMUNE

BOIGNY-SUR-BIONNE

Luc MILLIAT (Maire)

BOU

Bruno CŒUR (Maire)

CHANTEAU

Gilles PRONO

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Valérie BARTHE CHENEAU (Maire)

Vincent DEVAILLY

Francine MEURGUES

CHÉCY

Jean-Vincent VALLIES (Maire)

Virginie BAULINET

Jean-Yves CHALAYE

COMBLEUX

Francis TRIQUET (Maire)

FLEURY-LES-AUBRAIS

Carole CANETTE (Maire)

Grégoire CHAPUIS

Maryline COULON

Bruno LACROIX

Christelle MAES

Isabelle MULLER

INGRÉ

Christian DUMAS (Maire)

Guillem LEROUX

Magalie PIAT

MARDIÉ

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY (Maire)

MARIGNY-LES-USAGES

Philippe BEAUMONT (Maire)

OLIVET

Matthieu SCHLESINGER (Maire)

Cécile ADELLE

Rolande BOUBAULT

Michel LECLERCQ

Sandrine LEROUGE

Romain SOULAS

Fabien GASNIER

ORLÉANS

Serge GROUARD (Maire)

Anne-Frédéric AMOA

Béatrice BARRUEL

Régine BREANT

Florence CARRÉ

William CHANCERELLE

Thibaut CLOSSET

Laurence CORNAIRE

Quentin DEFOSSÉZ

Capucine FEDRIGO

Chrystel DE FILIPPI

Martine HOSRI

Jean-Paul IMBAULT

Charles-Eric LEMAIGNEN

Romain LONLAS

Virginie MARCHAND

Michel MARTIN

Sandrine MENIVARD

Florent MONTILLOT

Fanny PICARD

Isabelle RASTOUL

Thomas RENAULT

Romain ROY

Pascal TEBIBEL

Jean-Philippe GRAND

Dominique TRIPET

Baptiste CHAPUIS

Valérie CORRE

Jean-Christophe CLOZIER

Stéphanie RIST

Ludovic BOURREAU

Olivier GEFFROY

Christel ROYER

ORMES

Alain TOUCHARD (Maire)

Odile MATHIEU

SAINT-CYR-EN-VAL

Vincent MICHAUT (Maire)

SAINT-DENIS-EN-VAL

Marie-Philippe LUBET (Maire)

Jérôme RICHARD

SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN

Stéphane CHOUIN (Maire)

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Vanessa SLIMANI (Maire)

Franck FRADIN

Catherine GIRARD

Brigitte JALLET

Christophe LAVIALLE

Jean-Emmanuel RENELIER

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Christophe CHAILLOU (Maire)

Véronique DESNOUES

Pascal LAVAL

Marceau VILLARET

Françoise BUREAU

SAINT-JEAN-LE-BLANC

Françoise GRIVOTET (Maire)

Fabrice GREHAL

François GRISON

SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN

Thierry COUSIN (Maire)

Charlotte LACOLEY

SARAN

Maryvonne HAUTIN (Maire)

Christian FROMENTIN

Sylvie DUBOIS

Mathieu GALLOIS

Gérard VESQUES

SEMOY

Laurent BAUDE (Maire)



ORGANIGRAMME MAIRIE D'ORLÉANS

MIS À JOUR EN



MAIRE D'ORLÉANS
Serge GROUARD



Stéphanie
PORTIER

CABINET DU MAIRE

Direction du Bureau du Cabinet et des Relations Publiques
Olivier RAVOIRE

Administratif et Ressources
Véronique VIAL-VASQUEZ

Vie associative
Philippe FRADET

Protocole et mémoire
Sylvie BAUCHET

Relations internationales
Audrey ROUX

Direction de l'Information et de la Communication
Armelle DI TOMMASO



DGA Développement du Territoire et Attractivité
Sébastien BOUNET

Service d'appui et de ressources
Valérie MILLET



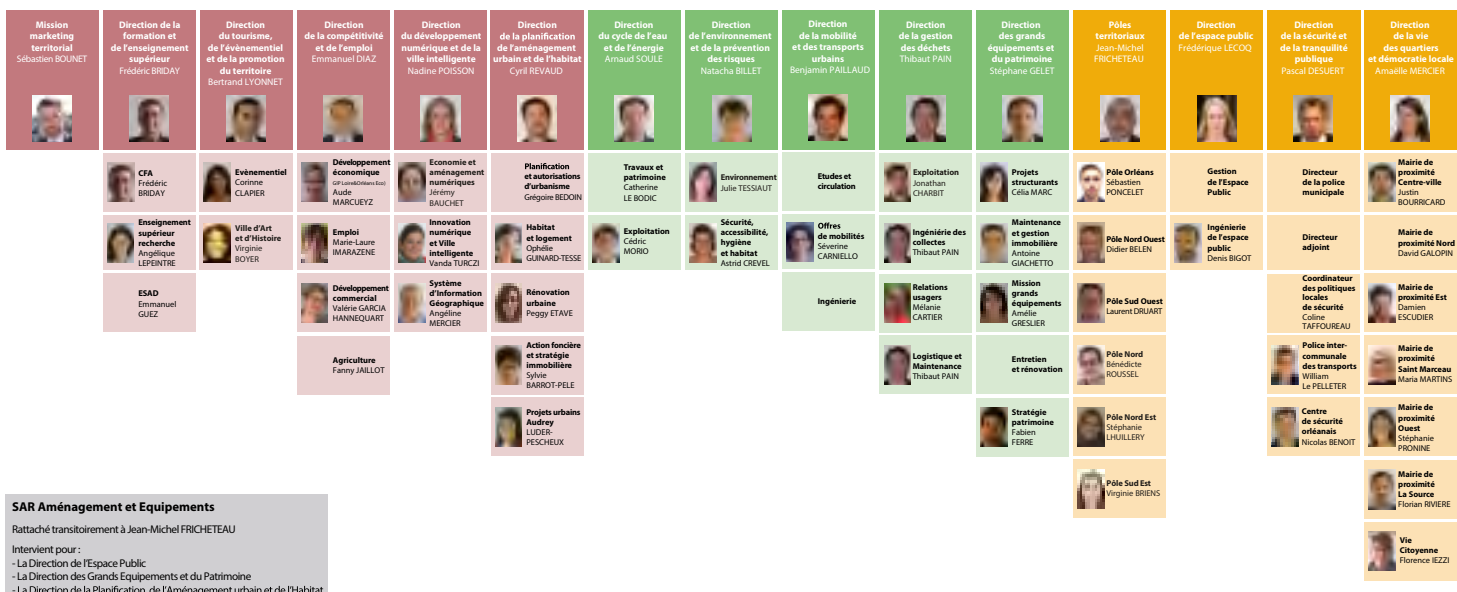
DGA Transition Ecologique
Samuel BAUCHET

Service d'appui et de ressources
Sabrina PACIAGA



DGA Cadre de Vie et Proximité
Jean-Michel FRICHETEAU

Service d'appui et de ressources
Gaëlle CABANES SAVASTA



SAR Aménagement et Equipements
Rattaché transitoirement à Jean-Michel FRICHETEAU

Intervient pour :

- La Direction de l'Espace Public
- La Direction des Grands Equipements et du Patrimoine
- La Direction de la Planification, de l'Aménagement urbain et de l'Habitat

MUTUALISÉ

ORLÉANS MÉTROPOLE

SEPTEMBRE 2021



PRÉSIDENT D'ORLÉANS MÉTROPOLE
Christophe CHAILLOU

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Chargée de mission
Fiona PENICHOU



CABINET DU PRÉSIDENT
Nathalie BRUANT



Direction de la stratégie et de la solidarité métropolitaine
Amaury BODHUI



Direction de l'information et de la Communication
Paul DAVY



Secrétariat Général
Sophie DE LOYNES

Vie Institutionnelle Mairie



Vie Institutionnelle Métropole
Sandrine DICHARRY



Administration générale
Magali DELLA CORTE



DGA Famille et vie sociale
Sophie FERKATADJI

Service d'appui et de ressources
Pascal SAUSSAC



DGA Finances et Ressources juridiques
Emmanuelle BARBEROT

Service d'appui et de ressources
Najla ELQADDIOUI EL IDRISSE



DGA Relations humaines, innovation et digital
Aurélla De PORTZAMPARC

Service d'appui et de ressources

Direction de l'accueil de l'état civil et de la citoyenneté Kathalyne PATOU	Direction de l'éducation	Direction de la petite enfance Coralie ROUET	Direction des sports et loisirs	Direction de la jeunesse, de la prévention, de la réussite et de la politique de la ville Say SIRISOUK	Direction de la santé et des solidarités Marie-Christine BEL	Direction de la culture, des arts et de l'économie créative Patricia CHARLES	Direction des finances et du contrôle de gestion Emmanuelle BARBEROT	Direction de la commande publique et des achats Elodie MAO-DEMAMAY	Direction des affaires juridiques Nelly HANNOT	Direction des relations humaines Aurélla De PORTZAMPARC	Direction des systèmes d'information et de la dématérialisation Thierry MANZANO	Mission innovation et qualité des services Christèle CAPY	Mission communication interne Mounir ESSAADAOUI
Relations avec les usagers Leticia BRIEN TALUY	Matériel et suivi du patrimoine Hervé DALMAT	Relations familles Marlene ANTZAMIDAKIS	Vie sportive	Prévention Anaelle PENLOUP	Santé publique Jeanne-Marie de AMORM	Musées Municipaux Olivia VOISIN	Budget Kevin MICHEL-CHOL	Marchés Maïwa BONJOUX	Juridique	Vie Statutaire Patricia MACCARIO	Infrastructures Aurélien HERBET		
Etat civil et cimetières Chantal SACHNERER	Vie des écoles Pascale SILVA	Coordination des structures petite enfance Amélie PERALDI FIORELLA	Animation sportive et de jeunesse Mohji GHARZOULI	Politique de la Ville et Médiation Abdehak BENEZZINE	Mission Santé Métropolitaine Alix BELJON	Réseau des Médiathèques Christine FERRICHON	Ressources ingénierie contrôle Virginie MOISSONNIER	Achats Sophie TRIBOULOIS	Assurances	Emploi, parcours professionnel et formation Christine RAIKOWSKI	Etudes applications Hélène MEHL		
Citoyenneté Aurélien LEROY	BH Marie-France COLAS		Etablissements aquatiques Yohann PRAULT		Alés Sylvie CHOLLET	Arts et économie créative Pauline MARTON	Comptabilité générale Najla ELQADDIOUI EL IDRISSE			Qualité de Vie au Travail Camille MARGOLLE	Centre de service François GANDON		
Qualité et procédures Richard LEFEVRE	Secteur territorialisé Sud Céline THINAT		Sport de haut niveau Julien LEPRONT		Solidarité Insertion Carole VIDAL	Archives Christel DURIS	Système d'information financier Laurence LEONMENT			Rémunération et pilotage budgétaire Violaine LESINGE			
	Périscolaire Cédric TIMONER				Gens du voyage Jean-Pierre PERON	Conservatoire							
	Secteur territorialisé Nord Nadine FOUCHET				Handicap Djamilia CHERIET								

www.orleans-metropole.fr
   # OrleansMetropole

Espace Saint-Marc
5, place du 6 Juin 1944
CS 95 801
45058 Orléans cedex 1
Tél. 02 38 78 75 75

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ
